ISSN 0220 6765

CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

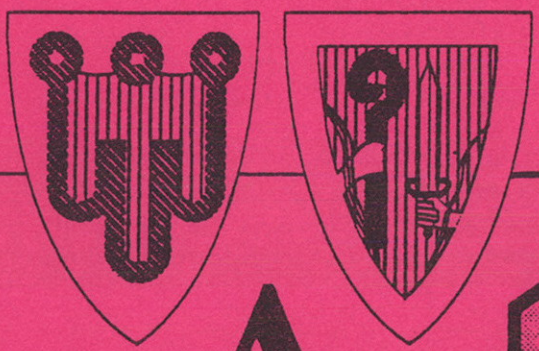

A MOI Auvergne !

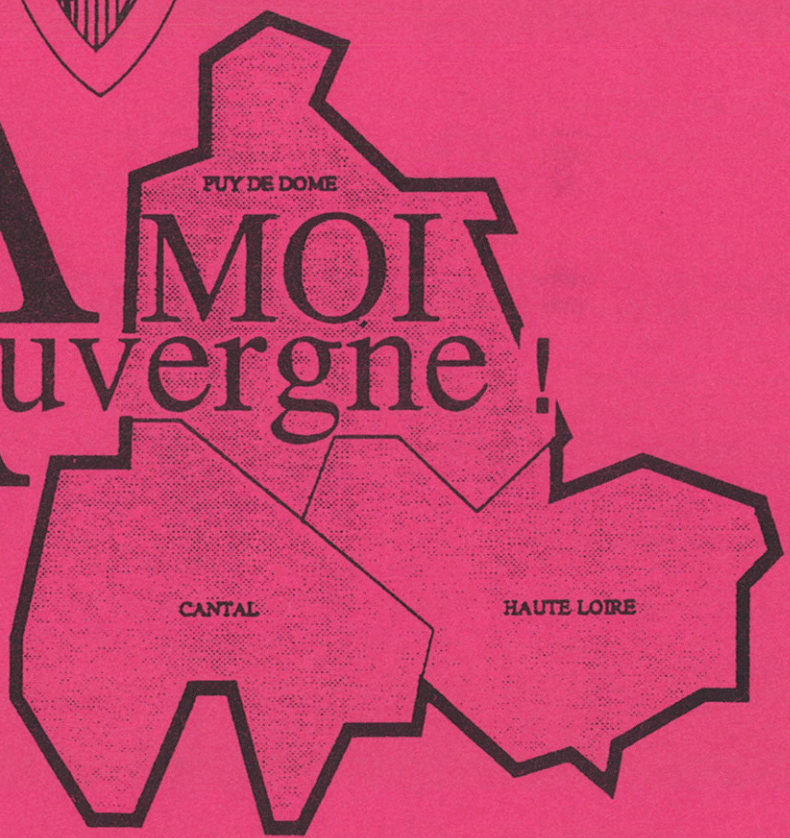

18bis, BOULEVARD VICTOR HUGO 78100 ST GERMAIN EN LAYE

19ème ANNÉE - 3ème TRIMESTRE 1996

N° 77

55 F. LE NUMÉRO

SOMMAIRE

Le mot du Président	.....	page 129
Avis importants	.....	page 130
La vie du Cercle	Compte-rendu de la XVIIIème Assemblée Générale du CGHAV	page 133
Méthodes et sources	Faut-il brûler les logiciels de généalogie sous Windows : la sentence	page 135
	Faut-il brûler tous les Mac ?	page 138
Généalogies des familles	Chavignier, histoire d'un manoir disparu et des ses propriétaires	page 142
	La maison de VERGEZAC, brève histoire	page 147
	Les RAUCHE, de Singles (63)	page 150
	Marie-Lydie VIEYRES, Soeur Marie de Sales à Aurillac	page 153
	Au sujet de la famille MIRMAND, de Concis (paroisse de Solignac)	page 154
Chroniques du Livradois-Forez	Chroniques du Livradois-Forez - n° 32.....	page 162
	1762-1763, grands événements de la vie paroissiale à Ambert	page 165
	Blasons des familles possessionnées à Auzelles.....	page 166
	Le couvent des Cordeliers de Chateldon	page 167
	Quand Henri IV écrivait l'histoire de Lamontgie	page 171
Rubrique des Volcans et Val d'Allier	Rubrique des Volcans et Val d'Allier - n° 8	page 172
	Les notables à Orcival	page 172
	Blasons des familles possessionnées à Orcival	page 174
Annales des Combrailles et Limagnes	Les Annales des Combrailles et Limagnes - n° 22	page 176
	Blasons des familles possessionnées à Giat	page 177
Questions du C.G.H.A.V.	Mode d'emploi des rubriques Questions et Réponses	page 180
	Questions d'ordre général	page 180
	Questions particulières	page 181
Réponses du C.G.H.A.V.	Note préliminaire	page 188
	Réponses	page 188

Les noms des auteurs sont indiqués en tête de chaque article.

COTISATIONS, ABONNEMENTS ET ANCIENS NUMÉROS

Cotisation 1996 (simple ou couple) 40 Frs et **abonnement à la revue** 180 Frs, total **220 Frs** - Cotisation 1996 (Europe) 40 Frs et abonnement 200 Frs, total 240 Frs - Cotisation 1996 (par avion) 40 Frs et abonnement 230 Frs, total 270 Frs.
Abonnement sans cotisation (France), 220 Frs.

Remarque importante : Les cotisations/abonnements des adhérents sont à adresser à M. Robert LEOTOING 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron. Seules les nouvelles adhésions sont à envoyer au Président du CGHAV (accompagnées du règlement), Monsieur Yves GLADEL, 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye.

Numéros anciens disponibles : Les commandes sont à passer à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron. Les expéditions ont lieu au début de chaque mois. Règlement à l'ordre du CGHAV.

Numéros antérieurs à 1990	N° 1 à 50. Certains numéros sont disponibles ou ont fait l'objet d'une réédition en tirage limité, les n° 20, 25 et 29 sont épuisés. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Robert LEOTOING (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse). Les numéros disponibles en quantité limitée seront réservés en priorité à nos adhérents.	
Années complètes	1990 (N° 51, 52, 53, 54)	180 Frs les 4 numéros
	1991 (N° 55, 56, 57, 58)	200 Frs les 4 numéros
	1992 (N° 59, 60, 61, 62)	200 Frs les 4 numéros
	1993 (N° 63, 64, 65, 66)	200 Frs les 4 numéros
	1994 (N° 67, 68, 69, 70)	220 Frs les 4 numéros
	1995 (N° 71, 72, 73, 74)	220 Frs les 4 numéros
Les 4 années 1990 à 1993	N° 50 à 66	600 Frs
Le numéro	De 1990 à 1993 (N° 51 à 66)	45 Frs + 8 Frs de port
	De 1994 à 1995 (N° 67 à 74)	50 Frs + 8 Frs de port
Numéros spéciaux	Table des noms cités dans les N° 1 à 14 (1978 à 1980)	60 Frs
	Table des noms cités dans les N° 15 à 26 (1981 à 1983)	60 Frs
	Table des noms cités dans les N° 27 à 38 (1984 à 1986)	80 Frs
	Index des noms du Dictionnaire des Fiefs de la Basse Auvergne du Comte de Remacle	*épuisé*
	4ème Répertoire des Familles étudiées	*épuisé*

Le Mot du Président

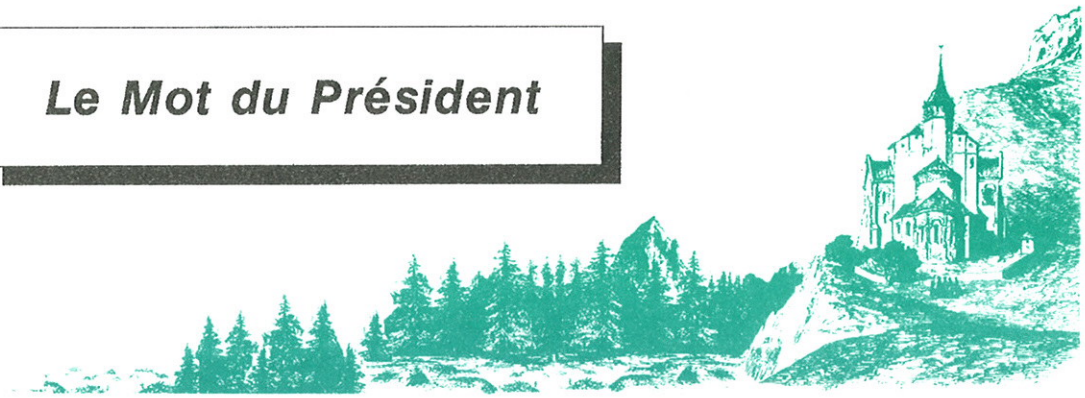

Notre XVIIIème Assemblée Générale, très bien organisée par notre ami Philippe JOUVE, s'est déroulée sous un ciel serein à St Flour.

Cette assemblée présentait la particularité que pour la première fois depuis longtemps, nous avions plus de candidats administrateurs que de postes à pourvoir : 6 candidats pour 5 postes. Le choix a été difficile.

Notre bulletin. Certains exemplaires de "A moi Auvergne !" n° 76 ont été mal imprimés. Il faut le signaler à Monsieur LÉOTOING, et lui renvoyer l'exemplaire déficient pour remplacement.

Auvergnats en migration. Si vous découvrez, lors de vos recherches personnelles dans les dépôts d'archives, des compatriotes, mariés ou décédés loin de nos terres, n'oubliez pas de me le signaler avec le maximum de détails. Merci d'avance.

Je rappelle, aussi, au risque de me répéter, que tout relevé systématique des actes de mariages d'une paroisse non encore dépouillée nous intéresse.

Internet. Quelques adhérents m'ont fait part de l'intérêt qu'ils trouvaient à INTERNET, et ils seraient désireux de communiquer par ce média. Qu'ils nous communiquent leurs adresses sur le NET, et nous les publierons. Cela favorisera les échanges d'information.

Localisation des centres d'intérêts. Nous demandons à nos nouveaux adhérents de préciser dans leur feuille d'adhésion les arrondissements dans lesquels ils effectuent des recherches. Leurs recherches ayant progressé, il est probable qu'ils peuvent, maintenant, préciser les cantons ou communes les intéressant plus particulièrement.

Questions et réponses : Il m'arrive, encore, de recevoir des questions particulières, sans précision de lieu et/ou de date, même approximative. Ces questions ne peuvent pas être publiées. Et, surtout, présentez les sur une feuille séparée avec date d'envoi, nom et numéro d'adhérent. Merci. Et pour les réponses, indiquez vos sources, s'il vous plaît.

5ème répertoire des familles étudiées : J'accepte, toujours, vos contributions, et éventuellement votre souhait de voir disparaître de ce répertoire les familles que vous avez signalé. Il est préférable de ne pas être présent dans ce répertoire si l'on n'a pas l'intention de partager ses informations.

Et, finalement, profitez bien de la fin de vos vacances.

Yves GLADEL

Avis Importants

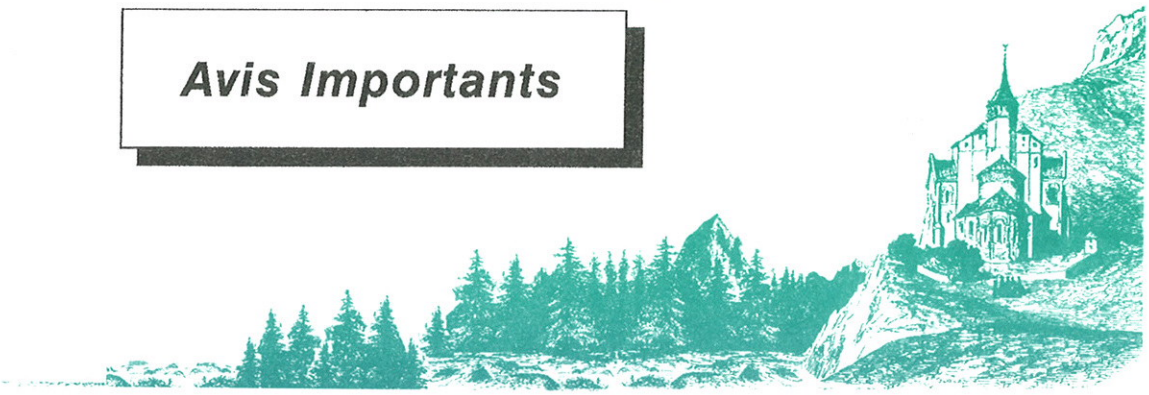

Avis à nos lecteurs

Certains de nos lecteurs nous ont signalé avoir reçu un numéro 76 auquel il manquait quelques pages. Nous sommes désolés de cet incident probablement dû à un "raté" lors de l'impression (tous les exemplaires n'ont pas été touchés).
Les lecteurs qui se retrouvent avec un bulletin incomplet peuvent contacter M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, téléphone 69 03 55 09, et lui renvoyer l'exemplaire litigieux : notre Trésorier leur enverra en retour un numéro 76 correct !

Nouvelle numérotation téléphonique

Nous vous rappelons que le 18 octobre 1996 à 23 heures, les numéros de téléphone en France passeront de 8 à 10 chiffres.
L'indicatif entre région Parisienne et Province disparaîtra (il n'y aura plus besoin de faire le 16 ou le 16-1). Le principe de la nouvelle numérotation est simple : le numéro à 10 chiffres sera le numéro à 8 chiffres actuel précédé de 2 chiffres complémentaires.
- Région Ile de France : 01.
- Nord-ouest : 02.
- Nord-est : 03.
- Sud-est (dont l'Auvergne) : 04.
- Sud-ouest : 05.

A titre d'exemple...
- Pour joindre Yves GLADEL, Président du CGHAV 78100 St Germain en Laye : 01 34 51 52 50.
- Pour joindre Daniel DEGEORGES, Vice-Président du CGHAV 63540 Romagnat : 04 73 62 67 89.

Le prochain bulletin, qui paraîtra fin octobre, vous donnera les nouveaux numéros de vos correspondants.

Les échanges de correspondance

Les nouvelles adhésions, questions, réponses et les textes destinés à paraître dans le bulletin sont à envoyer au Président du CGHAV, Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, téléphone (1) 34 51 52 50.

Tous les chèques (renouvellements de cotisation, bulletins anciens, parutions hors série, **y compris** les tables de mariages) sont à adresser au Trésorier, Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, téléphone 69 03 55 09, règlement au nom du CGHAV.
Les **renseignements** sur ces tables de mariages (listes des tables existantes), sont à demander à :
- Madame Josiane CAILLOT, 48 rue Gabriel Peri, 42100 St Etienne (tables de la Haute-Loire),
- Monsieur Jean Noël MAYET, 25 rue d'Essling 92400 Courbevoie (tables des Combrailles et Limagnes),
- Sinon, à Monsieur Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye (autres tables : Livradois-Forez, Volcans-Val d'Allier, Comtés d'Auvergne, Cantal...).

Date d'envoi de vos projets d'articles

Rappel : compte tenu des délais de parution, les articles destinés à paraître dans le prochain numéro (n° 78, 4ème trimestre 1996) doivent nous être adressés au moins avant fin août 1996.

Calendrier du CGHAV

Nos activités collectives font relâche pendant l'été, pour faire place aux recherches de chacun. Pour la rentrée, voici le programme que nous vous proposons :
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 10 septembre 1996 (de 15 h 30 à 18 h 30, 1 rue St Eutrope à Clermont-Ferrand),
- réunion de la section Puy de Dôme le mardi 17 septembre 1996 (à 18 h au Carrefour d'Échanges, 1er étage, rue du Maréchal Foch à Romagnat), avec comme sujet de conférence : "Les cadrans solaires", par M. Jean Noël TARDY,
- réunion de la Section Haute-Loire le samedi 28 septembre 1996 à 14 heures,
- réunion du groupe Livradois-Forez à Arlanc le dimanche 29 septembre 1996 à 9 heures 30,
- réunion de la section région Parisienne le mercredi 2 octobre 1996 (à 18 h 30 Foyer Saint Jacques 61 boulevard Saint Jacques à Paris),
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 8 octobre 1996,

- réunion de la section région Parisienne le mercredi 6 novembre 1996,
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 12 novembre 1996,
- réunion de la section Puy de Dôme le mardi 19 novembre 1996,
- réunion de la section région Parisienne le mercredi 4 décembre 1996,
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 10 décembre 1996.

Le Cercle Généalogique du Sud-Aveyron

Le Cercle Généalogique du Sud-Aveyron fêtera ses dix ans d'existence les 14 et 15 septembre 1996, à Millau (Aveyron).
A cette occasion, il mettra à la disposition des visiteurs le résultat de ses travaux :
- 300.000 actes de BMS concernant 128 paroisses,
- 20.000 contrats de mariages et testaments, relevés soit aux Archives Départementales, soit chez des notaires.

Vous pourrez consulter sur place ces documents, soit par ordinateur, soit par les éditions réalisées.
De plus, le samedi 14 en soirée et le dimanche matin 15, sont prévues cinq communications intéressant la généalogie. Pour toutes demandes de renseignements : CGSA, impasse du Rajol, 12100 Millau.

Le rapport BRAIBANT

Le rapport remis le 20 juin dernier par M. Guy BRAIBANT, conseiller d'état honoraire, a dressé un état critique de la situation des archives en France, et en particulier, du bilan de la loi de 1979, souvent dénaturée par des décrets d'application.
Parmi les nombreuses propositions faites, on peut notamment citer :
- La réduction des délais de communication, par exemple 25 ans pour la plupart des archives, 50 ans pour les cas extrêmes du "secret défense". Les dossiers comportant des éléments médicaux seraient ainsi ramenés à 50 ans à compter du décès, ou 75 ans à compter du document si la date de décès n'est pas connue.
- Une meilleure prise en compte des archives d'entreprises publiques ou privées, de la Sécurité Sociale (dont on peut imaginer qu'elles seraient fort précieuses pour le généalogiste dans 100 ans).
- Une meilleure coordination nationale, avec le renforcement du rôle de la Direction des Archives de France, pour faire face à la balkanisation des dépôts d'archives.

Odeurs...

Dans le numéro 147 de "Gé-Magazine", de mars 1996, un article de Lysiane CHATEL, ethnologue, intitulé "Bonnes et mauvaises odeurs d'autrefois", relate l'évolution des pratiques d'hygiène au cours des siècles et des perceptions olfactives.

Une citation du médecin BRIENDE en 1798, qui nous concerne : *"On distingue facilement les Quercinois et les Rouergats à l'odeur fétide d'ail et d'oignon qu'ils répandent autour d'eux, tandis que celle des Auvergnats approche celle du petit lait aigri, tournant à la putréfaction* [...] *Les vachers de nos montagnes* [...] *se font suivre au loin par une odeur aigre dont ils infectent l'air".*

Prix National Albert BOUDON-LASHERMES

L'Association des Amis d'Albert BOUDON-LASHERMES, l'érudit (230 ouvrages !) et poète vellave (1882-1967) organise un concours de poésie dans le cadre des Fêtes du Roi de l'Oiseau.
L'oeuvre, en vers français, originale et exclusive, ne devra pas dépasser 40 vers classiques. Le Jury réservera sa préférence aux poèmes inspirés par l'époque de la Renaissance. Il décernera 4 prix :
- le Grand Prix du Concours National de poésie Albert BOUDON-LASHERMES,
- les 1er, 2ème, 3ème Prix du Concours.

Le texte devra parvenir avant le 1er août 1996 à M. Paul DONNADIEU, Breuil de Doue 43700 Brives-Charensac.
Le droit de participation est fixé à 35 francs + 15 francs par poème proposé, à joindre en chèque ou timbres postes. Toute demande de renseignements ou autre correspondance devra être accompagnée d'une enveloppe timbrée.

Le VIIIème Centenaire Montferrandais

"Montferrand (1196-1996)" est le recueil sous la direction de Josiane TEYSSOT des conférences données à l'occasion du VIIIème Centenaire de la Charte de Franchises de Montferrand. Ouvrage publié par l'association "Il était une fois Montferrand" 19 allée des Tilleuls 63100 Clermont-Ferrand, au prix de 110 francs.
Les conférences sont :
- "la Charte de Montferrand", par Pierre CHARBONNIER,
- "la femme au XIIème siècle", par Josiane TEYSSOT,
- "les troubadours en Auvergne", par Michel MEYLAC,
- "les jeux et la fête au Moyen-Age, par Brigitte FRAY,
- "l'art roman en Auvergne", par Anne COURTILLÉ,
- "s'alimenter à Montferrand au temps de la Charte", par Arlette MAQUET,
- "la vie quotidienne à Montferrand au XIIIème siècle", par Anthony LODGE,
- "les relations extérieures de Montferrand au XIIIème siècle", par Josiane TEYSSOT.

Il faut citer également, "Montferrand, institutions consulaires, vie quotidienne (XVème, XVIème, XVIIème siècle". Ouvrage (à compte d'auteur) de Charles THIOLIER, disponible à la librairie ROME (à Clermont), au Musée des Beaux-Arts (Montferrand) et à la Maison de la Presse (Montferrand), au prix de 160 francs.

L'auteur a déchiffré les actes notariés des XVème, XVIème, XVIIème siècles exhumées par Me DETEIX. Il s'est particulièrement penché sur les institutions consulaires de la période 1421-1649.

Autres parutions

- "Meubles populaires de Haute Auvergne", de Jean Claude ROC, éditions Watel (Brioude), 290 pages. l'histoire du haut pays à travers ses coffres à sel, ses buffets, et autres merveilles propres à charmer nos intérieurs.
- "Les Jardins de Vulcain", d'Yves MICHELIN, aux Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, diffusion CID, 131 bd St Michel 75005 Paris (290 francs + 23 francs de frais d'envoi). Une analyse à la fois géologique, naturaliste, historique, sociale et économique des paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain de la chaîne des Puys.
- Le n° 11 des "Cahiers Savoyards de Généalogie" est consacré aux familles BUTTIN, CARRIER, CHATENOUD, DELUERMOZ, GARCIN, PERROUD. A commander auprès du Cercle Généalogique de Savoie, Maison des Associations, rue St François 73000 Chambéry (150 francs + 30 francs de frais d'envoi).
- La "Bibliographie raisonnée de généalogie", sous la direction de Jean Louis BEAUCARNOT, rassemble 6 ouvrages : "ABC de la généalogie" (Jean Louis BEAUCARNOT, "Guide des recherches sur l'histoire des familles" (Gildas BERNARD), "Lire le français d'hier, XVème-XVIIIème siècle" (Gabriel AUDISIO et Isabelle BONNOT-RAMBAUD), "Les français d'hier, XVème-XIXème siècles" (Gabriel AUDISIO), "Dictionnaire étymologique des noms de famille" (Marie Thérèse MORLET), "Mes 254 premiers ancêtres". L'ensemble 1044 francs (y compris frais de port). Renseignements auprès de la Libraire des Loisirs Créatifs, 11 rue des Vignes BP 25, 63530 Volvic, téléphone 73 33 69 44.

Les manifestations de l'été

- Jusqu'au 15 septembre 1995, l'Association des Amis de l'Objet d'Art Savant et Populaire présente à l'Espace Nicole CHOLET (rue de Médicis 6270 Busséol) la XVIIème Exposition sur la Connaissance de l'Objet, et qui est cette année "Sous le signe de la balance des poids et des mesures". Seront présentés des balances, des poids, des mesures (de liquide, de matières sèches, métriques). L'exposition présente également la reconstitution d'ateliers (charpentier, tonnelier, charron).
- Jusqu'au 15 septembre 1995, au Musée d'Art et d'Archéologie d'Aurillac, "l'orfèvrerie en Haute Auvergne", une collection de plus de 300 objets sacrés ou profanes, témoins des siècles passés.
- Jusqu'au 30 septembre, au Musée Crozatier du Puy en Velay, "évocation de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de leurs origines à nos jours".

Télématique

- 3617 Racina est un serveur de localisation des patronymes (180.000 noms de familles), conçu par Jean Louis BEAUCARNOT : 5,57 F/mn.
- Karolus est le nouveau serveur de l'Institut de Documentation sur l'Histoire des Familles (13 rue des Frères Dreyfus, 02600 VILLERS-COTTERET). Ce serveur a la particularité de ne pas être sur Minitel... mais sur Internet.

Notre Carnet

- M. Georges TEILLARD d'EYRY (CGHAV - 256) et son épouse nous font part du mariage de leur fille Isabelle avec Monsieur Anthony FRANCHETERRE, célébré en l'église de Champignolles (89), le 29 juin 1996, nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes époux, et à leurs parents !
- Nous apprenons la naissance le 2 mai 1996 à Clermont-Ferrand d'Élia Guilhène Sanilhac, fille de M. Guy REYNOIRD (CGHAV - 1541) et de son épouse, née Elda GREGORIS. Pour la petite histoire, Sanilhac est à l'origine un toponyme ardéchois, celui de la commune dont était originaire le premier REYNOIRD fixé en Auvergne, par son mariage en 1764.
- M. Laurent CHEVALEYRE nous fait part de la naissance de son petit-fils Thibaud CHEVALEYRE, le 18 mai 1996, treizième du nom, après Denis (° 1965), Laurent (° 1934), Gilbert (1910-1975), Laurent (1861-1932), Etienne (1831-1909), Claude (1800-1857), Etienne (1768-1855), Jean (1742-1816), Jehan (1688-1742), Estienne (1650-1737), Mathieu (1608-1677), Annet 1570-1636).
- Avec un peu de retard, Mme Germaine DEMATHIEU-MALLET (CGHAV - 629) et son époux nous signalent la naissance, à Chandler, près de Phoenix (Arizona, USA), de leurs petits-enfants Sophie et Jonathan DEMATHIEU-FABIE. De nouveaux "auvergnats en errance" !

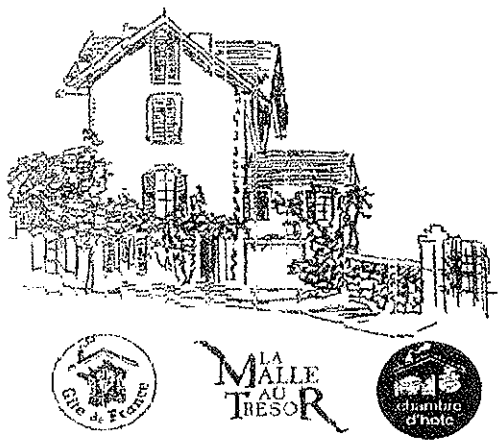

Chambres d'Hôtes
- Brigitte LAROYE rue du 8 mai 1945 -
63590 Cunlhat - téléphone 73 72 20 87

La vie du Cercle

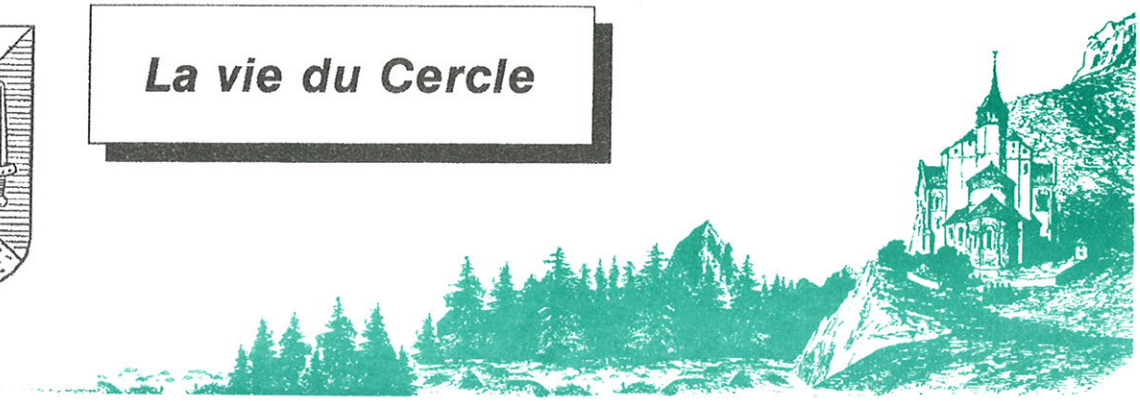

COMPTE-RENDU DE LA XVIIIème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Le Conseil d'Administration du 8 juin 1996

Étaient présents : Mmes BEGON-FOURNIER, BRUNEL, MM. DEGEORGES, GLADEL, JOUVE, LEOTOING, MAYET, ROUGIER.
L'ordre du jour a été le suivant :

1- Une analyse de notre (bonne) situation financière, sur la période 1991-1995.
2- L'évolution de notre bibliothèque clermontoise.
3- L'intensification de notre politique de publications, avec des "Hors-série" de "A moi Auvergne !".
4- Les investissements du Cercle : informatiques et téléphoniques.
5- Nos activités en Cantal, Lozère, et notre collaboration avec les autres Associations généalogiques (voire plus loin).
6- La préparation du Congrès de Bourges en 1997, le XXème Anniversaire de notre Cercle en 1998.

L'Assemblée Générale du 8 juin 1996

L'assemblée Générale s'est tenue dans la belle salle restaurée des Jacobins à St Flour, mise aimablement à notre disposition par la municipalité.
Nous avons regretté l'absence de M. Éric JUNG, directeur des Archives Départementales du Cantal, retenu par le congrès sur le pape Gerbert, et de certains adhérents n'ayant pu se joindre à nous.
Nous avons par contre été heureux de pouvoir dialoguer avec les membres du GEHRG de St Flour.

Rapports Moral et Financier

État des lieux :

- Fin 1991, 514 adhérents dont 63 nouvelles adhésions.
- Fin 1992, 527 adhérents dont 74 nouvelles adhésions.
- Fin 1993, 556 adhérents dont 82 nouvelles adhésions.
- Fin 1994, 589 adhérents dont 98 nouvelles adhésions.
- Fin 1995, 602 adhérents dont 77 nouvelles adhésions.
- Au 01.06.1996, 608 adhérents dont déjà 70 nouvelles adhésions.

La répartition géographique de nos adhérents :

- 158 (26%) résident au pays (03-12-15-43-46-48-63) dont 108 dans le 63.
- 198 (33%) résident en région Parisienne,
- 41% résident dans les autres départements avec 2 points forts : le Rhône (69-42) et les Bouches du Rhône et la Côte d'Azur, ce qui nous a amené à y organiser des réunions locales.

Nos relations avec d'autres cercles généalogiques d'intérêt local : Cercle Généalogique d'Aubière, association "Delà les Bois" de Monistrol sur loire, "Le Jacquemard" de Langeac, Association Généalogique du Pays d'Arlanc, Cercle Généalogique de la Loire, se sont fructueusement continuées.
Compte tenu de la prédominance des "émigrés", la priorité est et reste toujours donnée aux moyens de communication. Je rappelle ci-dessous les points saillants.
La Revue "A moi Auvergne !" sort à l'heure, et nous essayons de toujours améliorer son contenu. Pour mémoire :

- En 1991, nous avons résorbé les anciens retards de parution. N° 55-58 : 176 pages
- En 1992, la revue est parue comme prévu. N° 59-62 : 220 pages (25 % en plus)
- En 1993, un retard au 1er trimestre, ensuite parution normale. N° 63-66 : 240 pages (9% en plus).
- En 1994, nouvelle présentation (typologie sur 2 colonnes). N° 67-70 : 240 pages.
- En 1995, nouvelle couverture. N° 71-74 : 244 pages.

Il faut aussi signaler la progression importante des questions posées dans le bulletin :

- 1991 : 150 questions et 75 réponses.
- 1992 : 147 questions et 82 réponses.
- 1993 : 317 questions et 142 réponses.
- 1994 : 466 questions et 177 réponses.
- 1995 : 552 questions et 186 réponses.
- mi-96 : 306 questions et 127 réponses.

Le pourcentage de réponses se confirme comme globalement constant d'une année à l'autre, à 30 % environ.

Une nouvelle édition du "Répertoire des familles étudiées" est prévue pour fin 1996. La liste de ces familles est accessible sur le Minitel 3617 GENEABV.

Les réunions sont de plusieurs ordres :

- mensuelles pour la Région Parisienne,
- annuelle pour le Livradois-Forez (avec M. PONCHON),
- annuelle pour les Combrailles et Limagnes (avec MM. MIOCHE & MAYET),
- annuelle pour les Volcans-Val d'Allier, et les Comtés d'Auvergne (avec Mmes BRUNEL et BEGON-FOURNIER),
- annuelle pour la région Lyonnaise, depuis 1992 (avec Mme GASNE),
- bimensuelles depuis avril 1991 dans le Puy de Dôme (avec Daniel DEGEORGES),
- annuelle depuis 1994 en Velay (avec Mme CAILLOT),
- une première réunion en Midi-Provence en février 1996 (avec Mme BRIFFE).

A noter en 1997 le congrès de la Fédération Française de Généalogie à Bourges.

Le téléphone est le moyen le plus commode de me contacter, car étant à la retraite, je suis souvent présent. Pour le courrier, mes tentatives de réponses rapides ne sont point toujours couronnés de succès.

L'informatique : les échanges de renseignements par envoi de disquette permettent de gagner un temps précieux, 50 adhérents ont des micros compatibles PC.

Quelques projets d'intérêt général qu'il est possible de citer :

- La liste des adhérents récents est parue dans le bulletin n° 76 (adhérents n° 1647 à 1743).
- Le dernier index des questions et réponses est paru dans le n° 68 (années 1988-1992), un nouvel index sera publié, sous une forme qui reste à étudier (compte tenu du volume croissant de questions).
- Les tables des articles publiés sont parues dans les n° 67 (année 1993), 71 (année 1994), 75 (année 1995).
- Le récapitulatif des répertoires alphabétiques des mariages de l'Ancien Régime parait annuellement, le dernier dans le n° 75.
- La publication d'un récapitulatif depuis les origines des adhérents du CGHAV (actuels ou tous ?) est envisagée.
- Une politique de publications de "Hors-Série" devrait être menée

Au 1er juin 1996, plus de 120.000 mariages ont été édités contre 100.000, il y a un an, soit :

- 17 paroisses du Cantal, 5.000 mariages.
- 36 paroisses de Haute Loire, 15.000 mariages.
- 171 paroisses du Puy de Dôme, 102.000 mariages.

Le bilan financier 1995, présenté par Robert LEOTOING (voir le n° 76) a été suivi de l'approbation des comptes.

Renouvellement des Administrateurs sortants

Il y a eu 169 votants, présents ou représentés et 6 candidats pour 5 postes à pourvoir.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- Mme Jacqueline BRIFFE (déléguée Midi-Provence, se présentait pour la première fois), 161 voix, élue,
- M. Daniel DEGEORGES, 169 voix, réélu,
- M. Robert FALCIMAGNE, 6 voix,
- M. Philippe JOUVE, 169 voix, réélu,
- M. Henri PONCHON, 169 voix, réélu,
- M. Bernard ROUGIER, 168 voix, réélu.

Questions diverses

Le budget prévisionnel 1996 est présenté, la cotisation 1997 reste volontairement inchangée, bien que "A moi Auvergne !" aura une légère augmentation du nombre de pages (de 244 pages en 1995 à 256 pages en 1996).

Sur notre serveur Minitel, il y a à ce jour 17.000 mariages entrés à fin Avril (mariages avec filiations).

Activités et travaux du CGHAV sont présentées par région : Puy de Dôme, Haute-Loire... et Cantal. Le réveil généalogique de ce dernier département sera une des priorités du Cercle.

La conclusion de l'Assemblée Générale

Une suspension de la séance pour permettre le renouvellement du Bureau du Conseil d'Administration. Ses membres sont réélus dans leurs fonctions.

Une question est restée en suspens : le lieu de la prochaine Assemblée Générale. Celle-ci a eu lieu dans le Cantal en 1996, et, normalement, devrait être dans le Puy de Dôme en 1997 ; mais en 1998, le CGHAV aura 20 ans et nous avons donc l'intention de tenir notre XXème Assemblée Générale à Clermont-Ferrand. D'où la question : où tenir l'Assemblée Générale en 1997 ?

En marge de l'Assemblée Générale

Ce compte-rendu est très synthétique, il ne doit pas oublier le remarquable programme d'accompagnement élaboré avec efficacité par Philippe JOUVE :

- le choix d'une salle historique pour notre Assemblée Générale...
- une visite de la Ville Haute, guidée par Philippe JOUVE,
- un retour à la Salle des Jacobins, avec un vin d'honneur donné par la municipalité qui nous aura offert une belle hospitalité !
- un bon repas, une bonne nuit...
- et le dimanche, une matinée passionnante, avec la visite de 2 des sites de l'Écomusée de la Margeride, "la ferme de Pierre ALLEGRE", et "l'école de Clémence FONTILLE", visite commentée par une remarquable conteuse,
- un retour à la Ville Haute de St Flour, pour un autre bon repas (typiquement auvergnat, mais pour autant très digeste !) avec une très belle vue panoramique...
- et enfin, notre séparation.

L'une des plus agréables Assemblées Générales de ces dernières années. Bravo à Philippe JOUVE !

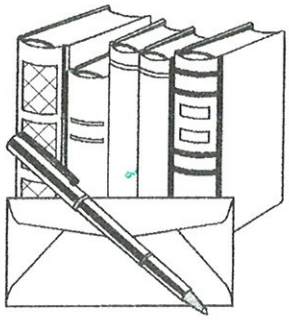

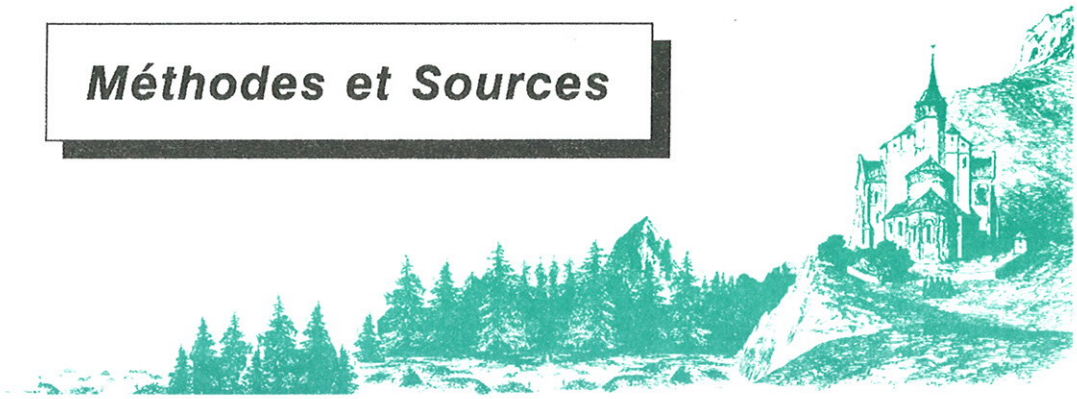

FAUT-IL BRULER LES LOGICIELS SOUS WINDOWS : LA SENTENCE ?

par Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

L'article paru dans le numéro 75 (pages 12 à 19) a suscité de nombreuses réactions, et beaucoup d'échanges avec les adhérents du CGHAV, que ce soit au cours de conversations téléphoniques, des réunions du Cercle, ou même par écrit.
Plusieurs des auteurs ou éditeurs des logiciels cités nous ont également contacté. Nous les remercions de cette volonté de dialogue.
Enfin, les VIèmes Rencontres d'auteurs de logiciels de généalogie ont eu lieu les 30 et 31 mars 1996, au Lycée Michelet à Fontenay sous Bois.
Il me semble donc utile de faire un point complémentaire...

Une lettre de M. Gérard DUCROT

M. DUCROT nous a envoyé une très longue analyse de la question, nous la reproduisons dans son intégralité, dans les pages qui suivent.
Je rappelle à ce propos que les pages de "A moi Auvergne !" sont ouvertes à tous les adhérents. En ce qui concerne l'informatique, se sont par exemple, déjà exprimés, outre votre serviteur, Jean François CROHAS en 1992, Georges TEILLARD d'EYRY en 1994.
Comme l'analyse de M. DUCROT fait référence à mes propres réflexions, je préciserai quelques points :
1/ Mon article était uniquement consacré aux logiciels de généalogie familiale, je n'ai pas traité, et je n'avais pas l'intention de traiter, des logiciels de dépouillements systématique (il n'en existe d'ailleurs pas sous Windows). Je suis tout à fait d'accord avec Monsieur DUCROT : il s'agit de questions distinctes.
2/ Monsieur DUCROT cite des logiciels importés des USA. Je n'ai effectivement pas voulu en parler. Je considère en effet que la généalogie anglo-saxonne (sources et méthodes) est trop différente de la notre pour que ses outils informatiques puissent être importés comme tels. Et puis, je déteste devoir travailler en anglais : rien n'est plus idoine pour faire des erreurs ou des fausses manoeuvres, faute d'une compréhension suffisante.
3/ Pour le reste, j'ai bien précisé que mon analyse m'était personnelle et n'engageait que moi.
4/ En ce qui concerne la conclusion de Monsieur DUCROT, je maintiens mon analyse : il faut parfois savoir attendre, sans pour autant faire l'âne. La preuve : c'est que 6 mois après la rédaction finale de mon premier article, que je vous propose aujourd'hui un "verdict" plus affirmé... mais parce que j'ai attendu que la situation se décante.

Une lettre de M. Raymond GRANIÉ

"En 1991, j'ai acheté Généal (assez cher), ce logiciel n'a fonctionné qu'un temps et n'a pas eu du tout le suivi bisannuel promis. Pour des sorties sous Dos, les tableaux et listes étaient assez clairs, complets et bien lisibles. Malheureusement, le logiciel se bloque et il est inutilisable. Ce qui confirme votre opinion sur ce prestataire de service.
En 1995, j'ai testé Généatique II et Généatique sous Windows version I. Autant le premier est très complet mais avec des sorties à peine moyenne, autant le second était inutilisable. Le CDIP m'a envoyé les disquettes d'essai de la seconde version sous Windows, elle fonctionne, mais ne m'a pas enthousiasmé.
En même temps que Généatique II, j'ai eu la disquette d'essai de Wingao. Étant donné le rapport qualité-prix, la clarté des sorties imprimées, échaudé par l'expérience Généal, et bien que Wingao soit moins complet que Généatique II, j'ai opté pour le logiciel de M. PARLY. A signaler que ce dernier répond au courrier, qu'il dit vouloir tenir compte des suggestions qui lui sont faites. J'attends avec impatience la prochaine version."

Win Généalogic

M. Toussaint ROZE, le jeune auteur de ce logiciel (attention, son adresse a changé : 70 rue Danton 35700 Rennes), nous a aimablement adressé la dernière version 4.3 de son logiciel (nous avions précédemment testé la version 4.11).

Cette nouvelle version se distingue de la précédente par un module statistique riche et d'utilisation agréable.
Il est par contre très dommage que l'importation de fichiers Gedcom se passe toujours aussi mal : l'indexation des fiches en Sosa-Stradonitz est alors perdue.
Selon son auteur, l'évolution de Win Généalogic n'est pas terminée, mais il n'est pas prévu sur le court terme de modifications importantes.

Wingao

Son auteur, Monsieur Didier PARLY, nous informe travailler à une version 4 qui devrait être disponible courant 1996, mais sans qu'il puisse nous en préciser la date.
Celle-ci devrait permettre, entre autres, de gérer des images au format bitmap "*.BMP".
Suite à plusieurs remarques, il a tout à conscience que le nombre de mariages (3) et d'enfants (15) par individu n'est pas suffisant, et il va essayer d'en augmenter le nombre.
En attendant la version 4, il nous adressé la version 3.04 qu'il diffuse actuellement, mais qui ne présente que des modifications mineures par rapport à la version 3.01 que nous avions testé.

Hérédis

BSD Concept, la société qui a développé Hérédis, nous a adressé la version 2.5 actuellement diffusée.
Par rapport à la version 2 que nous avions étudié, outre une esthétique toujours agréable, elle permet, entre autres, de gérer une note familiale (différente de la note par individu), et aussi d'exporter, en ASCII, des listes éclairs.
L'évolution d'Hérédis devrait étendre à d'autres états et restitutions la possibilité d'exportation en ASCII (et donc la récupération dans le logiciel de traitement de texte de votre choix).

Généatique pour Windows

Le CDIP nous a adressé la version 96.1 de Généatique pour Windows, nous n'avions disposé que de la documentation portant sur la version 95.2.
Nous avons par ailleurs assisté à une démonstration du logiciel le 23 mars dernier.
Cet intitulé anodin, "version 96.1", cache en fait une petite révolution : l'existence d'un souple et puissant générateur graphique (arbres d'ascendance, descendance, roue) : cet outil innovant est, sincèrement, sans équivalent pour le moment, dans l'univers des logiciels de généalogie sous Windows (et je n'exagère pas).
L'existence d'un éditeur intégré permet de sauvegarder vos listes, fiches, etc... (elles aussi, paramétrables selon de nombreux critères d'analyse) dans un fichier réutilisable par votre traitement de texte habituel, que ce soit dans un format texte ou *.RTF (qui sauvegarde donc la mise en page).
Généatique pour Dos est bien entendu compatible à 99,9% avec Généatique pour Windows, Généatique pour Windows le reste à 100% avec Généatique pour Dos.
J'ai testé sans aucun problème ce logiciel avec une base de données de plus de 1000 individus.
Cette version sous Windows est donc une version "adulte", qui dispose de la quasi-totalité des fonctions de la version sous Dos (la version sous Windows étant de plus livrée avec quelques utilitaires Dos) : seules manquent quelques fonction comme la recherche de parenté entre 2 individus.
L'équipe dynamique du CDIP a par ailleurs bien l'intention de continuer à faire évoluer son produit, et l'on peut déjà parier sur l'existence d'une version 97...

Parentèle

Nous avons été relativement sévère envers ce logiciel, c'est ainsi du moins que l'a ressenti Deltasoft, la société éditrice, qui nous a adressé son plaidoyer :
"Sans reprendre le débat de fond que nous avons entamé au téléphone, je me permets cependant d'attirer votre attention sur quelques points :
** Parentèle est développé à partir d'une "vraie" base de données. C'est un point fort, qui garantit son évolution, et lui permet de gérer par exemple, un nombre illimité de personnes, d'événements par personne, ou de champs "texte" (chacun de 65 000 caractères : cf Hérédis 2, page 16 de votre revue). Ce corollaire peut être une certaine lenteur, d'ailleurs toute relative (la renumérotation d'une famille de 1.248 personnes ne prend par exemple que 2 minutes, avec recherche d'implexes sur les ascendants, sur un Pentium 60 MHz), et quelques imperfections liées à la jeunesse de l'outil (FoxPro) et de l'environnement Windows : nous devons en effet tenir compte des différences entre Windows 3.1 et Windows 95, lequel n'est sorti que fin 1995. Vous pourrez constater un réel progrès dans cette nouvelle version, dans laquelle nous avons corrigé tous les bugs ou problèmes connus à ce jour.*
** Il est dommage que votre comparatif mette sur le même plan toutes sortes de logiciels, en occultant certains points qui, à notre avis, sont essentiels, par exemple : la gestion des implexes, la gestion des individus isolés (auxquels peuvent se rattacher une branche autonome), la possibilité de supprimer très facilement et efficacement les doublons (soit au moment de la création d'une fiche, soit ultérieurement), les éditions de biographies, etc...*
** La "complexité" d'utilisation d'un logiciel nous parait à la fois relative et subjective, et très dépendante, vous en conviendrez, des connaissances et de l'expérience que l'on reconnaît à soi-même et à l'utilisateur potentiel de ce logiciel. Nous n'avons en tout cas que très peu de problèmes de cette nature avec nos clients (qui sont plusieurs centaines, alors que le produit n'est disponible que depuis septembre), très satisfaits au contraire de la souplesse et de la richesse de la navigation. Il est vrai qu'ils disposent d'un manuel complet, peut-être de plus de temps que vous-même, et de notre aide éventuelle.*

** La gestion d'éléments multimédia n'implique pas forcément un investissement couteux : il est facile et accessible financièrement à chacun, de faire développer par exemple une pellicule photo sur un CD Kodak.*
D'autre part, si l'achat d'un scanner A4 reste important pour un budget personnel - 2 000 F environ, mais moins de 1 000 F pour un scanner "à main" - il est par contre très réaliste de l'envisager au sein d'un club ou d'un cercle, qui peut le "louer" à ses adhérents en fonction de leurs besoins, et très vite le rentabiliser. Des officines informatiques proposent d'ailleurs des services "à la carte" (par exemple : mise à disposition dans leurs locaux d'un micro avec scanner, pour 25 F les 15 minutes).
** Vous le soulignez, notre logiciel se veut ambitieux. Lorsqu'on construit un immeuble, plus on veut monter d'étages, plus il est important de se préoccuper des fondations. Nous avons développé un outil moderne et stable dans ses grandes lignes, mais aussi largement évolutif : nous nous attachons par exemple à accroître les possibilités de sorties d'informations (états, export...) et les fonctions "utilitaires" (recherches, sélections, tris...), et souhaitons proposer un logiciel convenant de plus en plus au généalogiste confirmé, tout en restant très accessible à l'amateur. Pour cela, nous restons à l'écoute des remarques et suggestions de nos clients, et nous efforçons d'en tenir compte: certaines évolutions récentes de Parentèle répondent d'ailleurs à des demandes concrètes d'utilisateurs."*
Avec cet argumentaire, Deltasoft nous a adressé une disquette de la version 1.0j aujourd'hui diffusée. Mais je maintiens mon analyse du numéro 75 :
* Le logiciel est terriblement lent, alors que je dispose pourtant d'un 486 DX 100 (ce n'est peut-être pas un Pentium 60, mais quand même !).
* Il y a toujours des bugs - j'ai encore "planté" mon micro-ordinateur en utilisant tout à l'heure le logiciel.
* Deltasoft évoque les plusieurs centaines de généalogistes qui auraient acquis le produit ; c'est pourquoi je suis d'autant plus sévère sur sa qualité...
* Pentium, CD Kodak, scanner, etc... La bourse des généalogistes n'est pas extensible à volonté !

Les VIèmes Rencontres d'auteurs de logiciels

Elles ont eu lieu au Lycée Professionnel Michelet de Fontenay sous Bois, les 30 et 31 mars 1996. Les auteurs de Généatique, Wingao, Hérédis, étaient ainsi présents. Les autres logiciels que j'ai aperçu n'apportent rien de bien nouveau. Je les énumère ci-dessous.

Gentree 3.1

J'avais été très sévère sur la version dite 4 (en fait 1.4 ?) que j'avais étudié. J'ai pu observer la version 3.1 : elle est plus intéressante. Toutefois, la complexité des modes de saisie reste absconse. Ainsi, pour saisir le lieu d'un événement, il faut saisir le nom de celui-ci dans un champ libre associé au dit événement, en le faisant précéder d'un caractère de contrôle...
Par contre, les utilitaires (contrôle de cohérence, etc...) sont utiles, ainsi que le module statistiques. L'importation Gedcom ne pose pas de problèmes.
Ce logiciel (à acquérir auprès de l'auteur, M. Michel POTIER, au prix de 200 francs) a fait certainement l'objet d'une analyse informatique poussée. Par contre, son ergonomie et sa facilité d'utilisation restent, pour le moment, sujettes à caution...

Généalogos

Ce logiciel originaire du monde Mac est édité par la société PPP, 12 rue Marcel Bourdarias 93400 St Ouen. Sa version pour Windows existe désormais. Mais...
1/. Seule la version Windows 95 est disponible, la version Windows 3.1 est promise, mais pour quand ?
2/. Le module graphique n'est pas encore disponible, même sous Windows 95.
3/. 8 Mo de RAM au minimum sont indispensables (12 Mo recommandés...)
4/. Cette version, sans le module graphique, coûte 1.190 francs pour la version limitée à 500 fiches, 1.890 francs pour la version autorisant 10.000 fiches. Et le module graphique devrait tourner autour de 850 francs. Total : plus de 2.700 francs ! Alors, certes, c'est un logiciel semble-t-il puissant (je dis semble-t-il, puisque je ne l'ai pas testé, n'ayant pas Windows 95). Mais êtes-vous prêt à investir une telle somme ?

Griot Alternative

Déception, la nouvelle version tant attendue (la version n° 3) reste sous Dos ! Politique délibérée de I & T Pertuy, les éditeurs du produit ? Toujours est-il que du coup, compte tenu de l'objet de mon analyse (les logiciels sous Windows), je ne l'étudierai pas.

Ma conclusion

A ce jour, j'aurais tendance à considérer que, en ce qui concerne les logiciels sous Windows, 2 produits se sont détachés, Hérédis, Généatique.
Chacun a son point fort et son point faible : Généatique à un module graphique et des possibilités d'exportation de résultats fortes, les outils d'analyse poussée (recherche de parenté, statistiques) sont par contre un peu faibles. A l'inverse, les états ne sont pas exportables sous Hérédis, par contre, des fonctions assez pointues existent. Win Généalogic et Wingao, moins puissants, restent des logiciels intéressants. L'exportation et l'importation via Gedcom entre ces 4 logiciels se passent plutôt bien.
Il est probable que l'évolution de Généatique et Hérédis les conduira à rapprocher leurs possibilités et outils (Hérédis en créant des possibilités d'exportation, Généatique en développant les outils de recherche approfondie).
Pour ma part, j'ai tranché, ma généalogie est désormais en cours de saisie. Je ne vous dirai pas avec quel logiciel !

FAUT-IL BRULER TOUS LES MAC ?

par Gérard DUCROT (CGHAV - 1652 et CGSL - 1145)

Dans son article "Faut-il brûler tous les logiciels de généalogie" paru dans "A moi Auvergne !" n° 75, Jean Noël MAYET nous donne sa réponse *"ces deux années ont vu le triomphe définitif du système d'exploitation Windows 3.1"*. Je n'ai pas lu le n° 68 contenant l'article précédent (je n'étais pas adhérent du CGHAV à cette époque) et j'espère ne pas enfoncer une porte ouverte en vous faisant part de mes réflexions. Si cela était je demande l'indulgence du tribunal.

En dehors du fait que je ne vois pas pourquoi un système d'exploitation serait cité dans une analyse de logiciels de généalogie, cette profession de foi me rappelle l'époque des années 60 où les services informatiques des entreprises s'appelaient "Services IBM". De grâce, ne prenons pas partie, car nous passerions à côté du véritable débat qui consiste à définir le besoin du généalogiste et celui des Cercles. Cela dit, je suis ravi que les utilisateurs de PC puissent enfin avoir, avec Windows, la convivialité que les utilisateurs de Mac ont depuis 1984. Ce débat sur les systèmes est d'autant plus inutile que IBM et Apple se sont mis d'accord récemment sur un "moteur commun" ; les nouvelles machines, de ces deux marques, sont maintenant équipées d'un microprocesseur commun. Petit à petit, dans les prochaines années, le parc de machines sera compatible Mac et PC. Il ne restera plus qu'à rapprocher les systèmes d'exploitation et l'organisation des machines pour que les convivialités soient comparables. Les automobiles le sont, ce qui ne les empêchent pas d'avoir une offre très variée qui nous permet de choisir notre "bagnole" selon nos goûts et nos besoins. N'allumons pas des feux inutiles et revenons à l'essentiel en posant les questions classiques.

Quels sont les besoins généraux du généalogiste moyen ?

Au travers de mes propres besoins, je pense que le généalogiste moyen recherche un outil qui ne soit pas une usine à gaz mais un logiciel qui lui permette de traiter un fichier tournant autour de 1.000 à 10.000 personnages, d'y entrer facilement les informations que l'on peut trouver dans les archives françaises sur une période de 400 ans environ, et d'éditer des listes, des arbres d'ascendance, de descendance, de famille et de "cousinage", clairs, sur des imprimantes courantes. Peut-être aussi la possibilité d'édition de fichiers Gedcom, mais je n'en suis pas convaincu. En ce qui concerne la qualité de l'impression de fiches, je ne suis naturellement pas opposé à en disposer mais cela ne me parait pas un critère de choix puisque l'informatisation est censée faire disparaître les fichiers papiers. Faut-il rappeler que deux fichiers qui cohabitent (disque, disquette et papier) sont rarement au même niveau de mise à jour.

Quels sont les besoins généraux des Cercles de Généalogie ?

A mon humble avis, car je ne fais partie d'aucune instance, j'exprimerai ici que ce que l'adhérent de base, que je suis, espère trouver dans les fichiers offerts par les Cercles. J'ai testé le Minitel et je trouve la formule très lourde, coûteuse et peu satisfaisante pour la reprise des informations sur ordinateur. Il faudrait que le choix de la consultation puisse être fait avant l'ouverture de la session Minitel et que le premier écran permette de concrétiser directement ce choix sans passer par une succession d'écrans plus ou moins utiles. Je sais bien qu'une partie du coût de la minute de connexion revient au serveur et donc au Cercle, mais je préférerai payer la minute un peu plus cher et ne pas voir se dérouler lentement, très lentement, d'une façon exaspérante, je ne sais combien d'écrans.

Dans cette optique j'ai rêvé d'une informatique consultable à distance (ou par transmission de disquettes ou de listes) et imaginé ce que cela implique en matière d'organisation et de traitement de l'information :

- Trouver dans la revue une description détaillée des données mises à disposition sur le serveur (structure des enregistrements et liste des fichiers) sous forme d'une table des matières ordonnée avec le code pour accès direct sur le serveur.
- Offrir, dès le premier écran de la consultation sur le serveur, un menu simple proposant soit d'entrer directement le code de la consultation souhaitée, soit un menu des données disponibles, avec code, si, oh scandale, on a perdu notre précieuse revue.
- Gérer des fichiers de volumes variables (de quelques centaines à plus de 100.000 enregistrements).
- Disposer d'un outil de saisie des données allant de l'écran de saisie, très simple et spécialisé, à la lecture de disquettes de différents formats (PC ou Mac, texte ou Gedcom) afin que les bénévoles et autres, qui ont la gentillesse de donner leur temps ou le fruit de leur travail de recherche, ne soient pas rebutés au point de ne remettre que des manuscrits ou des documents dactylographiés. Ce qui implique aussi que la structure des informations soient connue de tous (*).
- Disposer de commandes de sélection et de recherche puissantes, de systèmes d'édition de liste ou de disquette et de systèmes d'exploitation pouvant lire indifféremment des données formatées Gedcom, texte, d'origine PC ou Mac.

(*) Je crois que cette structure d'information par type de fichiers devrait être définie au niveau de la Fédération afin que les adhérents de plusieurs Cercles s'y retrouvent... et que chacun s'organise en sachant à l'avance ce qu'il va trouver dans n'importe quel fichier de n'importe quel serveur. C'est une sorte de "bible" qui est à créer (si cela n'est pas déjà fait).

Il y a donc bien une différence fondamentale entre le besoin du généalogiste et celui des Cercles. Quand j'ai lu l'article de M. Jean Noël MAYET j'ai eu un doute ; je n'ai pas eu l'impression que cette différence de besoins était évidente dans son esprit, car, par exemple, il est constamment question de taille de fichier, si je me trompe, je lui demande de me pardonner ce doute. Explicitons un peu ces différences en évoquant les principaux axes de comparaison :

1. la structure des "fiches",
2. le volume des fichiers,
3. la saisie des informations,
4. l'exploitation des données (sélections et éditions).

J'oublie volontairement l'ergonomie et l'esthétique qui sont affaire de goût.

La structure des "fiches"

Le généalogiste a des besoins variables selon ses objectifs. Il n'y a peut-être pas autant de façons de faire de la généalogie qu'il y a d'adhérents dans les Cercles, mais on ne doit pas être loin de la vérité en l'affirmant. Entre ceux qui "chiadent" leur ascendance sans déborder sur les branches collatérales et ceux qui, comme moi, cherchent comment se sont développés tous les patronymes d'une petite région, il y un monde de besoins différents.

Le premier utilisera plus l'imagerie scannée ou dessinée (portraits, signatures, textes, documents, photos des maisons etc) alors que le second aura des besoins plus modestes en imagerie, mais plus riches en possibilité de pistes de recherches. Les parrains et marraines, les personnages cités dans les actes etc... seront de la plus grande importance.

Il en résulte, par exemple, que les parrains et marraines d'un personnage seraient, pour l'un, une simple information que l'on peut mettre dans une rubrique fourre-tout, alors que pour l'autre, il s'agit d'une information à part entière, souvent source de liens familiaux, qui mérite d'être placée dans une rubrique spécifique. Le n° de Sosa sera essentiel pour l'un et quasiment inutile pour l'autre etc.

Pour tenir compte des aspirations des uns et des autres, un logiciel pour généalogistes doit permette d'ajuster le nombre et la structure des rubriques aux besoins de chacun. Ajouter, par exemple, des rubriques d'imagerie et de Sosa pour le premier et des rubriques de liens (parrains, marraines, témoins) pour le second. Le "qui peut le plus peut le moins" que m'opposeront les éditeurs de logiciel copieux ne m'empêchera pas de penser que les rubriques inutiles sont source d'erreurs et de perte de temps.

A ce sujet je suis convaincu que cette course à la complexité nous vient des USA. Les pauvres, ils n'ont pas la chance d'avoir comme nous, presque à portée de main, des registres paroissiaux et des actes notariés, sur 400 ans et plus pour les privilégiés, comme les généalogistes originaires de Givry (71) par exemple. La complexité compense le volume et le manque de données.

Un seul exemple pour illustrer mon propos : le logiciel que j'utilise actuellement avait une rubrique "minister/judge" pour entrer le nom de l'officiant du mariage... l'intérêt de cette rubrique ne m'a pas paru évident. Je l'ai donc transformée (eh oui, avec un Mac on peut le faire facilement) en une rubrique "Source" pour y entrer la référence des documents sur lesquels j'ai trouvé les informations (numéro de mes carnets, cote des AD, références données aux courriers reçus, etc).

Les Cercles ont des besoins liés à la communication entre généalogistes, la structure des fichiers doit donc être standard pour être parfaitement connue de tous au même titre que les documents standards qui nous avaient été remis, en 1987, lors de notre adhésion au CGSL. A mon avis il revient à la Fédération de définir la structure des informations échangeables ou proposées sur Minitel ou, un jour sur Internet ou autre, si le Vieux Continent se dote de moyens équivalents. A titre d'exemple, je citerai ce qui a été fait, en vingt ans, dans un domaine bien différent, celui des échanges de données (commandes, factures, règlements) entre les fabricants de produits de grande consommation et les sociétés de distribution, (l'ILEC pour les fabricants et l'IFLS pour distributeurs), pour aboutir à une structure commune de normalisation le Gencod, qui a, au passage, créé et imposé le code barre que tout le monde connaît depuis qu'il est utilisé par les caissières des supermarchés. Cela paraît simple, à première vue, mais cela demande une sérieuse discipline de raisonnement afin de s'affranchir totalement des moyens du moment et se concentrer sur l'information elle-même et seulement elle. Enfin il me parait évident de dire que, si le protocole Gedcom (conçu par les Mormons) est retenu par la Fédération, il serait logique que les Cercles et la fédération se limitent à ces rubriques.

Le volume des fichiers

On ne peut pas créer de logiciels sans tenir compte de ce facteur très important. Les performances de tri, de sélection, de sauvegarde des données sont bien différents si l'on traite 5.000 ou 50.000, 100.000, ou plus, enregistrements. Mon propre fichier comporte un peu moins de 10.000 fiches et de tous les "cousins généalogistes", je crois avoir le plus grand nombre de fiches. La plupart de ceux qui ne s'intéressent qu'à l'ascendance ne dépassent pas un millier de fiches et cela représente déjà une très belle ascendance. Éliminer un logiciel parce qu'il ne peut pas traiter plus de 32.000 fiches ne me parait pas sérieux.

En revanche les temps de chargement à chaque utilisation et la place occupée sur le disque me paraissent plus significatifs. Par exemple ma première application, 5.000 fiches à l'époque, avait un temps de chargement quasi instantané mais un volume sur disque de 8 Mo alors que le logiciel actuel, avec 8.000 fiches, met 5 mn à être chargé mais est beaucoup plus apte à la "navigation", et ne prend que 1,7 Mo sur le disque. Si l'on doit se contenter d'une machine modeste, il vaut mieux le savoir.

J'ajoute que, d'une façon générale, les fichiers qui se chargent lentement occupent plus de place en mémoire vive (RAM) que ceux qui se chargent vite. Dans mon cas la place requise en RAM était de 1 Mo pour la première application et 3 Mo pour l'actuelle. Sans vouloir être méchant, il faut aussi dire que les utilisateurs de PC doivent prévoir de la place en mémoire pour Windows, ce n'est pas le cas sous Mac.

La saisie des informations

Le **Généalogiste** qui veut s'équiper pour saisir sur site, c'est à dire, entrer directement les informations lues sur un document dans une mairie ou ailleurs, doit pouvoir disposer d'un outil qui se fasse oublier afin que l'attention se porte essentiellement sur la lecture du document. Ce point est particulièrement important, il faut vérifier que la saisie est facile, ramassée, rapide etc... Depuis que je "tourne" dans les mairies, les Archives Départementales et même à la Bibliothèque Nationale, je n'ai pratiquement pas vu de saisie sur ordinateur et, quand il y en avait, il s'agissait de traitement de texte... En dehors des problèmes matériels qui se posent pour la saisie sur site, je suis persuadé que les écrans de saisie, que j'ai pu voir à l'occasion de rencontres et assemblées de généalogie, et qui m'ont rebuté par leur taille, leur complexité, le nombre de rubriques inutiles sur lesquelles il faut passer, y sont pour beaucoup.
Il n'y a pas d'inconvénient à prendre des notes à la main sur des carnets, ce qui est mon cas, car, dans certaines toutes petites mairies, on ne trouve pas toujours un coin de table pour poser son carnet. Cela engendre quelques fois des erreurs de recopie sur le fichier ordinateur mais cet inconvénient est compensé par le côté pratique et le fait que les carnets deviennent des sources d'informations consultables en "accès direct et immédiat". La saisie, sur site, est une solution plus élégante, j'en conviens, qui évite les erreurs de recopie, mais si l'écran de saisie est trop "copieux" et trop bien structuré, on risque de passer trop de temps pour trouver l'information à saisir ou tabuler une fois de trop et oublier des informations.
Nota Bene. A propos des dates : une rubrique de date doit permettre d'entrer indifféremment Par exemple : 02.12.1805, 12.1805, 1805, ca 1800, avant 1810, après 1800. La plage des dates possibles doit au moins couvrir les quatre ou cinq siècles derniers. Et en particulier il faut s'assurer que l'on peut entrer des dates antérieures à 1704, comme 15.08.1539 et présenter cette date indifféremment sous cette forme ou sous une autre, 15 août 1539 par exemple.
La saisie, dans les Cercles qui éditent des dossiers ou constituent des fichiers de mariages, doit avoir les mêmes impératifs que celle des généalogistes mais, pour ce que j'en ai vu, du fait des volumes à traiter et du nombre plus réduit de rubriques à saisir, il faut utiliser des écrans de saisie encore plus simples, par type d'acte (baptême, mariage, décès) et très structurés pour aller vite et ne rien oublier.

La différence essentielle entre les deux saisies, généalogistes et Cercles, hormis le nombre de rubriques, s'explique par le fait que dans les Cercles on se contentera de transformer l'acte manuscrit en acte informatisé, alors que le généalogiste "raccorde l'acte". Par exemple pour un baptême, dans la rubrique père, on se contentera dans les Cercles d'entrer le nom et le prénom du père alors que le généalogiste reprendra ces informations dans les fiches existantes, ou créera un nouveau personnage (ceci est aussi valable pour la mère, évidemment, le parrain, la marraine et les autres personnages éventuellement cités), afin que le logiciel prenne en compte le lien base de l'édition des arbres.

L'exploitation des données (sélections et éditions)

J'attache beaucoup d'importance à ce point car il m'arrive souvent, de plus en plus souvent, de bavarder avec des "cousins généalogistes" très lointains ou plus proches, vrais confirmés ou moins confirmés et d'autres pas encore cousins (tant il est couramment admis que nous le sommes tous un peu), et de "naviguer dans les arbres d'ascendance ou de descendance" ou dans mes fiches pour établir les liens ou tout simplement vérifier des informations.
C'est à ce moment là que la recherche a besoin d'être efficace, l'arbre doit sortir dans l'instant, la fiche apparaître sans délai, etc. Parfois il m'arrive d'envoyer une disquette ou une liste et là, c'est la sélection qui doit être performante pour ne rassembler que ce qui est nécessaire.
Mon logiciel (Géné 4.1 récupéré cet été sur Internet pour 10 $ = 50 F) est particulièrement efficace dans le premier cas et totalement infirme dans le second... Frustré au début, je me suis rendu compte, au fil du temps, que les informations recherchées concernant un ou deux personnage représentaient la très grande majorité des cas (exemple : avez-vous le mariage de X et Y ?).
Cela se passe en général par téléphone ou par courrier dans le style de la rubrique "Questions Réponses" de la revue "A moi Auvergne !". Le critère à retenir pour choisir un logiciel devrait, dans mon cas, être performant pour la recherche d'un personnage et "la navigation" dans les fiches et les arbres, mais, je ne m'attacherai pas trop aux possibilités de sélection si le fichier d'ancêtres est lisible à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (ce qui le cas pour les fichiers GEDCOM) ce qui permet toujours d'éliminer ce qui n'est pas indispensable à transmettre et donc de sélectionner ce qui est utile.
En résumé : recherche, navigation pour le généalogiste, sélection extraction pour les Cercles.

Mon expérience personnelle

J'ai constitué depuis trois ans un fichier qui comporte 8.000 personnages et je ne pense pas, à terme, aller au delà de 12 à 15.000. Pour chaque personnage je recueille :

1. Le nom, le prénom et un numéro de fiche limité actuellement à 9.999 (4 caractères).
2. La date de naissance ou de baptême.
3. Le lieu de naissance ou de baptême.
4. Le père.
5. La mère.
6. Les personnages liés (avec date et lieu) : parrain et marraine, le ou les époux, les enfants et le décès.
7. Le métier du personnage.
8. Les références des documents où j'ai trouvé les informations (celle de mes carnets, les cotes des AD, etc...).
9. Une zone de notes diverses.
10. Images scannées (signatures, photos, gravures, dessins etc...).

Contenu de ces rubriques

1- Le personnage : au début j'avais trois rubriques (nom, prénom et codes), maintenant, contraint par le logiciel trouvé sur Internet, ces trois rubriques n'en font plus qu'une seule "Nom Prénom [code]", je ne m'en porte pas plus mal... mais cela m'a contraint (oh ! sacrilège...) à homogénéiser l'orthographe des patronymes, tout en conservant l'orthographe lue, afin de faire en sorte que, dans les listes alphabétiques triées automatiquement, les personnages homonymes soient regroupés.
Par exemple, le patronyme DUCROT est constamment orthographié DU CROT ou DUCROT, dans mon village, au XVIIème siècle, puis il est passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel orthographique au XVIIIème et XIXème siècles, dans les villages voisins, pour revenir à l'orthographe d'origine fin XIXème début XXème. Maintenant, mes 52 fiches de "Jean DUCROT" sont côte à côte dans la liste alphabétique et les dérives orthographiques sont consignées dans la rubrique "notes diverses". Que les puristes ne m'en veuillent pas trop, j'ai préservé l'essentiel, c'est à dire, la possibilité d'étudier à tout moment l'évolution de l'orthographe d'un patronyme.
2 - La date de naissance ou de baptême : l'important, je me répète, n'est pas d'avoir l'une et l'autre, car dans la plupart des cas avant 1792 on n'a que celle du baptême, mais de pouvoir entrer dans la même rubrique une date précise (02.12.1805 par exemple), une date incomplète, (12.1805) une année (1805) une approximation (ca 1805, avant 1805, après 1805) et les dates antérieures à 1704.
3 - Le lieu de naissance ou de baptême est une rubrique liée à un fichier de lieux où l'on trouve tous les événements intervenus dans chaque lieu et triés dans l'ordre des dates. C'est très pratique pour savoir à quelle époque sont apparus mes ancêtres dans cette paroisse.
4 - Le père est décrit en une fois c'est pourquoi la formule "Nom Prénom [code]" me parait, maintenant, moins contraignante. D'un seul coup le père est parfaitement identifié et un lien est créé. Ce lien est utilisé, par le logiciel, pour la recherche et les arbres. Quand on clique sur la rubrique père, sa fiche apparaît... magique ! (ça marche aussi pour la mère).
5 - La mère, idem père.
6 - Les personnages liés : à l'origine il y avait les épouses (ou époux) avec date et lieu de mariage, les enfants avec date et lieu de naissance, les décès avec date et lieu, et j'ai ajouté le baptême avec parrain, marraine, date et lieu. Cette zone de liens éditée sous forme de liste, apparemment sans limite, est très pratique puisqu'en cliquant sur un personnage on fait apparaître sa fiche à l'écran.
7 - le métier du personnage est une zone de texte libre. Pour le moment je note par exemple : laboureur à Bonnay en 1630.
8 - Les références des documents où j'ai trouvé les informations. Cette rubrique, texte libre, n'existait pas sur les fiches de personnage, je l'ai donc crée (puisque le logiciel et Mac le permettent). A tout moment en lisant une référence, je sais dans quel carnet et à quelle page j'ai pris les informations contenues dans la fiche.
9 - Une rubrique de notes. Là encore une zone de texte libre, apparemment sans limite, certaines de mes fiches ont des textes de plusieurs pages.
10 - Imagerie : j'ai utilisé une fois cette possibilité pour entrer la signature de ma plus ancienne grand-mère, Avoye DUBOIS, morte en 1696 après avoir élevé 10 enfants, son prénom est si peu courant et la lecture sur les actes si incertaine que j'ai "scanné" plusieurs actes et ainsi pouvoir prouver ainsi qu'elle s'appelait bien Avoye.
L'utilisation de l'imagerie est intéressante mais il y a si peu d'images, à part les signatures... peu nombreuses avant la révolution, les portraits... mes ancêtres ne me les ont pas encore transmis, ou les photos, rares avant 1900... (l'objectif à portrait a été mis au point par l'autrichien PETZVAL en 1840), que cela limite nos ambitions.
Ne jamais oublier que les limites en la matière viendront plus de la capacité des disques de nos machines que des travaux photographiques de nos grands-parents. Pour ma part je considère cela comme un gadget à utiliser avec parcimonie et bon escient.

En conclusion

Pour finir je dirai que nous devons remercier M. Noël MAYET pour son remarquable travail d'analyse et ses conclusions concernant les logiciels de généalogie, mais je dirai aussi qu'il ne faut pas attendre... Il faut choisir entre se lancer ou non.
Mon meilleur ami, adhérent du CGCO, traite toute sa généalogie à la main sur des fiches familles de sa conception et il n'a aucunement l'intention d'utiliser une machine qui, je le reconnais, ne lui apporterait rien de plus. Un "cousin", ne traite que son ascendance ; son fichier manuel est remarquable d'efficacité et de richesse d'information, je le vois mal l'informatiser. Eux, non seulement attendront, mais ils ne s'équiperont pas en informatique.
En revanche, si la curiosité est vive et l'envie persistante, le diagnostic est clair et l'ordonnance s'impose : il ne faut plus attendre car, au train où l'âne trotte, il y aura toujours une bonne raison d'attendre.

CHAVIGNIER, HISTOIRE D'UN MANOIR DISPARU ET DE SES PROPRIÉTAIRES

par Thierry PIBOULEAU (CGHAV - 971)

Chavignier (1) est un hameau situé sur l'étendue de la commune de Cros (2), à dix kilomètres environ de la Tour d'Auvergne, aux confins du Puy de Dôme et du Cantal.

Le promeneur arpentant les chemins de ce coin de l'Auvergne, qu'on appelle l'Artense, à la recherche de quelques vestiges du passé, ne trouvera pas grand chose à Chavignier. Et pourtant, à cet endroit, au XIXème siècle, s'élevait encore un manoir dénommé dans le pays : le château de Chavignier.

Érigée au coeur d'un vaste domaine, cette demeure possédait la particularité de ne pas être le siège d'une seigneurie (3).

Ses propriétaires ne s'intitulaient jamais "seigneur ou sieur de Chavignier". En revanche, à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème, certains d'entre eux n'hésitent pas à accoler son nom à leur patronyme en raison de l'importance que ce bien revêt dans leur patrimoine.

Les premières traces

Les premières traces que nous ayons découvertes du domaine de Chavignier sont récentes. Au milieu du XVIIème siècle, il est habité par un couple : l'honorable homme François BURIN, sieur du Claux, et son épouse l'honnête femme Antonia BURIN (sans doute cousins), ils résident ordinairement à la Tour d'Auvergne. L'occupation de Chavignier par les BURIN n'est pas à cette époque permanente. Ainsi, lorsque Antonia BURIN met au monde ses premiers enfants, ils sont baptisés à la Tour d'Auvergne.

C'est seulement dans l'acte de baptême d'Antoine BURIN, le 26.03.1654 qu'il est précisé *"demeurant à Chaviney"* (4), sans doute parce que, à la différence des autres enfants, celui-ci était né à Chavignier, ce qui peut signifier qu'il s'agissait pour les BURIN d'une sorte de maison des champs.

En 1682, l'honorable homme Jacques JARRIGE, bourgeois, habitant de Chavignier, passe un acte de vente devant Me GARDETTE, notaire à Chastreix.

L'occupation permanente de Chavignier par la famille ROUSSILLON

On ignore encore comment le domaine passa des BURIN ou des JARRIGE à une branche de la famille ROUSSILLON. Cette famille est atypique. Son berceau est la paroisse de Champs en Haute Auvergne, à quelques lieues de Cros, où dès 1315, elle possède le fief de "Chez Roussillon" (5).

Ce lignage est noble à l'époque, mais pour des raisons inconnues, à partir du XVIème siècle, ses membres s'ils continuent à être qualifiés "Noble", parfois à porter le patronyme avec la particule, abandonnent la qualification d'écuyer dont on sait qu'elle seule peut témoigner de l'appartenance de l'individu ou du lignage à la caste nobiliaire.

Les ROUSSILLON sont donc des bourgeois-gentilhommes, mais différents de Monsieur JOURDAIN, ils ne semblent pas beaucoup se préoccuper de la noblesse dont ils sont issus, préférant sans doute administrer leurs nombreux petits fiefs : la Rue, le Buisson, la Force.... et assurer à leurs multiples rejetons quelque honorable état rémunérateur ou belle alliance.

Les origines précises du rameau des ROUSSILLON du domaine de Chavignier sont encore quelque peu embrumées.

La première personne connue de celui-ci, pour l'heure, est messire Georges ROUSSILLON. Né vers 1670, il épouse à Champs, le 24.02.1705 (6), demoiselle Jeanne AURIEL, fille de maître Jean AURIEL, notaire royal de ce bourg et de demoiselle Alix BOSDEVEIX. Georges ROUSSILLON exerce les fonctions de bailli de Cros et de Gimazanes (La Nobre).

Il parait certain que ces deux magistratures seigneuriales soient ses seules occupations professionnelles en dehors de la gestion de son domaine.

Quand est-il arrivé à Chavignier ? Si l'on s'en tient aux registres paroissiaux de Cros la Tartière, on ne trouve pas trace de lui avant la naissance de son fils Bernard, le 17.11.1705 (7). Mais son installation peut être antérieure.

En effet, le parrain de Bernard est monsieur Michel GROSLIER, bourgeois de Cros, époux de demoiselle Sébastienne ROUSSILLON qui pourrait être une soeur du bailli de Cros. Cette dernière a épousé le sieur GROSLIER vers 1695. C'est donc sans doute à cette époque que les ROUSSILLON sont présents à Chavignier.
Bernard ROUSSILLON se marie jeune ; par contrat passé devant Maître VIALLES, notaire à Bort, le 18.05.1724 (8), il épouse demoiselle Jeanne FEUZILLAC, issue d'une vieille famille bourgeoise de Port-Dieu en Limousin. Comme son père il est magistrat seigneurial, juge de Monestier-Merlines, mais il exerce aussi la fonction de syndic-fabricien de la paroisse de Port-Dieu. Madame ROUSSILLON a apporté à son époux de nombreuses propriétés dans les terroirs de ce bourg et des environs. Désormais, c'est entre la maison cossue de Port-Dieu, appelée par les gens du pays "Chez Moussur" (9), c'est à dire "chez Monsieur", et le domaine de Chavignier que les ROUSSILLON vont vivre.

Les ROUSSILLON et les de LA SALLE entre Chavignier et "Chez Moussur"

Le 16.06.1750, le bailli de Cros, octogénaire, rend son âme à Dieu. Il est inhumé dans l'église paroissiale Ste Madeleine de Cros la Tartière.
Mais la famille ROUSSILLON n'a pas de droit de sépulture dans cet édifice, aussi les registres précisent-ils *"ses héritiers ont demandé qu'il y fut ensevely en s'offrant de payer à la fabrique ce que l'on a coutume de payer en pareil cas"*. Son épouse, Jeanne AURIEL est toujours vivante. On ignore d'ailleurs la date de son décès.
Les héritiers du couple sont Bernard le fils aîné, nouveau maître de Chavignier, et sa soeur demoiselle Françoise ROUSSILLON. Celle-ci épouse le 11.07.1752, Monsieur Pierre Joseph RAIMOND, bourgeois de Menet.
L'acte de mariage précise que les fiançailles ont été célébrées dans la chapelle domestique de Chavignier. C'est le seul témoignage, dans les registres paroissiaux, d'une certaine importance et du caractère de la demeure de Chavignier.
Le couple ROUSSILLON-FEUZILLAC eut au moins trois enfants : un fils, Pierre, acolyte en 1757, et deux filles, Marie et Françoise. Seulement trois ans après sa tante, le 24.11.1755 (10), Françoise signe son contrat de mariage avec un officier de bonne noblesse, Guillaume de LA SALLE de ROCHEMAURE, originaire de La Nobre en Haute Auvergne où se trouvent la terre et le château de Rochemaure, l'une des propriétés de ses parents : François de LA SALLE, également seigneur et châtelain de Puygermaud près de Tauves et dame Hélène de COURTILLE de GIAT. Agé de 31 ans, l'époux a effectué plus de dix ans de service comme lieutenant dans le régiment Royal Comtois ou comme officier dans le bataillon de Clermont ; il a déjà été blessé trois fois au champ de bataille.
L'épouse est instituée par ses parents *"héritière générale et universelle sous réserve... de la somme de 12.000 livres pour chacuns à prendre sur les biens qui sont l'objet de ladite institution..."*. A titre d'avancement, Bernard ROUSSILLON et Jeanne FEUZILLAC donnent un de leur domaine, au choix. Entre Confolent, Port-Dieu, qui appartiennent à Madame, Chavignier qui appartient à Monsieur, il semble bien que ce dernier ait été choisi.
Cependant, les jeunes époux de LA SALLE ne semblent pas faire de Chavignier leur résidence habituelle. Préfèrent-ils la maison de Port-Dieu ou les châteaux paternels de Puygermaud et de Rochemaure ?
Nous manquons de renseignements pour les années qui suivent leur mariage. Ils peuvent tout à fait résider, en fonction des saisons et des circonstances dans un domaine ou dans un autre. Toujours est-il que Chavignier est loin être délaissé. Ainsi, en 1782, la chapelle domestique est trouvée par le visiteur dans un état décent, la chasuble de toutes couleurs est certes usée, mais sur l'autel, en bonne place, un reliquaire en bois revêtu de *"papier marbré"* contient les ossements d'une demi-douzaine de saints (11). On doit encore y célébrer la messe. Le domaine est cultivé par des métayers : au milieu du XVIIIème siècle ce sont Léger PICARD et Antoinette DESFARGES sa femme, en 1782, c'est la famille GODONECHE (12).
En 1786, *"Puissant seigneur Guillaume de LA SALLE et Puissante madame Françoise ROUSSILLON"* sont domiciliés au *"château de Chavignier"*, comme l'indiquent le contrat (13) et l'acte de mariage (14) de messire Louis Bernard, leur fils aîné. A quelques années de la Révolution, Chavignier reçoit officiellement le statut de château. Est-ce du à des travaux de prestige destinés à mettre la demeure au goût du jour ou à la rédaction solennelle et précise d'actes qui concrétisent l'alliance de deux grands noms d'Auvergne..., et de deux cousins ?
En effet le mariage célébré à Giat, le 18.04.1786, unit Monsieur de LA SALLE fils à dame Jeanne Maximilienne Marie de COURTILLE de GIAT, fille du baron de Giat, Gaspard de COURTILLE et de son épouse dame Marie Françoise Maximilienne d'ARLOS, demeurant au château de Feydet.
La cérémonie est célébrée par l'abbé Jean Baptiste de LA SALLE, vicaire général du diocèse de Vienne en Dauphiné, oncle de l'époux. Un article du contrat de mariage stipule que Monsieur et Madame de LA SALLE *"seront tenus de recevoir chez eux les futurs époux avec leur famille, une femme de chambre, un domestique et deux chevaux...."* mais en cas *"d'incompatibilité"* (on parlerait aujourd'hui de conflit entre les générations), Louis Bernard de LA SALLE se voit accorder la jouissance *"des biens de Chavignier et de la montagne de l'Escudor"* avec *"la maison meublée comme elle est"*.
Ceci démontre que la présence des parents de LA SALLE à Chavignier est, à cette époque, occasionnelle et qu'en fait, même si château il y a, ceux-ci préfèrent résider à Port-Dieu, dans la maison bourgeoise au perron imposant (15).

Quelques années plus tard Port-Dieu devient la résidence définitive de Françoise ROUSSILLON qui explique les raisons de son choix dans une déclaration effectuée pendant la Révolution, à propos de l'émigration de Louis Bernard (16). Si *"elle s'est retirée à Port-Dieu"*, pour employer ses propres mots, c'est en fait *"pour être à portée de la messe, à cause de son grand âge et des infirmités qui ne lui permettent d'aller avec facilité à la paroisse de Cros, dont les chemins sont affreux"*. Ce n'est donc pas que Chavignier soit une *"mauvaise maison de campagne"*, comme on disait alors, mais elle a l'inconvénient d'être relativement isolée et de ne pas permettre à la pieuse vieille dame, mère de trois religieuses et d'un prêtre considéré comme un saint par ses paroissiens de Port-Dieu, d'accomplir ses devoirs de chrétienne.

Marie Françoise Maximilienne de LA SALLE préfère vivre dans sa famille, au château de Feydet. En effet, son mari suit comme ses pères et oncles la carrière des armes. D'abord lieutenant de cavalerie et garde de corps du Roi dans la compagnie écossaise, il finira sa carrière militaire avec le grade de lieutenant colonel d'infanterie et la croix de chevalier de Saint Louis. Il n'est donc que rarement avec son épouse. Aussi c'est au château de Feydet que naissent leurs deux enfants. Marie Maximilienne Joséphine de LA SALLE naît au château le 23.03.1787 et épouse, toujours au château des COURTILLE, le 06.04.1808 le marquis Jean François de SELVE d'AUDEVILLE, receveur des finances. Ils habiteront au domaine de La Trecogne, propriété des LA SALLE située a Beaulieu, dans le Cantal. Gaspard François Édouard est baptisé le 04.08.1789 ; le soir même à Paris, les privilèges sont abolis.

Deux ans plus tard, Louis Bernard de LA SALLE émigre. Le 22.10.1792, deux commissaires du district de Besse se présentent à la porte de Chavignier pour *"dresser sommairement un inventaire des effets mobiliers des personnes émigrées"* (17). Seuls les domestiques sont présents. Ce procès verbal a l'intérêt, outre de dresser une liste du mobilier du manoir, de nous donner pour la première fois, une description, hélas superficielle du château de Chavignier. Les commissaires entrent dans la maison par la *"cuisine"* ; ils y dénombrent pas moins de quarante trois chaises, trois lits, deux buffets et cinq coffres ainsi que tous les ustensiles habituels. Dans le prolongement de cette *"cuisine"*, deux *"chambres"*, et au-dessus un étage également composé de *"chambres"*. Le mobilier n'est pas répertorié par pièce, mais de manière globale. On trouve six tables, cinq lits, des tableaux, un baromètre, les murs sont revêtus de papier coloré.... L'inventaire rédigé de manière hâtive est vraiment très imprécis. La chapelle est toujours aussi bien entretenue avec son drap et nappes fines pour couvrir l'autel, des burettes d'étain, trois petits tableaux pour orner l'endroit dont on ne nous dit pas s'il est séparé du bâtiment principal. Le petit reliquaire n'a pas bougé. La maison de maîtres est entourée de nombreux bâtiments : la maison du métayer, un lin à moudre et un moulin à huile, une étable, une grange Chavigner respire l'opulence.

Le 08.11.1792 suivant, Françoise ROUSSILLON proteste contre cette perquisition. Elle argue de ce que Chavignier est sa propriété et non celle de son fils émigré. Le domaine sera cependant placé sous séquestre le 18 frimaire an VI (08.12.1797) mais les LA SALLE ne seront pas dépossédés de ce fleuron de leur patrimoine (18).

La Révolution passée : la renaissance de Chavignier

Louis Bernard *"LA SALLE CHAVIGNÉ"* est amnistié le 18 frimaire an XI (08.12.1802) (19). Sa mère est décédée depuis un an. Selon un partage verbal avec ses frères et soeurs, il est convenu qu'il garde le domaine de Chavignier. Son père, Guillaume de LA SALLE, rejoint sa femme en 1816. Tous deux décédés à Port-Dieu, ils y sont inhumés. Le comte de LA SALLE réside ordinairement à Chavignier alors sa femme continue d'habiter Feydet avec son père, Gaspard de COURTILLE, et ses soeurs dont l'une, Françoise, épouse en 1802 un cousin germain de son époux, Guillaume de LA SALLE de ROCHEMAURE. Elle a vécu seule durant des années à Feydet où elle décédera. Pendant la Révolution ses seuls voyages sont les visites qu'elle rend, avec ses enfants, à ses beaux-parents à Port-Dieu.

Mais le comte de LA SALLE n'est pas seul à Chavignier (20). Son fils Gaspard François Édouard y réside aussi. Il épouse le 28.11.1809 à Savennes (21) Marie Anne de BORT de PIERREFITTE. Celle-ci décède le 21.08.1810 à Chavignier des suites d'un accouchement ; l'enfant ne survit pas. Le 21.03.1812, c'est le vieil abbé Jean Baptiste de LA SALLE, ancien vicaire général, qui meurt au château âgé de 80 ans. L'acte d'état civil, laconique, mentionne *"acte de décès de monsieur Jean Baptiste LASSALLE, prêtre..."* (22) (sic).

Veuf, Gaspard de LA SALLE, parfois appelé *"de LA SALLE de CHAVIGNÉ"*, décide de poursuivre la tradition familiale : il est d'abord garde d'honneur en 1812, puis en 1814 il est nommé garde du corps du Roi. Ensuite il intègre la gendarmerie avec le grade de lieutenant.

En 1818, il est en poste à Yssingeaux en Haute Loire, il a presque 30 ans. Il se remarie, après huit années de veuvage, avec sa cousine : demoiselle Françoise Ombeline GANET fille de sieur Jean Baptiste GANET et de dame Marie Agathe de LA SALLE, soeur du colonel-comte. Les parents de Françoise Ombeline résident au lieu de Busséjoux, dans la commune de St Étienne aux Clos en Corrèze, mais la cérémonie religieuse est célébrée en l'église de Port-Dieu le 11.06.1818.

Le couple aura au moins cinq enfants ; deux seulement atteindront l'âge adulte : Louis Bernard Désiré, né à Busséjoux en 1820, et Ombeline Joséphine Isida Claire Clémence.

Le vieux comte colonel de LA SALLE, maire de Cros de 1821 à 1830, décède le 12.04.1839 en son château de Chavignier. Il est âgé de 84 ans. Moins de dix ans plus tard, son fils Gaspard, décède le 04.06.1846, âgé de 57 ans.

Deux ans avant son décès, le 02.05. 1844, devant Maître LABROSSE, notaire à Riom, il avait emprunté avec sa femme, une somme de 50.000 francs au baron Félix DAUPHIN de LEYVAL (24) et 80.000 francs à Madame CHAMERLAT, soit un total de 130.000 francs garantis par une hypothèque sur les biens des emprunteurs. Or, en 1847, les créances sont exigibles. En juin et juillet de cette année, une saisie est effectuée sur des meubles et effets de Madame de LA SALLE.
Il s'ensuit un procès qui aboutit à un jugement du tribunal civil de Clermont-Ferrand en date du 24.08.1847, par lequel il est décidé la vente par adjudication des biens appartenant en totalité à Gaspard Édouard de LA SALLE : la propriété de Chavignier, la montagne d'Escudor à Picherande et le domaine de La Maisonneuve à Lanobre dans le Cantal.

Chavignier délaissé

Les héritiers de LA SALLE interjettent appel mais la cour de Riom rend, le 17.05.1848, un arrêt confirmatif. La vente par adjudication a lieu en 1852 (25).
Entre temps Louis Bernard Désiré comte de LA SALLE, maire de Cros comme son grand-père, de 1848 à 1851, s'est marié en 1850 avec Marie de POLLALION de GLAVENAS, fille d'Anne Louis Charles Hercule de POLLALION, baron de Glavenas, garde du corps du Roi, chevalier de la Légion d'honneur et de Gabrielle Émilie de SALES du DOUX, domiciliée au château du Doux, à Yolet, près d'Aurillac. La future épouse apporte le château du Doux avec son exploitation agricole et un domaine situé à Vic sur Cère ainsi qu'une somme de 95.000 francs. La dot est estimée à environ 150.000 francs, sans compter que Mademoiselle de GLAVENAS est l'héritière du château de Clavières à Ayrens, dans le même département, appartenant à son oncle Marc de SALES du DOUX. Madame de LA SALLE mère, donne à son fils à titre de bail pour 20 ans, le vignoble dénommé cru Pouget-Ganet, qu'elle possède à Cantenac dans le Médoc, moyennant un loyer de 4.000 francs par an. Par ailleurs la grand-tante de l'époux, Jeanne Rose de LA SALLE, ancienne dame de St Cyr, lui donne tous ses biens, parmi lesquels les mines de plomb argentifère dépendant de son domaine d'Estreture, commune de Monestier-Port-Dieu (26) en Corrèze.
Louis Désiré, bien que maire de Cros, semblait souvent vivre avec sa mère et sa soeur dans leur domaine de Busséjoux. Désormais il résidera dans la propriété de son épouse, près d'Aurillac. Chavignier délaissé pourra être vendu sans que cela cause un préjudice trop important aux enfants de LA SALLE qui sont loin d'être ruinés.
Le cahier des charges et l'acte de vente sur adjudication, en date du 09.09.1852, tout comme la visite des commissaires révolutionnaires, nous donnent d'utiles renseignements sur le château de Chavignier et ses dépendances. Il est curieux de constater que ce sont des écrits résultant de circonstances douloureuses qui nous informent souvent, le plus amplement, sur le quotidien de nos ancêtres.

Tout d'abord, il ressort de ces pièces, que les domaines de Chavignier et La Maisonneuve, bien que situés sur deux départements différents sont adjacents. L'Escudo est situé à quelques kilomètres, à Picherande. Cette montagne présente une superficie d'une soixantaine d'hectares, plus de la moitié sont couverts de bois, on y dénombre sept burons. Évaluée 20.000 francs, elle sera finalement adjugée 7.910 francs.
Chavignier et la Maisonneuve forment un ensemble de plus de cent hectares. Mais le second est un domaine de moyenne envergure : dix huit hectares et une maison. Il est adjugé séparément pour 5.100 francs alors qu'il était évalué au double. Pour nos montagnes d'Auvergne, Chavignier est une grande propriété : quatre vingt neuf hectares d'un seul tenant dont dix huit hectares de bois de futaie.
La maison de maître enfin décrite avec un peu plus de précisions nous apparaît comme une demeure vaste et agréable. Elle est ornée d'une tour à usage de colombier où l'on trouve cave et buanderie.
Le rez-de-chaussée des bâtiments est accessible par quatre entrées, deux par la cuisine, qualifiée de vaste avec son office et deux autres par le salon de compagnie. Entre ces deux pièces s'intercale la salle à manger. La superficie au sol de l'habitation est de 500 m^2; Le premier étage est occupé par quatre pièces avec cabinets.
La répartition des pièces semble n'avoir guère changé depuis le siècle précédent, néanmoins il n'est plus question de chapelle ; celle-ci devait se trouver dans la tour comme dans beaucoup de nos vieilles demeures.
Devant la maison se trouve une cour, l'habitation du fermier avec l'écurie et l'étable. Chavignier possède aussi un jardin séparé de la cour par une claire-voie. A l'ouest, la voie publique borde l'ensemble ; à proximité du jardin, on trouve des bâtiments d'exploitation, une autre maison avec une vaste grange et étable. Plus loin sont le moulin, la maillerie à chanvre et deux autres granges-étables.

La disparition du manoir

Une si belle propriété, évaluée 70.000 francs, ne trouve acquéreur qu'à 49.000 francs ! Les trois lots sont adjugés pour une somme de 62.000 francs à Maître Marien BARADUC, notaire et propriétaire à la Tour d'Auvergne. Il fait là une excellente affaire. Un jugement de distribution rendu le 25.11.1857, attribue le prix entier de l'adjudication à Madame CHAMERLAT et aux époux du VERNE-DAUPHIN de LEYVAL.
La famille de LA SALLE est maintenant bien installée en "Haute Auvergne" dans les châteaux de Clavières et du Doux.
En 1856, la comtesse Marie de LA SALLE donne naissance à un fils : Anne, Louis, Hercule, Félix, futur duc de LA SALLE de ROCHEMAURE, chambellan de Sa Sainteté le pape Léon XIII et majoral du félibrige. Clémence de LA SALLE se marie la même année, le 05.07.1856 à Monsieur Antoine MÉCHIN, propriétaire à Bagnols dans le Puy de Dôme, tout près de Cros la Tartière.

La comtesse Françoise Ombeline de LA SALLE décède dans sa demeure de Boisséjoux le 21.08.1861, mais elle sera inhumée à Cros, auprès de son époux. On peut encore voir leurs pierres tombales usées à l'entrée du cimetière. mais à l'extérieur de celui-ci ! Ultime trace de la présence de la famille de LA SALLE dans cette contrée.

En effet Chavignier, dans cette seconde moitié du XIXème siècle va disparaître. Maître BARADUC ne réside pas sur place. Nous avons vu que les métayers ont leur propre habitation. Le château est donc sans occupant et sans doute sans entretien pendant les quinze années où il est possédé par son nouveau propriétaire ; il doit subir sans réparation, les terribles hivers de nos montagnes d'Auvergne. Le 11.03.1865, l'ancien notaire de la Tour d'Auvergne décide de vendre Chavignier. Maître LEVADOUX, son confrère de Tauves, dresse l'acte de vente *"d'un corps de domaine situé dans les dépendances de Cros et connu sous le nom de Chavigner"*.

Les acquéreurs sont Messieurs Antoine et Léger SERRE, père et fils, propriétaires cultivateurs à Singles (Puy de Dôme). Le père achète les trois quarts du domaine, le fils le quart restant. La maison de maîtres couverte de briques plates existe toujours, mais le domaine rétréci, sa superficie n'est plus que de 67 hectares. Chavignier vaut alors 55.000 francs (27). Peu après cette vente, le manoir, probablement inhabitable, est démoli. Certains matériaux servent à la construction de la maison d'habitation des nouveaux propriétaires dont les descendants possèdent toujours Chavignier.

Toutes les demeures de la famille de LA SALLE subirent pratiquement le même sort. Le château de Rochemaure n'est plus représenté que par quelques ruines et une curieuse masure. Port-Dieu, la maison dite "chez Moussur" existait encore au moment de la mise en eau du barrage de Bort les Orgues ; depuis sa démolition par EDF il n'en subsiste qu'un tas de pierres sur la rive droite du lac de retenue. Les restes pillés du Doux, attestent d'un luxe, d'une époque brillante, passés. Amputé de son aile droite, le château du Doux risque de devenir encore plus méconnaissable au premier hiver copieusement enneigé. Un troupeau de fières vaches Salers paît dans ce qui était le parc et semble veiller jalousement sur les lieux et sur la chapelle funéraire délabrée des LA SALLE-POLLALION : serait-ce une sorte de reconnaissance envers "l'oncle", Ernest TISSANDIER d'ESCOUS, époux de mademoiselle de POLLALION, soeur de la comtesse Marie, l'inventeur de la race moderne de Salers ?...

Le grand château de Clavières remanié dans le style troubadour par le duc Anne Louis Hercule Félix, lieu de réception où se retrouvait toute la société auvergnate du début du siècle, écrin de joyaux de toutes sortes, brûla un jour de mai 1936. Il n'en reste que quelques vestiges dérisoires: fenêtres néogothiques finement travaillées, escaliers envahis d'arbustes, gargouilles blasonnées soutenant des tourelles de briques dénudées ; triste spectacle mais qui laisse deviner la splendeur de jadis, et apporte un témoignage précieux.

Mais rien de tel à Busséjoux, à Puygermaud, à La Rodde et Aulhat (ces trois derniers châteaux étant les berceaux de la famille de LA SALLE). Comme à Chavignier, le temps a laminé les pierres. Parfois quelques mémoires se souviennent encore, c'est bien rare. Dieu merci, les fragiles archives résistent souvent mieux au temps et nous permettent de reconstituer le passé de ces lieux et de leurs occupants. Le souvenir des de LA SALLE s'est altéré, leurs oeuvres de pierres se sont écroulées, nous entendons bien graver leur généalogie sur le papier... mais c'est déjà une autre histoire.

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Madame SERRE, de Chavignier pour avoir mis à notre disposition ses archives personnelles qui ont permis de retrouver d'autres intéressants documents aux Archives Départementales, ainsi qu'à Monsieur et Madame DUSART pour leur aide et leurs renseignements précieux.

Notes

(1) On trouve aussi dans les textes les graphies suivantes : Chaviney, Chavinier, Chavigner.
(2) Avant la Révolution paroisse de Cros la Tartière.
(3) En l'état actuel de nos recherches.
(4) Archives communales de la Tour d'Auvergne, registres paroissiaux.
(5) Comte de REMACLE, "Dictionnaire des fiefs de la Basse Auvergne", Clermont-Ferrand, Imprimerie Générale de Bussac, 1941.
(6) Archives Départementales du Cantal, registres paroissiaux de Champs.
(7) Archives Départementales du Puy de Dôme, 6E 129/1.
(8) Archives Départementales du Puy de Dôme, 5E 16 DEP 150, acte du 23.03.1752, MATHIEU, notaire.
(9) Renseignement transmis par Madame Jacqueline DUSART, voir note 15.
(10) Bibliothèque Nationale, Nouveau d'Hozier 299. Preuves de noblesse de Jeanne Rose de LA SALLE de ROCHEMAURE pour les demoiselles de Saint Cyr : communication de Madame Odile GRANGÉ. Archives Départementales de la Corrèze, minutes de Me SEUNIAC, E 2408: communication de madame Jacqueline DUSART.
(11) Archives Départementales du Puy de Dôme, 1G 1112. Registres paroissiaux de Cros la Tartière.
(13) Contrat reçu par Maîtres CORNUDET et REDHON, notaires le 28 février 1786, Archives Départementales du Puy de Dôme 1 Q 1119.
(14) Archives Départementales du Puy de Dôme, Registres paroissiaux de Giat, 6 E 165/3.
(15) D'après la description sommaire de l'abbé Roger COUDERT, préface de "Port-Dieu et son prieuré" p VIII Éditions "Les Monédières", 1981.
(16) Archives Départementales, 1Q 1119, lettre du 08.11.1792.

(17) Archives Départementales du Puy de Dôme, 1Q 1119.
(18) Archives Départementales du Puy de Dôme, 1Q 1119.
(19) Archives Départementales du Puy de Dôme, 1Q 1119. Le patronyme de LA SALLE-CHAVIGNIER ou de CHAVIGNIER semble en usage à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème mais de manière assez épisodique. On le trouve en 1802, en 1808 parmi les signatures au bas de l'acte de manage de LA SALLE-de SELVE, encore en 1818, mais en 1823, s'adressant au baron du MARTROIS, préfet du département du Puy de Dôme. Louis Bernard s'intitule *"Louis Bernard comte de LA SALLE, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, lieutenant-colonel en retraite et maire de la commune de Cros...."*. La majorité des actes porte le seul nom de LA SALLE. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXème siècle et peut-être seulement avec le duc Anne Louis Hercule Félix, que cette branche reprend le nom de ROCHEMAURE, patronyme semble-t-il porté par la branche issue du frère de Guillaume de LA SALLE, Michel, sans doute héritier de la terre et du château de Rochemaure.
(20) Les LA SALLE sont recensés à Cros de 1836 à 1846 (Archives Départementales du Puy de Dôme, 6M 211).

En 1836, le personnel du château est difficile à comptabiliser, hormis Catherine BELLAIGUE, femme de chambre du colonel ; les autres membres sont de la famille du fermier François BOUCHER. Or, la maisonnée BOUCHERON est composée de douze personnes, toutes en âge de travailler. En 1841, la situation change, les domestiques au nombre de six; ne sont pas de la famille du fermier. En 1846, ils sont quatre ; les fermiers sont Pierre JUILLARD et Catherine LÉOTY. Les de LA SALLE ne sont plus recensés à Cros à partir de 1851.
(21) Archives Départementales du Puy de Dôme, état civil de Savennes, 6 E 320/6.
(22) Archives Départementales du Puy de Dôme, état civil de Cros, 6 E 129/4.
(23) Archives paroissiales de St Étienne aux Clos; registre de l'année 1818.
(24) Leyval et Chavignier sont reliés par un chemin d'environ 2 kilomètres. Mais les DAUPHIN n'ont jamais résidé dans leur seigneurie de Leyval.
(25) Archives Départementales du Puy de Dôme, U 03837.
(26) Archives Départementales du Cantal, contrat de mariage de LA SALLE-POLLALION, 26.11.1850, Maître RAMES, notaire à Aurillac, 3 E 265/6.
(27) Archives privées.

LA MAISON DE VERGEZAC, BREVE HISTOIRE

par Michel de VERGEZAC (CGHAV - 1731)

Origines, illustrations

La famille de VERGEZAC est d'ancienne et illustre chevalerie. Ses membres y furent au cours des siècles : seigneurs du Fayet près du village de Bains (43), seigneurs de Vergezac, seigneurs de Queyrières, coseigneurs du Thiolent, de Bréal, Coubon, des Ternes, de Fontannes près de Chaspuzac, de Conil, de la Conillière, de Vabrettes, de Fix, de Loubaresse, des Granges, de l'Hermet près de St Bérain.
Le nom patronymique de cette famille d'antique noblesse était "de FAYET" (alias Fay du latin de Faheto), nom patronymique d'un fief seigneurial situé dans la paroisse de Bains. Le premier représentant connu est André de FAYET. Il fut reçu chevalier de l'ordre des templiers en octobre 1210 par FOULQUES de MONTPEZAT, procureur de l'hôpital du Temple du Puy.
Par la suite, vers la fin du treizième siècle, la maison de FAYET se divisa en trois branches :
- Celle dite de VERGEZAC, dont il existe plusieurs rameaux en 1996, la branche aînée étant semble-t-il éteinte au début du XVIIIème siècle.
- Celle dite du THIOLENT ou encore du THIOLAND éteinte au XVIIème siècle dans les de BERTRAND de Prades.
- Celle dite de FAYET qui serait éteinte depuis le XVIème siècle.

Plusieurs familles portent aujourd'hui le nom de FAYET. Malgré ça et là deux ou trois alliances, il n'y a, semble-t-il, aucun lien de parenté directe entre ces familles et celle de FAYET de VERGEZAC.
Parmi les illustrations de la maison de FAYET de VERGEZAC, on retiendra surtout :
* deux chevaliers de l'ordre des templiers avec André et Pierre de FAYET en 1210 et 1236,
* un bailli du comté de Forez avec Pierre de VERGEZAC en 1354-1358 (1),
* quatre chanoines-comtes de Brioude (Claude et Philibert de VERGEEAC, 1605 et 1606) dont deux doyens (Gabriel et François de VERGEEAC, en 1641-1646 et 1646-1652) (2),
* des hommes d'armes avec Louis de VERGEZAC (3) qui fut fait chevalier par le Dauphin futur Charles VII, le 16.05.1420 en la cathédrale du Puy, Pierre de VERGEZAC qui fut capitaine au régiment de Champagne vers 1678, etc.,
* de nombreux religieux et religieuses.

Alliances

Des diverses alliances nobles contractées, au cours des siècles, par la maison de FAYET de VERGEZAC, on pourra retenir, côté masculin, celles avec les familles suivantes :

- de GLAVENAS (ca 1280),
- de SEREYS (ca 1340),
- de GAVARET (ca 1350),
- ROCEL de Queyrières (ca 1400),
- de FLAGEAC (1456),
- de SUAT de CHAVANIAC (après 1500),
- de LESTRANGE (1541),
- d'APCHIER (1572),
- de MARCENAT (1573),
- de SAINT HAON (1618),
- de ROCHEFORT d'ALLY (1618),
- de BARTHOLY (1629),
- de FLOS (ca 1650),
- de BERTRAND (1618),
- de CHASTEL de Servières (ca 1700),
- de COLIN (1690),
- de MOLETTE de MORANGIES (1737).

La maison de VERGEZAC a pour blason "d'or à trois annelets d'azur" et pour devise *"fidelitate ac fortitude"* (fidélité et courage). Ses armes sont gravées au fronton du portail d'accès au château qui aujourd'hui sert d'école et de presbytère.

Le village de Vergezac

Le lieu de Vergezac, qui a donné son nom à cette famille, est situé à l'extrême limite de l'Auvergne et du Velay, à quelques kilomètres à l'ouest de la ville du Puy en Velay, dans le département de la Haute-Loire. Aujourd'hui, un petit village fort coquet, très prisé des touristes, est aggloméré autour du château. Il est situé au carrefour des routes départementales D48-D48B, à 1015 mètres d'altitude sur le canton de Loudes.

Pierre de VERGEZAC fit fortifier le château avant 1446, sans avoir demandé l'autorisation au roi Charles VII ainsi qu'il aurait dû le faire. Sous la menace d'une action en justice, Pierre adressa une " supplication " au roi, pour implorer son pardon.

Le roi lui fit savoir, en août 1446, par l'intermédiaire d'une lettre de rémission (4), qu'il pardonnait car les fortifications du château avaient eu *"profit"* et *"utilité"* pour les habitants du pays, et aussi en raison des *"bons et agréables services"* que Pierre avait rendus au cours des différentes *"guerres"*, *"sièges"* (4) menés au profit du roi.

N'oublions pas que ces événements guerriers se déroulèrent pendant la période très troublée de la guerre de Cent Ans au cours de laquelle Anglais et pillards parcoururent longuement l'Auvergne.

Heurts et malheurs

Les relations entre les maisons de VERGEZAC et du THIOLENT ne furent pas toujours sans nuages. Ainsi, en 1606, un différent portant sur une tentative de détournement de la part du *"sieur Louis du THIOLLENT"* des honneurs, privilèges et coutumes liés à l'appartenance d'une chapelle située *"à main droite"* en entrant dans l'église du village de St Rémy, donna lieu à procès (5) entre ces deux familles.

Il était reproché au *"dit THIOLLENT"* d'avoir *"entrepris depuis la fête de Pentecôte dernière par la collusion et intelligence qu'il a eu avec le dit MARTEL curé et Mr Laurent CHANET prêtre, d'interrompre l'ancien ordre des choses et coutumes de tous temps gardés en la dite église sur les prérogatives et privilèges appartenant à la dite chapelle de VERGEZAC et aux seigneurs du dit château de Vergezac"* (5). La décision judiciaire conclut que la coutume devait rester inchangée. La peine prévue à l'encontre du *"sieur du THIOLLENT"* en cas de transgression de cette décision était *"l'excommunication et cent livres d'amende"*.

La branche aînée

Le début du XVIIème siècle vit s'amorcer le démembrement des biens de la maison de VERGEZAC qui se conclut moins d'un siècle plus tard, en mai 1681, par la saisie de la seigneurie de Vergezac.

Le fils aîné de Jean de VERGEZAC, Gilbert, étant décédé célibataire et sans enfant, en 1600, les difficultés commencèrent en 1621 avec le décès de Philibert, deuxième fils de Jean. Philibert n'ayant pas eu de descendance mâle, les biens de la maison de VERGEZAC auraient du normalement aller intégralement à son frère Gabriel, chanoine-comte de Brioude, troisième enfant mâle de Jean de VERGEZAC. Mais, les héritiers de Philibert réclamèrent une part de l'héritage des biens de la maison de VERGEZAC.

La succession s'ouvrit donc sur un différend opposant les héritiers directs de Philibert, c'est-à-dire son épouse et sa fille, à ceux de la maison de VERGEZAC, représentés par Gabriel. Cette situation conflictuelle fut à l'origine de transactions entre les deux parties qui écornèrent le patrimoine familial.

Par la suite, en 1638, Gabriel de VERGEZAC transmit ce qui restait des biens de la maison de VERGEZAC à son neveu François, lui aussi chanoine-comte de Brioude, fils aîné de Christophe, quatrième fils de Jean.

En 1652, au décès de François, les biens échurent provisoirement à sa mère Françoise de BARTHOLY, qui eut à faire face à des ennuis financiers dont elle était en partie responsable.

Quelques années plus tard, en 1672, elle remit ce qui restait des biens à son petit-fils Pierre. Puis, en 1677, Françoise tenta, pour des raisons qui n'ont pas encore été aujourd'hui élucidées, de reprendre par la force une partie de l'héritage. Enfin, en mai 1681, après bien des péripéties, la faillite financière de la branche aînée de la maison de VERGEZAC fut consommée, quand une commission fit procéder à la saisie de la terre et seigneurie de Vergezac.

Puis un arrêt rendu le 04.07.1689 ordonna la vente des biens. Par la suite, le 26.06.1697, le château de Vergezac ainsi que le domaine, après adjudication, furent acquis par les ROCHEFORT d'ALLY.

La ruine de la branche aînée coïncida pratiquement, avec sa disparition. L'avant-dernier représentant mâle, Pierre de VERGEZAC, dépossédé de ses biens, mourut le 16.02.1685.

Il fut le dernier à être enterré dans le tombeau de ses ancêtres en l'église de St Rémy. Son fils aîné, Pierre-François, sergent aux gardes dans la compagnie de Monsieur MONTPEAU en 1714 est le dernier représentant mâle de la branche aînée.

Les branches cadettes

C'est à peu près à cette époque que se formèrent de nouvelles branches ayant des représentants vivants aujourd'hui. En effet, Jean de VERGEZAC eut un fils bâtard qu'il reconnut officiellement, prénommé lui aussi Jean, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la Cour des Aydes de Montferrand en date du 20.04.1638.
Jean de VERGEZAC, fils bâtard de Jean, épousa par contrat du 14.04.1618 Dauphine de BERTRAND, fille d'Alexandre, seigneur de Fayet. Jean et Dauphine eurent huit enfants dont François qui épousa Marie de COLIN en 1690. Marie apportait en dot une partie des biens de la terre et du château de l'Hermet. François et Marie eurent à leur tour huit enfants dont deux formèrent des branches représentées aujourd'hui.
Tout d'abord, François de VERGEZAC, né en 1693, fils aîné de François et de Marie de COLIN, épousa le 21.01.1737, Catherine de MOLETTE de MORANGIES et forma la branche dont je suis issu.
Les héritières de COLIN ayant fait don à leur beau-frère de leur part d'héritage en échange d'un dédommagement financier, le seul héritier mâle de COLIN vivant étant quelques années plus tard décédé sans enfant, toutes ces raisons firent que la terre féodale et le château de l'Hermet échurent alors à cette branche des VERGEZAC. Mais très rapidement la situation financière se dégrada.
Jean de VERGEZAC, fils de Marie de COLIN et de François, héritier des biens de ses parents, se vit ruiné par la révolution avec la suppression des redevances féodales. Jean, père d'une famille nombreuse de douze enfants issus de deux mariages, poursuivit la vente ou l'affermage de propriétés commencés du vivant de son père, afin de régler les dettes qui s'accumulaient, jusqu'à épuisement des ressources financières du ménage.
Les représentants de cette branche subirent d'autres méfaits, conséquence de la Révolution : le jugement sur requête de Jules de VERGEZAC, mon bisaïeul, daté du 14 mars 1895 (6), précise que, après 1789, *"diverses erreurs ont été commises dans l'orthographe et la composition du nom patronymique dans les actes de l'état civil concernant la famille, postérieurs à l'acte de naissance du 20 août 1772"* de Jean-Bernard de VERGEZAC, mon aïeul à la 6ème génération.
En effet, mon arrière grand-père, Jules, dans les actes de son état civil, était alors désigné sous le nom de "Jules VERGEZAC". Afin de faire rectifier légalement ces erreurs, il eut recours à un jugement sur requête.
Il dut produire les pièces d'état civil de ses ascendants jusqu'à et y compris celles de son trisaïeul, François de VERGEZAC, époux de Marie de COLIN, afin de prouver que son nom patronymique était de VERGEZAC" et non pas "VERGEZAC".
Son premier frère, Louis, connu sous le nom patronymique de "VERGIZAC", dont la descendance ne comprenait pas d'enfant mâle ne demanda pas la rectification de son état civil.
Son deuxième frère, Baptiste, qui portait alors le nom de "VERGESAC" obtint lui aussi rectification de son nom patronymique, par jugement sur requête en date du 19.01.1910.
La deuxième branche déjà citée plus haut fut fondée par le frère cadet de François de VERGEZAC, époux de Marie de COLIN, prénommé lui aussi François. Ce frère cadet avait épousé Catherine Agnés BONNEFOUX, veuve du seigneur de Chazeau. Ils se fixèrent à St Georges d'Aurac.
Les descendants de cette autre branche subirent également des modifications dans la composition de leur patronyme. Ainsi par exemple, Pierre de VERGEZAC qui épousa le 18.04.1870, Virginie DURSAPT, est dit "VERGEEAC" dans son extrait d'acte de mariage, tandis qu'il est nommé "VERGIZAT " dans son extrait d'acte de naissance du 20.11.1840.
Il ne semble pas que les représentants de cette branche eurent recours à une action en justice pour rectifier ces erreurs. Quoi qu'il en soit, juste retour des choses ils parvinrent eux aussi, par d'autres moyens, à retrouver leur véritable patronyme.

Les fondements historiques de cette brève histoire

Cette brève et partielle présentation des principaux moments forts de la Maison de VERGEZAC est un résumé des éléments de généalogie contenus dans "La Maison de VERGEZAC, filiations et alliances". Trois exemplaires de ce document, dont mon père et moi sommes les auteurs (il n'est pas destiné à la vente) ont été déposé pour consultation, aux Archives Départementales de la Haute-Loire, à la Bibliothèque Généalogique de Paris (rue Turbigo) et à la Bibliothèque Clermontoise du CGHAV.
Il s'agit d'un manuscrit de 90 pages dactylographiées qui présente Pierre 1er de FAYET (ca 1236) et les 25 générations de sa descendance (1236-1995), soit plus de 200 personnes.
Les généalogistes pourront y trouver un index où sont référencés plus de 400 noms de personnes citées : alliances contractées, témoins d'actes divers, etc.

Notes bibliographiques

(1) Études d'histoire médiévale, Edouard PERROY.
(2) Le noble chapitre St Julien de Brioude, Pierre CUBIZOLLES.
(3) Histoire de Charles VII, Vallet de VIRIVILLE.
(4) Archives nationales, JJ 178, n°32.
(5) Archives Départementales de la Haute-Loire, 8G 116, et Pouillé du diocèse du Puy.
(6) Transcription du 15.05.1895 sur les registres de l'état civil de la commune de Prades (43) du jugement sur requête de Jules de VERGEZAC en date du 14.03.1895.

LES RAUCHE, DE SINGLES (63)

par Olivier LEFEVRE (CGHAV - 1508)

Voici une petite étude sur la famille RAUCHE (ROCHE) de Singles (63) qui intéressera les adhérents originaires de ce bourg. En effet, une recherche systématique aux AD du Puy de Dôme nous prouve que toutes les familles de Singles étaient intimement liées entre elles, du moins depuis le XVIIème siècle.
Singles est une toute petite bourgade, jugée sur un monticule qui ne mène nulle part. Il faut, en effet, emprunter une voie sans issue pour accéder à celle-ci. le village est à une trentaine de km d'Ussel, proche de la Dordogne, non loin de Bort les Orgues, mais à la limite Corrèze / Puy de Dôme, et plutôt tournée vers Messeix et Tauves, qui sont à une vingtaine de km.
Le village surplombe l'église et le cimetière, plus en contrebas. En bas, quelques hameaux (Perret, les Borderies, Jonsac, Perressanges, etc...) se partagent entre Singles et les communes avoisinantes, notamment Avèze (63).

Les premiers RAUCHE

Les premiers RAUCHE que j'ai retrouvé à Singles sont François et Antoine. François époux d'Anthonia BAFFELEUF eut 2 enfants : Gabriel (° 1678) et César (° 1686). Antoine, lui, épousa Françoise ROUX, d'où François (° 1678).
On a aussi Guillaume RAUCHE époux d'Anne BRUGIERE qui eut 3 enfants :
- Marie x Guillaume BRUGIERE, ce couple eut 4 enfants,
- Antoine ° 1689,
- Antoine ° 1693.

Le patronyme RAUCHE fait tout de suite penser à "ROCHE", "qui habite près de la Roche". Il y avait d'ailleurs un lieu-dit "Les Roches" à Singles où un château d'élevait il y a bien longtemps. mais on peut aussi rapprocher RAUCHE de "ROUCHE" - qui provient d'un "lieu avec des roseaux".
Mon premier ancêtre direct retrouvé, à Singles, est Ligier (ou Léger) RAUCHE, propriétaire terrier, qui aurait fait bâtir la maison familiale des RAUCHE, encore debout aujourd'hui, dont le linteau de porte mentionne l'année 1696.
Ligier épousa en 1685 Marguerite VERGNOL, d'une ancienne famille aisée de Singles (+ 1723). J'ignore la date de naissance de Ligier, mais il décède le 07.10.1719, laissant 8 enfants.

Le curé Jean RAUCHE

Ligier avait un frère, Jean RAUCHE, curé et figure de la paroisse. Né vers 1647, il fut ordonné à 25 ans par l'évêque de Clermont. Il succéda à feu François RAMADE (de Tauves). Il prit sa cure de Singles le 24.05.1672.
Il en assura le service pendant 52 ans ! On imagine qu'il a dû connaître toutes les familles et leurs "petites histoires" durant tout ce temps ! Sa longue présence marqua plusieurs générations.
Il laissa son sacerdoce à Pardoux MARTIN, autre enfant de Singles. Il vécut, retraité, encore 7 longues années, avant de mourir à 83 ans le 01.02.1730 à Singles.
Il était le parrain de Jean de MURAT-ROCHEMAURE, né en 1718, fils de noble Gilbert, écuyer, seigneur de Serre. Les MURAT-ROCHEMAURE possédaient à Singles le château de Serre depuis 1544 qu'ils délaissèrent à la fin du XVIIIème siècle pour se retirer à Bort les Orgues. La seigneurie de Serre resta aux MURAT-ROCHEMAURE jusqu'à la Révolution. Ledit château n'existe plus aujourd'hui.
La marraine de Jean de MURAT-ROCHEMAURE ne fut autre que Marguerite VERGNOL, précitée, femme de Ligier et belle-soeur du curé RAUCHE, ce qui prouve que dès cette époque, les RAUCHE avaient atteint un certain niveau social qui leur permettait de fréquenter la petite noblesse locale.

Les enfants de Ligier RAUCHE

Les 8 enfants du couple Ligier RAUCHE / Marguerite VERGNOL furent donc :
1- Antoinette, épouse de Jacques PAPON, du Montel,
2- Michel, ° en 1690 + ? en 1756,
3- Jean, qui suit,
4- Marie ° 14.03.1701,
5- Mathieu ° 03.05.1705, qui ne semble pas avoir survécu longtemps,
6- Marie ° 07.03.1706,
7- Marie ° 14.08.1708 x 1720 Jean BORDENES (de Beaulieu),
8- Guillaume ° 20.12.1709 + probablement 07.05.1710.

Jean RAUCHE

Jean RAUCHE, fils des précédents, est né le 28.09.1698 à Singles, son parrain fut le curé Jean RAUCHE, son oncle, et la marraine Marie RAUCHE (laquelle ?).
Il épousa en 1721 Françoise MARTIN, d'une famille aisée de marchands de Singles, qui compte des "syndics". Ils eurent 2 enfants, et Françoise meurt en 1726.
Jean, alors, épouse le 25.01.1727 Marie CAREFEULIERE, de St Julien d'Avèze (63), lieu-dit "Chez Jamet" (?). Ils eurent ensemble 7 enfants.
Marie CAREFEULIERE est morte le 16.04.1773, ne précédant Jean son mari que de 15 jours, puisqu'il décède le 09.05.1773.
Une maladie doit être à l'origine de ces 2 décès rapprochés.

En 1767, Jean RAUCHE a dû versé la somme de 96 livres 6 sols alors que dans le même temps, le domaine de Serre des de MURAT est "côté" 110 livres 15 sols. Les RAUCHE étaient donc les plus gros propriétaires de la paroisse après la noblesse locale. A cette date, sur 142 taillables, 18 versent plus de 40 livres chacun, suivent juste après les RAUCHE, les FOURIS de Singles et ceux de Joursac, les BRUGIERE de Plagnes, familles apparentées aux RAUCHE comme nous allons le voir.
Jean RAUCHE est dit "bourgeois" de Singles dans certains actes. Ses enfants furent donc :
A/ De Françoise MARTIN :
1- Marguerite ° 25.07.1722 x_1 1742 Jean FOURIS x_2 1770 François AYMARD,
2- Antoine 1723-1730.
B/ De Marie CAREFEULIERE :
3- Anne ° 1727 x 1747 Jean BRUGIERE (de Plagnes) + 1756,
4- Marie Anne ° 25.10.1729,
5- Marguerite ° 1731 x 1752 Antoine SAUVART (de Plagnes) d'où 2 enfants,
6- Pardoux, qui suit,
7- Suzanne ° 1735 x 1754 Antoine GUYDIER (d'Avèze) + 1770 à Avèze,
8- Anne ° 1737 x 1762 à Jean VIGIER (de Messeix),
9- Marguerite ° 1741 x 1771 François COUDERT (de St Etienne aux Clos), d'où descendance actuelle.

Pardoux RAUCHE

Pardoux RAUCHE est né à Singles en 1733, il est dit "consul et bourgeois de Singles", on le retrouve parmi les 10 plus riches cultivateurs de la paroisse avec 70 livres d'impôts à payer, mais cette fois, le plus imposé est César DAUPHIN, de Tauves (330 livres) pour son domaine de Perressanges (an V).
Pardoux RAUCHE a épousé en 1756 Françoise MESTAS (de Tauves), fille de Guillaume Alexis MESTAS, contrôleur des actes notariés à Tauves, bourgeois du dit lieu, et de Jeanne TIXIER. Françoise MESTAS descend des DAUPHIN de Tauves (qui ont donné les nobles DAUPHIN de LEYVAL) et par ce biais, des grandes familles de Clermont : les DURAND, CÉBERET, de FONFREYDE, LE RICHE, DRULHON... Son arrière-grand-père était le cousin germain de l'illustre PASCAL.
Pardoux est donc nommé "consul" de Singles en 1784.
De son mariage, il eut 10 enfants, et malheureusement, je ne possède pas son acte de décès, qui a du se produire vraisemblablement après l'an V. Ses enfants furent :
1- Guillaume Alexis, qui suit,
2- Jean ° 1756,
3- Marguerite ° 1759 x 1782 Léger PEUCH (des Borderies) + 1789,
4- Pierre ° 1760,
5- Jean ° 1761,
6- Antoine ° 1765-1765,
7- Jean ° 1767,
8- Michel ° 1770,
9- Guillaume ° 1771,
10- Guillaume 1775-1775.
Des sept garçons qu'il eut à la suite, je pense que très peu ont survécu ! Puisque les registres semblent prouver que seul Guillaume Alexis ait eu une descendance masculine à Singles.

Guillaume Alexis RAUCHE

Guillaume Alexis est né le 04.11.1757 à Singles et a été prénommé comme son grand-père maternel. Il épousa à Singles le 25.05.1773 une fille de cultivateurs assez aisés, Anne BOUTIN. Il semblerait que dès cette époque, la fortune des RAUCHE décroît un peu. Je ne possède pas l'acte de décès de Guillaume Alexis.
Il n'eut que 4 enfants :
1- Pardoux, qui suit,
2- Pierre, qui suit,
3- Jean ° 1789,
4- Marguerite ° 1791 x 1813 à Antoine PEUCH (de Joursac).

Pardoux RAUCHE (deuxième du nom)

Pardoux RAUCHE est né en 1783 à Singles, et a épousé en 1800 à Singles Marie BOYER (+ 1828).
Les BOYER étaient alors les plus gros marchands de bestiaux de la région d'Avèze. Ils donnèrent plusieurs curés, notamment à Tauves, et à Perpezat (63). Ils venaient à l'origine de la Tour d'Auvergne, et étaient installés depuis 1742 à Avèze au lieu-dit "Plantades". Une descendance actuelle y vit encore, à ma connaissance.
Décédé en 1837 âgé de 54 ans, Pardoux eut 7 enfants :
1- Anne ° 1802 x 1826 Julien PRADAT (de Chameil), d'où une descendance actuelle,
2- Guillaume Alexis, qui suivra,
3- Jean ° 1808, curé de St Babel (63), il se retira à sa retraite à Issoire car *"la maison des RAUCHE n'était plus ce qu'elle était"* (dixit Jean) ; il fut enterré en 1890 à Tauves, où sa tombe est encore visible, avec son oncle et mentor, le curé BOYER, de Tauves,
4- Marie 1814-1833, s.p.,
5- Jean ° 1816,
6- Jean Baptiste ° 1817 x 1841 Antoinette ESPINASSE, d'où les RAUCHE actuels vivant encore à Singles,
7- Antoine, 1821-1896, curé de Besse en Chandesse (63), chanoine honoraire, il restaura le pèlerinage de Vassivières (près de Besse) ; inhumé à Besse où sa tombe est toujours visible.

Pierre RAUCHE

Pierre RAUCHE, fils de Guillaume et frère de Pardoux, est né à Singles en 1786, il fut maire de la commune de Singles. Il décède en 1847 âgé de 61 ans.
Il épousa le 30.05.1811 Marie FOURIS, de Singles (+ 1819). Ils eurent 3 filles et 1 garçon.
1- Marie, qui suit,
2- Jean ° 1815,
3- Jeanne ° 1818 et 4- sa jumelle Marie ° 1818 ?

Guillaume Alexis (deuxième du nom) et Marie RAUCHE

Fils de Pardoux et de Marie BOYER, il naquit en 1806 à Singles. Il épousa, sans doute pour des raisons purement "économiques" sa cousine germaine Marie RAUCHE née le 16.04.1812, fille de Pierre, le maire de la commune. Par ce biais, je descends donc deux fois des RAUCHE. Le mariage eut lieu à Singles en 1833. Ils eurent 9 enfants.

Guillaume Alexis fut à son tour maire de la commune de 1832 à 1835 à la suite de son oncle Pierre, puis de 1855 à 1875, soit 23 ans au total.

Il décède le 09.02.1886 à 80 ans, il était veuf depuis 1874. Ses enfants furent :

1- Pardoux ° 1835 mort enfant,
2- Marie ° 1837 x 1858 Pierre SERTILLANGE (du Montel) d'où des enfants,
3- Jean Baptiste ° 1842 x Jeanne BAFFELEUF (de Joursac), maire de Singles après son père, d'où une descendance actuelle,
4- Anne Thérèse, qui suit,
5- Louise Marie 1848-1856,
6- Marie Anne ° 1850 x Jean VERGNOL d'où au moins 2 enfants,
7- Jeanne Michelle 1852-1853,
8- Anne Julie ° 1825, religieuse à St Amand Tallende puis à Billom (63) sous le nom de soeur St Jean Baptiste, + après 1918.
9 Jean Adrien ° 1857.

A partir de cette génération, on ne retrouve plus RAUCHE, mais ROCHE, cela serait, d'après une tradition orale familiale Guillaume Alexis (1806-1886), maire, qui aurait changé la graphie du patronyme. dans quel but ?

Anne Thérèse ROCHE et ses enfants

Fille de Guillaume Alexis et de Marie, elle est née le 19.05.1844 à Singles, elle commença son noviciat à Issoire, elle était très douée pour le dessin.

Elle rencontre un jeune veuf, brigadier de gendarmerie à Tauves, avec qui elle se marie le 21.09.1871 (Edouard LEFEVRE qui venait de l'Aisne) en l'église de Tauves. Le contrat de mariage est passé devant un notaire de Larodde (63). Une loi interdisant à l'époque à un gendarme d'exercer son pouvoir sur sa commune natale ou celle de sa belle-famille, le couple déménagea à la gendarmerie de Vic le Comte (63), où Edouard LEFEVRE est nommé brigadier à cheval.

A Tauves, naît en 1872 Florenci LEFEVRE (1872-1936), curé, chanoine honoraire à clermont-Ferrand.

A Vic le Comte, naissent en 1876 mon arrière-grand-père Auguste (+ 1955), en 1878 Louis (+ 1970), et en 1880 Charles (+ 1972).

Charles Antoine sera élevé à Singles par ses grands-parents maternels, Guillaume Alexis RAUCHE (le maire) et sa femme. Car en effet, Anne Thérèse est morte de la tuberculose à Vic le Comte en 1883 à 39 ans, elle y est inhumée.

Ses enfants étaient en bas âge, ce qui explique cela leur prise en charge par les grands-parents.

Charles LEFEVRE (son fils) fera une belle carrière militaire, puisqu'il finira général de brigade, Grand-Officier de la Légion d'Honneur.

La descendance de Jean Baptiste RAUCHE

J'ai retrouvé dans les archives familiales qu'un différend suite à l'héritage de feu Guillaume Alexis RAUCHE (+ 1886) opposa son gendre LEFEVRE à ses neveux RAUCHE, SERTILLANGE et SAUVAT. Ce différend portait sur des terres situées à Singles.

De fait, le couple LEFEVRE-RAUCHE avait l'air en "mauvais terme" avec Guillaume Alexis RAUCHE "Fils", leur neveu et fils de Jean Baptiste et Jeanne BAFFELEUF.

Ce Guillaume Alexis RAUCHE avait 2 soeurs et un frère :

- Victoire ° 1866 x Jean Baptiste BRUGIERE (d'où une descendance actuelle),
- Marie ° 1874,
- Jean Adrien ° 1878 x Léonie PIGOT (d'où un fils, Gabriel ROCHE, et 2 filles, descendance actuelle existante).

Guillaume Alexis x 1871 Mlle MORIANGE (de Joursac), il eut 2 filles, et 2 fils (Marcel et Jean Marie ROCHE).

Cette petite étude nous a permis de mieux connaître la vie de ce petit village situé à "l'orée de l'Auvergne", où toutes les familles sont imbriquées entre elles.

Tous leurs descendants peuvent se prétendre cousins entre eux !

Sources

1/ Recherches personnelles.
2/ papiers familiaux.
3/ Remerciements à MM. VERGNOL et PIBOULEAU.
4/ "Histoire de Singles et des paroisses avoisinantes", par Dom THIEL.

Addenda : rectifications à un article précédent

Suite à mon article paru dans le n° 67 de "A moi Auvergne !", pages 23 à 25, "Étude sur une famille de Tauves : les DAUPHIN" (famille apparentée aux RAUCHE, que j'évoque plus haut), la rédaction m'a fait part de deux erreurs de date.

Pour ce qui est de Claude DAUPHIN, une de mes sources m'indique bien sa naissance en 1654 et son mariage en 1661, ce qui je vous l'accorde, est impossible, une autre source me donne son décès en 1727 à 87 ans.

Il serait né en 1640, mais alors, que penser de la date de naissance indiquée par TARDIEU pour son père Jean DAUPHIN en 1631 ?

Pour ce qui est du baron Augustin LEYVAL né en 1720, marié en 1743, il fallait lire mort en 1785 (à Cébazat) et non 1743 !

MARIE-LYDIE VIEYRES, SOEUR MARIE DE SALES A AURILLAC

par Jean Yves OGER-LAMARTINE (CGHAV - 655)

Marie-Lydie VIEYRES naquit le 03.05.1824 au village de Bournarel, commune de Quézac (Cantal).

Quézac, canton de Maures, est situé au sud-ouest de l'Auvergne, aux confins du Rouergue et du Quercy, et est depuis des siècles un lieu important de pèlerinage et son église, construite au XIVème siècle et malheureusement démolie et reconstruite il y a un peu plus d'un siècle, attirait de nombreux pèlerins venant chercher auprès de la Sainte Vierge la guérison de leurs maladies ; on peut voir encore accrochés aux piliers de l'église actuelle des béquilles d'infirmes repartis valides après un pèlerinage à Quézac.

Les paysages et la végétation que connut Lydie - sa famille l'appelait ainsi - se sont également modifiés.

La plus grande partie de la commune était alors recouverte de bois de châtaigniers et le village de Bournarel situé dans une clairière ; des modifications de l'agriculture, au XXème siècle notamment, entraînèrent la disparition de ce cadre, dont il ne reste que quelques tableaux que Lydie peint dans sa jeunesse. Sa maison natale, grande "maison de maître" rectangulaire avec un perron en pierre de taille, n'a pas été modifié.

Seule l'importance du village de Bournarel a diminué : d'une dizaine de maisons encore existantes au XXème siècle, il n'en subsiste que quatre.

Lydie était le 4ème enfant d'une famille de sept, issue du mariage de Jean Casimir VIEYRES, propriétaire, qui fut maire de Quézac pendant 29 ans, et de Marie Clotilde SERIEYS. La famille de son père, implantée à Quézac depuis plusieurs siècles, a toujours été très liée avec le clergé : à chaque génération, un ou plusieurs enfants VIEYRES y entraient.

La jeune Lydie ne connut pas ses grands-parents paternels : Jean VIEYRE et Guillemette LACARRIERE, originaires de Senailhac dans le Lot, moururent tous deux jeunes. Elle ne connut pas non plus ses grands-parents maternels, François SERIEYS, notaire royal au village de Goudergue, commune de Junhac et intendant de la seigneurie de Senezergues, et Marguerite MAFFRE de LA CAUMETTE, tous deux également décédés alors que la mère de Lydie était encore mineure.

Par contre, elle vécut sa petite enfance entourée de nombreux oncles, tantes et cousins, tous revenus dans la Châtaigneraie après leurs études à Toulouse ou Clermont.

La mère de Lydie, fatiguée par ses nombreuses grossesses successives, confia celle-ci à sa belle-soeur, Jeanne Marie VIEYRES, épouse de Mathurin VERGNE, pharmacien à Martel (Lot).

Jeanne Marie VIEYRES, ancienne élève du couvent de la Visitation de St Céré, inscrivit sa nièce dans le pensionnat qui en dépendait, afin de parfaire son éducation religieuse. Le couvent était alors sous la direction de Soeur Marie Rosalie TEILHAR en laquelle Lydie plaça très vite sa confiance.

Soeur Marie Rosalie TEILHAR, ayant achevé ses deux triennats en 1843, revint au couvent de la Visitation d'Aurillac. Lydie VIEYRES, la rejoint à Aurillac et prit l'Habit le 02.09.1844, à vingt ans. Le 04.09.1845, elle devint Soeur Marie de Sales.

Elle fut alors placée au pensionnat comme Maîtresse, compte-tenu de sa grande culture et de son souhait de participer à l'éducation de la jeunesse. Elle ne déçut pas la confiance qui lui fut faite, et à la rentrée de 1854, fut nommée Première Maîtresse.

Elle poursuivit cette tache sans relâche pendant de nombreuses années jusqu'en 1878, à l'exception de deux ans, durant lesquels elle fut assistante du Noviciat.

En 1878, il lui fut confié la direction de l'Économat du Couvent. Mais son désir le plus cher étant de revenir à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles, elle fut exaucée et elle revint à la direction du pensionnat en 1880, et n'en sera plus retirée.

Soeur Claude Agnès de Beauregard, dans la nécrologie qu'elle rédigea après le décès de Soeur Marie de Sales, évoque en quelques lignes le rôle important qu'elle joua et l'ascendant qu'elle exerça auprès de ses élèves, qui plusieurs décennies après, évoquaient encore son souvenir. "[...] *Les familles se montrèrent toujours très empressées à faire profiter leurs enfants de sa prudente et sage direction. Par la distinction de ses manières, le charme de sa conversation, la délicatesse de ses procédés, l'aimable directrice attirait les personnes du dehors et leur faisant du bien. Par la douceur de son caractère, son extérieur agréable, son infatigable dévouement, elle avait un grand ascendant sur l'esprit de ses élèves, développait leur intelligence, formant leur jugement avec un tact peu ordinaire. La plupart des jeunes filles confiées à ses soins sont maintenant la joie de leurs familles, la consolation de leurs Pasteurs, l'édification de leurs paroisses* [...]".

Soeur Marie de Sales aurait encore exercé longtemps sa mission de directrice si elle ne fut frappée en 1891, à 65 ans, d'une attaque de paralysie du coté droit, lui rendant impossible toute écriture ; les névralgies dont elle souffrait depuis sa jeunesse se fixèrent à la tête, lui empêchant toute lecture.

Malgré ses souffrances, elle entreprit alors la formation de la soeur qui lui succéda comme Directrice, en 1893.

En février 1894, une nouvelle attaque de paralysie lui fit perdre l'usage de sa parole, et son état de santé se dégrada. Elle mourut le 04.03.1894, dans sa soixante-dixième année.

Son dernier souhait - être enterrée dans le cimetière du couvent - put être exaucé, en raison des démarches effectuées par plusieurs de ses anciennes élèves qui obtinrent l'autorisation des autorités concernées, et alors que cette autorisation était refusée depuis 1882. Deux nièces, qui furent d'ailleurs ses élèves, Célestine FAU et Lydie SERIEYS, devinrent également religieuses.

AU SUJET DE LA FAMILLE MIRMAND, DE CONCIS (PAROISSE DE SOLIGNAC, VELAY)

par Gabrielle DENAND (CGHAV - 858)

Mademoiselle CAZES, membre du Cercle Généalogique, décédée en 1992 avait établie une généalogie de la famille BONNETON, de Concis, en 1981 ("A moi Auvergne !" n° 18).
Cette famille BONNETON, dont descendait sa mère, Colombe BONNETON, furent souvent alliés aux MIRMAND de Concis.
Les recherches que j'ai réalisées sur la famille MIRMAND de Concis furent retardées pendant plusieurs années, en effet les registres paroissiaux de Solignac n'étaient pas consultables aux Archives Départementales car ce service étudiait les registres de Solignac, pour mettre au point la transcription du journal du curé Hugues AULANIER (1638-1691).
J'ai beaucoup regretté ce contre-temps qui ne m'a pas permis de terminer la généalogie de cette famille, avant la disparition de Mlle CAZES ; elle attendait avec impatience le résultat de mes recherches sur la famille MIRMAND de Concis que l'on retrouvait si présente dans la généalogie qu'elle avait élaborée.

Les MIRMAND de Bizac : Première génération.

Le premier MIRMAND que j'ai pu repérer est un Pierre MIRMAND, décédé avant 1610. Ce Pierre MIRMAND vivait à Bizac, il est cité en 1585 par M° ROSSIGNOL, notaire, il aurait eu au moins :
1) Anthoine MIRMAND ° ca 1568 + 18.07.1638 à 70 ans, de Bizac, le curé de la paroisse au moment de l'enregistrement de son décès, indique *"bon paroissien, craignant Dieu et fréquentant les saints sacrements de l'Eglise"* ; à cette époque les MIRMAND, qui s'allièrent si souvent aux BONNETON de Concis n'étaient pas encore installés à Concis, mais au village de Bizac, tout proche de Concis et qui dépendait de la même paroisse de Solignac.
2) Pierre MIRMAND x Agnès BAY, d'Aunac (paroisse du Brignon) ; ils s'installent dans cette paroisse, qui est celle du curé AULANIER.
3) Barthélemy MIRMAND : à partir de Barthélemy, les MIRMAND de Concis, sont dit "Bridolle". Barthélemy MIRMAND, est + 21.09.1639. Il x le 13.02.1610 (son père est décédé) avec Marie CHAUCHON, (fille de Blaise) de Concis + 06.03.1649 (le curé a mis par erreur le prénom de Jeanne au moment du mariage).
Est-ce à cause de son épouse que Barthélemy quitta Bizac pour aller s'installer à Concis ? Cette lignée y demeurera, jusqu'à nos jours, après avoir fait un détour par Agizoux, de la même paroisse.
A cette génération nous trouvons sur Bizac un Anthoine fils d'Etienne et d'Ysabelle CLUZELLE ; ceux-ci auraient laissé 5 enfants, un procès s'est élevé entre Antonia MIRMAND x Vidal PELADE, fils à Michel car Anthoine s'était emparé de tout.
Elle vient réclamer sa part, car leurs parents étaient *"riches et opulents"*. (Minutes DOLEZON) Une transaction intervint le 02.11.1571.
Comme notre Anthoine Ier est fils de Pierre, cet Anthoine fils d'Etienne pourrait être un cousin.
Dans les minutes de M° DOLEZON sont aussi cités, toujours sur Bizac :
En 1571, achat d'un champ par Anthoine MIRMAND et un autre Anthoine, fils de Jacques.
En 1585, l'investiture de Pierre MIRMAND, par Monsieur de LA ROCHE, seigneur de Seneujols.
Le 08.05.1587 un acte d'investiture de Pierre MIRMAND par Monsieur de SAINT HAON.
On note que Pierre MIRMAND de Bizac possède un champ qui côtoie celui de Catherine MIRMAND, veuve de Vidal SIGAUD, celle-ci est la fille d'Anthoine MIRMAND de Bizac.
Malgré tous ces relevés, il est difficile d'assurer une liaison entre ces différents MIRMAND de Bizac.

2ème génération

Nous allons numéroter la descendance du couple de Concis, de Barthélemy (3) et Marie CHAUCHON.
3-1) Anthoine ° 16.10.1612, parrain Pierre MIRMAND, oncle paternel de Bizac ; x à Catherine JOUANNY, qui suit. Est-il veuf ? Lorsqu'il se marie avec Catherine JOUANNY, il est âgé de 42 ans, (si l'on se base sur les dates de la descendance trouvée). Ils habitaient Agizoux, son épouse, Catherine JOUANNY, est native d'Agizoux, fille d' André JOANNY et Claude BOSSIT. Malgré les lacunes, nous avons pu établir la descendance du couple Anthoine MIRMAND et Catherine JOUANY.
Anthoine MIRMAND fit 2 testaments, l'un en 1660, l'autre en 1676, le dernier nous donne le nom des enfants en vie à cette date : Barthélemy (3-1-1), Anthoine, Jean, Pierre, Jacques, un autre Jean et Clauda.
3-2) Jean, parrain en 1648, 1659, 1660. Lors du décès de sa mère, Marie CHAUCHON, celle-ci est dite, mère du curé de St Jean Lachalm, il se pourrait qu'il s'agisse de ce Jean, pour lequel nous n'avons pas trouvé de descendance.
3-3) Anthoine ° 10.06.1621, parrain, Pierre MIRMAND, fils à Anthoine de Bizac, marraine, Agnès BAY, femme de Pierre MIRMAND d'Aunac (paroisse du Brignon) ; x Catherine MASCLAUX de Montagnac (paroisse d'Arlempdes). Descendance de ce couple dans les registres paroissiaux de cette paroisse, de 1645 à 1667.
3-4) Pierre ° 08.10.1623, parrain, Pierre CHAUCHON, oncle maternel, marraine, Ysabeau BAY, femme de Mathieu Bardon de Concis ; x Blanche BONNETON fille d'André et d'Agnès SIGAUD, de Concis, qui suit.

3-5) Jacques, charpentier x Clauda TALOBRE de la Baulme, à Chassillac, paroisse de Solignac fille d'Anthoine et de Jacquette ALLEGRE. Descendance de 1653 à 1660 .
3-6) Anne ° 11.04.1626 (répertoire) x_1 15.02.1649 à Etienne CHAUSSENDE (+ 25.12.1650), il est dit cousin du curé Hugues AULANIER ; x_2 28.01.1654 à André SABY des Salles du Brignon.

Les MIRMAND alliés aux AULANIER

Nous revenons à la première génération avant de continuer.
Les minutes de M° DOLEZON font mention d'Anthoine MIRMAND de Bizac en 1571 qui pourrait être le frère de Pierre, cité en premier ; il est aussi de Bizac. Il aurait eu pour descendance : Jacques x Marguerite CELEYRETTE de Bizac et Pierre (cf fiches établies par les Archives Départementales) ; ce dernier aurait eu une fille, Agnès x Anthoine BARTHÉLEMY (M° SIGAUD), Agnès MIRMAND + le 26.05.1633, était déjà veuve d'Anthoine BARTHÉLEMY fils, de Pierre de la Borie, en 1633.
Il est possible que le cousinage des AULANIER, avec les MIRMAND, mentionné par le curé Hugues AULANIER dans son journal (1638-1691) provienne de cette branche.
Marie MIRMAND (fille de Jacques et de Marguerite CELEYRETTE) x à Anthoine MOLIN (fils à Claude du moulin du Besson).
Ils ont la descendance suivante qui fait ressortir des alliances avec la famille AULANIER.
- Claude MOULIN ° 13.11.1639 + 07.03.1667, parrain Claude MOULIN du Besson, grand-père ; marraine Marguerite CELEYRETTE.
- Catherine MOULIN ° 22.07.164,3 parrain Jacques MIRMAND son grand-père.
- Anne MOULIN ° 19.05.1645 + 09.08.1655 parrain Jacques AULANIER (père du curé AULANIER) ; marraine, Angélique MIRMAND, fille à Jacques de Bizac.
- Jean MOULIN ° 06.04.1649 + 12.04.1654.
- Jacques MOULIN ° 03.05.1652, parrain, Jacques LUITAUD du Mazel (cousin du curé) ; marraine, Catherine AULANIER femme de M° MICHEL, notaire du Brignon et soeur du curé AULANIER.
- Pierre MOILIN ° 09.10.1655 parrain Pierre MIRMAND son cousin germain de Bizac.

Anthoine MOULIN était le frère de Françoise MOULIN, qui avait été enlevée par Claude BAY, ils s'étaient mariés clandestinement le 28.04.1656, car le curé AULANIER avait refusé de les confesser (cf cahiers du curé).

3ème génération : Anthoine MIRMAND

Descendance de Anthoine MIRMAND et de Catherine JOUANNY.
Anthoine aurait été collecteur de tailles à Agizoux en 1689 (minutes M° BOUZAC).

3-1-1) Clauda ° 22.08.1655, parrain, Pierre MIRMANDE, son oncle de Concis, marraine, Clauda BOSSIT, sa mère-grand d'Agizoux
3-1-2) Barthélemy ° 1803.1659 (+ 03.05.1731 ? 77 ans), parrain, Jean MIRMAND, son oncle, de Concis (3-2 ?), marraine, Marguerite BOSSIT, sa tante, de Valurie (Coubon) x Jean BLACHEYRE. Assistent au baptême : Anthoine CHOUCHON, Vincent BOUDOUL, Barthélemy MIRMAND. Il x le 13.02.1685 Jeanne EYNAC, d'Agizoux.
3-1-3) Antoine x 10.02.1687 à Ysabeau EYRAUD.
3-1-4 Jean) x 25.01.1700 au Puy, paroisse de St Pierre la Tour, avec Jeanne VIANES, fille de + Jacques et de Claude JULIEN, + en 1713, à Agizoux, inhumé en présence de ses frères Barthélemy et Anthoine MIRMAND.
3-1-5) Pierre ° ca 1665 (+ 24.02.1724) x le 13.04.1706 à Ysabeau MOUTON fille de Gabriel et Marie BONNETON. Qui suit.
3-1-6) Jean II + 29.09.1694.
Anthoine, le père, (3-1) X Catherine JOUANNY, teste le 16.10.1676 (3E 525-4), il avait déjà fait un testament en 1660 ; le testament de 1676, nous donne la liste des ses enfants en vie : tous les enfants que nous avons répertoriés y sont, soit 6, tous sont mariés sauf Jean II, ils reçoivent respectivement un legs de 50, sa fille 150 livres. Sa femme est son héritière universelle.
Son épouse Catherine JOUANNY qui est née le 16.12.1637 avait 25 ans de moins que son mari, elle décède avant lui, le 18.12.1691, elle a 54 ans, lui décède le 25.02.1709 à l'âge de 96 ans.

3ème génération : Pierre MIRMAND

Pierre MIRMAND (3-4) x Blanche BONNETON ° 16.10.1620 + 14.06.1680. Pierre MIRMAND + le 26.03.1647, fils à Barthélemy de Concis *"a été regretté à cause qu'il était homme de bien "* (note du curé).
3-4-1) Marie ° en 1639, parrain, Barthélemy MIRMAND, grand-père (il est + en 1639), marraine, Marie BONNET veuve de Pierre BERTRAND, présents Pierre et Jean BOUZAC d'Agizoux. Les BERTRAND sont aussi souvent alliés avec les BONNETON, pour Pierre BERTRAND, je n'ai pas trouvé la liaison.
3-4-2) Jeanne ° 06.06.1641 parrain, André BONNETON, grand-père, marraine, Marie CHAUCHON, veuve de Barthélemy MIRMAND, grand-mère de Concis. Elle x le 24.07.1667 à Jacques EXPERTON de Salles du Brignon.
3-4-3) Barthélemy ° 15.02.1643, parrain, Anthoine MIRMANDE, son oncle de Concis, marraine, Agnès SIGAUD, grand-mère maternelle. Présents, Pierre CHAUCHON de Concis et Chaffre TALOBRE clerc de Solignac.
3-4-4) Jacques ° 16/10/1645, parrain, Jacques MIRMAND, oncle de Concis, marraine, Catherine BONNETON, femme de Jean BAUZAC d'Agizoux dit Solailhon.
3-4-5 Catherine ° 21.09.1648 a les mêmes parrain et marraine que Jacques.

4ème génération : Pierre MIRMAND

Descendance de Pierre MIRMAND (3-1-5) dit Bridolle (+ 24.02.1724) ; x Isabeau MOUTON ° 19.07.1677 + 09.03.1747. Mariage du 13.04.1706. Gabriel MOUTON, le père d'Ysabeau s'était marié le 05.03.1669 avec une BONNETON, Marie, fille de Jean BONNETON et de Louise MAZET, cette dernière, de la paroisse de Cayres, fille de Pierre et Louise CHACORNAC.

Jean BONNETON, le grand-père maternel, décéda le 04.04.1698, il avait fait son testament le 25.02.1698, son épouse était déjà décédée depuis 18 ans, il avait 75 ans. Son fils unique Pierre, est son héritier universel, ses filles, mariées donc dotées, ne reçoivent rien sauf Anne qui reçoit un complément de 20 livres.

Sa fille Jeanne, non mariée, reçoit 1.100 livres et sept cestiers de blé, de plus, si elle ne veut pas vivre avec son frère, le fils unique, héritier, elle aura cependant la possibilité d'habiter dans la maison, d'aller prendre du bois au bûcher, des raves à la ravière et des herbes au jardin.

Sa fille Marie qui avait épousé Gabriel MOUTON est décédée, aussi donne-t-il 10 livres à sa petite-fille, Ysabeau MOUTON, qui est sa filleule, ses autres petits-enfants reçoivent des legs.

3-1-5-1) Jean ° 12.09.1707 parrain, Barthélemi MIRMAND, oncle, marraine, Jeanne BONNETON, tante (la célibataire) ; x Marie-Anne BONNETON fille de Pierre et de Catherine ARNAUD, qui suit. Catherine ARNAUD est fille de Pierre ARNAUD de Barges et de Françoise BELUT, elle est veuve d'Estienne JULIEN (ces deux familles, la première de Barges et les autres de Landos et de la Sauvetat, sont fort intéressantes à étudier).

3-1-5-2) Anne-Marie ° 25.10.1708 parrain, Antoine MIRMAND, oncle d'Agizoux, marraine, Marie MOUTON, de Bizac, tante maternelle ; x Jean-André MARCET de la ville du Puy (descendance à rechercher sur le Puy). Les familles MARCET, du Puy, d'une lignée fort ancienne de marchands-bouchers, déjà portés sur le compoix du Puy de 1544, mériteraient une étude particulière.

3-1-5-3) Louise MIRMAND ° 03.03.1710 parrain, Pierre MIRMAND, oncle d'Agizoux, marraine, Jeanne BONNETON, tante de Concis ; présents Barthélemy MIRMAND, Simon EYRAUD, Anthoine MIRMAND, d'Agizoux.

3-1-5-4) Catherine ° 20.01.1712 parrain, Jean Mouton, marraine, Isabeau EYRAUD, d'Agizoux.

3-1-5-5) Barthélemy ° 20.05.1715, parrain, Barthélemy MIRMAND, marraine, Jeanne BONNETON (x Pierre MIRMAND) ; présents : Monsieur Dom Pierre REYNARD, religieux de l'abbaye du Monastier, Pierre MIRMAND de Concis, Vital et Pierre BONNETON, ils ont tous signé.

3-1-5-6) André ° 05.03.1717 parrain, André MOUTON, oncle, marraine, Catherine PASCAL.

3-1-5-7) Pierre ° 04.03./1720 parrain, Barthélemy MIRMAND, marraine Catherine ARNAUD, de Concis.

5ème génération : Jean MIRMAND

Descendance de Jean MIRMAND dit Bridolle ° 12.09.1707 + 22.01.1783 ; x le 04.02.1734 à Marie-Anne BONNETON ° 12.03.1710 + 16.10.1776.

Marie-Anne BONNETON avait hérité de son frère Vincent BONNETON dit Bidou, + à 45 ans le 30.12.1753 et qui n'avait pas de postérité, après 2 mariages.

3-1-5-1-1) Vincent ° 19.11.1735 parrain, Vincent BONNETON, oncle paternel, marraine, Ysabeau MOUTON, aïeule. Il x 17.07.1776 Marie-Rose JULIEN, fille de Claude Pierre JULIEN des Imberts (St Arcons de Barges) et de Jeanne AURAND, qui reçoit une dot de 3.640 livres. Pour ce mariage, le père Jean MIRMAND donne à son fils aîné, Vincent, la moitié de tous ses biens, la mère donne tous ses biens de Concis sauf prélèvement de légumes. Ses autres biens seront partagés entre ses autre enfants. On peut supposer que le but était de grouper sur Concis un ensemble de biens pour le fils aîné. Nous verrons par la suite qu'un procès qui dura 28 ans opposa le fils aîné de Vincent, Jean-Pierre, à ses frères et soeurs. Les décès des parents avant le grand-père, Jean MIRMAND, compliqua la succession, d'autant que Marie-Anne BONNETON, la grand-mère, n'avait pas fait de testament et que les biens immobiliers se trouvèrent confondus dans la succession des parents.

3-1-5-1-2) Pierre ° 16.12.1738 + à 9 mois le 16.10.1739 chez Jeanne-Marie BONNETON, sa tante, épouse de Jean-Pierre GIMBERT de Chadrac (environ du Puy) ; parrain, André MIRMAND, son oncle paternel, marraine, Catherine MIRMAND sa tante paternelle.

3-1-5-1-3) Benoît ° 22.09.1741, parrain, Benoît JULIEN, de Bizac (fils de Catherine ARNAUD et de son premier mari ; Benoît JULIEN le parrain avait épousé Jeanne MIRMAND de Bizac, avant 1716 ; marraine Marianne MIRMAND des Salles, de St Martin de Fugères. Il x 27.02.1772 N. BOUDOULH fille de Laurent Amable et de Marie-Anne CHANTEMESSE.

3-1-5-1-4) Marie ° 07.01.1744, note du curé : *"n'a pu être portée à l'église à cause du mauvais temps"* ; parrain, Vincent BONNETON oncle, marraine, Marguerite AUDIER, son épouse. Vincent BONNETON dit Bidou, marié avec Anne CLUZEL en 1ères noces, se remaria, veuf, avec Marguerite AUDIER. Vincent BONNETON avait fait de Marie Anne BONNETON, épouse de Jean MIRMAND, dit Bridolle, sa soeur, son héritière universelle, moins les legs.

3-1-5-1-5) Jean-Antoine ° 14.03.1746 parrain Antoine MASCLAUX des Salles, marraine, Marguerite AUDIER de Concis.

3-1-5-1-6) Jean-André ° 08.01.1750 + à 4 ans le 08.02.1754 ; parrain Vincent MIRMAND, son frère, marraine Marguerite AUDIER, dite Bidoune sa tante.

3-1-5-1-6) Jeanne ° 11.05.1753.

Jean MIRMAND, veuf de Marie-Anne BONNETON fit son testament 2 jours avant son décès le 22.01.1783, il avait 76 ans.

Son fils aîné, Vincent, à qui il avait donné par préciput, la moitié de tous ses biens, était décédé un an avant, ainsi que l'épouse de celui-ci, Marie-Rose JULIEN, respectivement les 31.03.1782 et 13.02.1782, vraisemblablement d'épidémie ; ils avaient 44 et 42 ans, l'aîné de leurs enfants Jean-Pierre avait 15 ans...

6ème génération : Vincent MIRMAND

Descendance du couple Vincent MIRMAND x le 17.07.1776 Marie-Rose JULIEN (c.m. M° BOSSI, du 09.07.1766).

3-1-5-1-1-1) Jean-Pierre l'aîné ° 16.06.1767, parrain Jean MIRMAND, grand-père, marraine, Anthoinette JULIEN de Barges, il s'agit d'une grande tante ° en 1712. Il x 11.09.1783, à 16 ans, Marie-Antoinette VIGOUROUX, fille de Anthoine, grangier au Bouchet St Nicolas et de + Marie-Anne ALLEGRE.

3-1-5-1-1-2) Marie-Anne ° 09.06.1769, parrain Pierre-Claude JULIEN, grand-père de Barges, marraine Marie MIRMAND, tante de Landos ; x 18.11.1790 Anthoine VIGOUROUX, frère d'Anthoinette, ci-dessus.

3-1-5-1-1-3) Jeanne Marie ° 13.08.1771, + 08.10.1817, célibataire ; parrain, Jean MIRMANDE grand-père, marraine, Marie-Anne BONNETON grand-mère.

3-1-5-1-1-4) Marie Marguerite ° 13.08.1774, parrain, Théofrède GORY, oncle par alliance de Landos, marraine Marguerite AUDIER (seconde épouse de Vincent BONNETON, oncle) ; x 18.02.1794 Jean EYMARD.

3-1-5-1-1-5 Françoise MIRMAND ° 19.04.1776 + 22.10.1846 ; parrain, Pierre JULIEN de Barges, oncle maternel, marraine delle Françoise SURREL, de Barges ; x le 05.03.1798 Jean-Antoine HABOUZIT d'Aiguillhe près le Puy.

3-1-5-1-1-6 François ° 16.08.1778 parrain Jean-Antoine MIRMAND, oncle de Pigeyres (St Arcons de Barges), marraine Rose BOYER-JULIEN de Barges ; x_1 Marie-Rose GRATUZE et x_2 Jeanne ROUX.

3-1-5-1-1-7) Vincent ° 20.06.1781 + le 17.06.1782, quelques mois après ses parents ; parrain Jean-Pierre MIRMAND, frère du baptisé, marraine Anne-Marie VILLARD veuve de Monsieur JULIEN, cousin de Bizac.

Qui est ce Monsieur JULIEN ? Nous savons qu'Etienne JULIEN de Bizac avait été le premier mari de Catherine ARNAUD, ils avaient eu de leur mariage un fils, Benoît, qui épousa Jeanne MIRMAND, fille de Pierre de Bizac. Etienne JULIEN était le fils de Benoît JULIEN, marchand et de delle Anne ANDRÉ, famille qui descendait par les femmes des BRENAT d'Oriol en Vivarais et était alliée aux SURREL de Monchamp, du Bouchet St Nicolas. Catherine ARNAUD, veuve, épousa Pierre BONNETON ; elle était l'arrière-grand-mère des enfants cités ci-dessus. Au sujet des JULIEN de Barges (St Arcons de Barges), je n'ai pas à ce jour réussi à savoir s'ils étaient alliés au JULIEN de Bizac et du Chier (Solignac) ces derniers, alliés comme je l'ai dit aux familles BRENAT, mais aussi aux AUDIER, BESSES et OBRIER.

Le père de Marie-Rose JULIEN, était Pierre-Claude JULIEN, de Barges, le père de ce dernier, Dominique JULIEN qui était maire de Barges, fils de Benoît JULIEN ; ce prénom que nous retrouvons chez les JULIEN de Bizac laisse à penser que les familles n'étaient pas étrangères, de plus les recherches sur la paroisse de St Arcons de Barges font ressortir que ces JULIEN n'aient pas natifs du lieu. Cependant la liaison reste à établir.

Une trouvaille inattendue

J'arrêterai là les recherches généalogiques pour me consacrer à l'histoire de la famille MIRMAND de Concis descendant de Jean MIRMAND et Marie-Anne BONNETON sur les deux dernières générations.

J'ai pu pénétrer dans leur intimité, grâce à des documents conservés dans le maison MIRMAND de Concis, toujours habitée par les descendants de la famille.

Il y a quelques années, une sortie annuelle de l'Association des Amis de M. Albert BOUDON-LASHERMES nous avait conduit dans les environs. Au cours du repas, Melle CAZES, Monsieur SIGAUD, ancien chef de Division à la préfecture du Puy et moi-même sommes venus à parler des familles de la commune de Solignac et du Brignon où nous avions les uns et les autres des ascendances.

Melle CAZES connaissait bien la famille MIRMAND de Concis, qui vit toujours dans la vieille demeure de leurs ancêtres, elle nous proposa d'aller à Concis. Nous sommes donc arrivés à l'impromptu chez M. et Melle MIRMAND qui ont bien voulu nous recevoir.

A notre demande, ils sont allés chercher des documents anciens, rangés dans un grenier. Nous les avons triés pendant plusieurs heures. Une partie des papiers me fut confiée, afin que je puisse faire des photocopies, sur lesquelles je devais travailler.

Il y avait surtout un dossier très important, sur le procès mentionné ci-dessus, entre Jean-Pierre MIRMAND, le fils aîné de Vincent MIRMAND et de Marie Rose JULIEN et ses frères et soeurs.

Le procès avait commencé vers 1815, peut-être même avant, il fut rendu sous Louis-Philippe, en 1843, 28 ans après.

Il s'agit d'une affaire de succession très embrouillée par le fait que les parents des enfants de cette génération, nés de 1767 à 1781, étaient morts prématurément en 1782, et leur grand-père, un an plus tard, en 1783.

Le père, la mère et le grand-père avaient fait chacun un testament juste avant leur mort, mais en raison de ces décès si rapprochés, les successions n'avaient pas été réglées.

D'autre part, Jean-Pierre, avait été fortement avantagé en sa qualité d'aîné. Il avait reçu de son père et de son grand-père la moitié de leur biens, sous réserve de verser ce qui restait à ses frères et soeurs.

Il devait toutefois apurer le passif, composé de legs et de la rente viagère annuelle due à Marguerite AUDIER, veuve de l'oncle, Vincent BONNETON.

Le procès

Pièces du procès, restées dans la ferme de Concis :

- C.m. de Marie-Marguerite MIRMAND du 18.02.1794 x Jean EYMARD. Jean-Pierre MIRMAND constitue à sa soeur une dot de 2.500 francs, 1.300 francs du chef paternel, 500 francs du chef maternel, 200 francs du chef successif, plus le legs de l'aïeul. Il donne immédiatement à Jean EYMARD, 700 francs ; le reste étant à échelonner.
- C.m. de Françoise MIRMAND du 05.12.1798 avec Jean-Antoine HABOUZIT, d'Aiguilhe. Jean-Pierre lui constitua une dot de 2.500 livres de droits paternels et maternels, 1.500 paternels et 1.000 francs maternels. Françoise donna quittance à son frère des droits légitimaires sous réserve de droits successifs (ceux-ci devaient concerner la succession du grand-père et du frère décédé, Vincent) Jean-Pierre donne immédiatement 500 livres ; le 25.05.1799 suivant, il devait donner, 300 livres, le reste devait être payé à raison de 150 livres par an.
- Testament de Vincent MIRMAND (le père) du 20.03.1782 : il donne 1.300 francs par enfant, plus le gîte et le couvert jusqu'à leur majorité. Jean-Pierre est héritier universel.
- Testament de Jean MIRMAND (le grand-père) du 20.01.1783, il donne des legs aux 5 enfants de Vincent : 500 francs, Jean-Pierre est héritier universel.
- 12.03.1818, assignation faite par les enfants EYMARD et Françoise MIRMAND, épouse HABOUZIT, pour le partage des biens des parents et des suppléments de droits légitimes.
- 17.08.1839, jugement rendu de l'action en partage et supplément, ce jugement ordonne l'estimation des immeubles au décès.
- 27.04.1841 jugement d'homologation de l'estimation, il est dit : succession des pères et mère confondus, 44.416 francs ; le mobilier est estimé au 10ème 4.441 francs ; passif payé par Jean-Pierre 5.636 francs ; total 43.320 francs.

Cette succession était assez importante et Jean-Pierre en avait eu la moitié. Cet état de chose devait chagriner les autres enfants surtout à une époque où *"le droit d'aînesse"* paraissait suranné. Dans un autre temps, ils se seraient contentés de ce que le frère aurait versé chaque année pour les dédommager et remplir les obligations contenues dans les c.m.

Cet interminable procès n'a pas servi à grand chose et a coûté très cher, à tous, en frais d'avoués, de notaires, de Justice, pour un résultat dérisoire.

L'instance traîna en longueur car il fallait reprendre la procédure chaque fois que des changements intervenaient dans la famille (décès, naissances), il y eut aussi démission de plusieurs avoués.

Voici la liste des enfants qui réclamèrent un complément sur la succession à leur frère aîné, dès l'année 1815 et peut-être même avant car il semble qu'il y ait eu arrangement en 1804 et 1805 sur la succession du grand-père ; en 1843, seules deux familles sont en procès, les EYMARD-MIRMAND et les HABOUZIT-MIRMAND.

- Marie-Marguerite MIRMAND, épouse EYMARD, décéda au cours du procès et ses enfants, au nombre de 4, devinrent co-héritiers : Jean-Baptiste, Jean-Pierre, Marie-Anne (x André BARTHÉLEMY), Félix (x Jeanne-Marie FAURE) ; Félix décéda en décembre 1837, alors que le procès n'était pas terminé, il fut représenté par sa fille Magdeleine.
- Marie-Anne x Antoine VIGOUROUX (sa soeur Marie-Antoinette avait épousé Jean-Pierre MIRMAND, le frère aîné), elle décéda à son tour, au cours de la procédure, le couple avait eu : Marie-Rose (x Joseph RICHARD), Anne-Marie (x Jean-Pierre DELAIR), et Toussaint.
- Un fils, François MIRMAND, avait épousé Marie-Rose GRATUZE, il avait eu de son mariage un fils François, boulanger au Puy, et Louis, prêtre à Chaniat (canton de Brioude), François décéda au cours du procès, son épouse se remaria avec Jean ROUX.
- Une autre soeur, Jeanne-Marie ° 13.08.1771, + 08.10.1817, qui avait cédé tous ses droits légitimes à son frère aîné contre 2.000 francs.
- Enfin la cadette Françoise MIRMAND x à Jean Antoine HABOUZIT.
- Un frère cadet, Vincent ° 20.06.1781, était décédé le 17.06.1782, trois mois après son père ; de ce fait, ses frères et soeurs pouvaient prétendre à sa succession.

La succession fut encore compliquée par la présence d'ayant-droit, de la génération précédente, les autres enfants de Jean MIRMAND (le grand-père).

Jean-Pierre MIRMAND dut ainsi verser à son oncle Anthoine MIRMAND x à Marguerite REYNARD, une somme lui revenant de la succession de Jean MIRMAND.

Lors des versements annuels que devait effectuer Jean-Pierre, certaines sommes avaient été payées en assignats, au cours forcé.

Ces assignats représentaient une monnaie dévaluée, dont personne ne voulait, la monnaie métallique était préférée, quoique interdite.

Mais si pour des transactions entre individus les assignats pouvaient être refusés, c'était impossible de le faire devant notaire. Certains des enfants demandèrent une revalorisation, ce qui, en droit, n'était pas acceptable.

L'avoué de Jean-Pierre MIRMAND, M° MAZON, s'ingénia à faire traîner la procédure, il réclamait sans cesse de nouvelles justifications : une fois, parce que les requérants n'avaient pas justifié la filiation de leurs enfants, déclarant alors la demande irrecevable.

C'est ainsi que pour Jean-Pierre EYMARD, fils de Marie-Marguerite MIRMAND décédée, l'acte de naissance manquait à l'Etat-Civil (ce qui fut souvent le cas pendant la Révolution pour presque la moitié de la population, quant aux actes de baptêmes délivrés par les curés il avaient parfois disparu en ces temps où les prêtres réfractaires étaient traqués, et d'ailleurs, avaient-ils une valeur devant la justice ?).

Ainsi Jean-Pierre qui avait tenu son neveu, Jean-Pierre EYMARD, sur les fonts baptismaux, ne voulut pas admettre sa filiation.

Il l'avait pourtant reconnu sous la foi du serment dans un acte de notoriété du 18.04.1815, dans lequel, de plus, il se dénommait parrain !
Françoise MIRMANDE dut fournir à nouveau son acte de naissance et de mariage.
En un mot Jean-Pierre et son avoué essayèrent de faire traîner la procédure par toutes sortes de mesures dilatoires.
Une phrase inscrite dans les c.m. de Françoise MIRMAND et de sa soeur, Marie-Marguerite était ambigüe, et laissait à penser que celles-ci renonçaient à une partie de ce que leur frère, leur avait constitué comme dot au jour du mariage, et qui semblait contradictoire avec les termes des contrats.
Jean-Pierre essaya de faire valoir que si elles n'étaient pas d'accord, elle auraient dû faire une réclamation en temps voulu, qu'à présent, c'était hors délais et non recevable. Ce point de vue ne fut pas retenu.
Jean-Pierre essaya aussi, sans succès d'ailleurs de faire jouer la prescription trentenaire, pour la succession, ce qui évidemment ne fut pas retenu non plus.
Au cours des années, soit qu'il y ait eu des arrangements avec Jean-Pierre MIRMAND, soit qu'ils se soient lassés de la longueur de la procédure, le nombre des requérants diminua. En 1839, il ne restait en lice que les ayant-droit EYMARD et Françoise MIRMANDE, celle-ci entre-temps était devenue veuve.
Une estimation, des biens fut enfin ordonnée, elle devait se référer à la valeur du patrimoine en 1782 et 1783 ; elle fut faite par M° BENOIT, notaire au Puy, le 29.12.1842.
Pour la famille EYMARD leurs droits furent estimés à 2.631 francs 31 ; comme Jean-Pierre MIRMAND avait versé une somme de 2.492 francs, il devait leur verser 129 francs.
Quant aux MIRMANDE-HABOUZIT ils avaient reçu au total de Jean-Pierre MIRMAND une somme de 2.469 francs 21 et leurs droits étant de 2.631 francs 31, la balance en la faveur de Françoise MIRMAND s'élevait donc à 505 francs 98.
Enfin un jugement intervenait le 29.08.1843.
D'après ce jugement, Jean-Pierre se trouvait débiteur de 518 francs 38 pour le supplément de légitimes sur lesquels 413 francs revenaient au héritiers EYMARD et 538 francs à Françoise MIRMAND.
Jean-Pierre MIRMAND faisait alors valoir qu'il avait fait des travaux qui diminuaient la valeur de l'actif.
Pour en finir, le tribunal décida néanmoins d'homologuer le bilan dressé par M° BENOIT, mais il tint compte de l'omission des dépenses faites par Jean-Pierre MIRMAND ; les chiffres furent rectifiés et donnèrent le résultat suivant :
les héritiers EYMARD percevaient 149 francs 95 et Françoise MIRMANDE, veuve HAOUZIT, 200 francs 07. La partie qui succombait, Jean-Pierre MIRMAND, était condamné aux dépens...
Quand l'on songe aux frais que ce procès a dû entraîner pour les parties, compte tenu des maigres résultats obtenus, On peut bien dire *"il vaut mieux un mauvais arrangement qu'un long procès"*.

Quelques précisions données par les papiers conservés à Concis

Parmi les papiers conservés à Concis se trouve un arrangement du 14.05.1839 entre Jean-Antoine MIRMAND, fils aîné de Jean-Pierre et son frère Vincent MIRMAND qui habitait à Vazeilles (canton de Loudes). Jean-Antoine donna à son frère 300 francs sur l'avance d'hoirie faite par ses père et mère dans son premier c.m. avec Marie MATHIEU, passé devant M° FOURNET, notaire à Pradelles, le 12.03.1824 ; arrangement fait en présence du père, Jean-Pierre MIRMAND.
Marie-Anne BONNETON x Jean MIRMAND avait hérité de son frère Vincent, elle avait été chargée par celui-ci de verser les legs portés sur son testament. On retrouve donc dans les sommes versées par Jean-Pierre MIRMAND, la pension viagère que Vincent BONNETON avait octroyé à son épouse, Marguerite AUDIER, et qu'elle avait cédée au curé de Solignac, M° SOLVERY.
Les documents nous apprennent que celui-ci fut incarcéré en 1793 au Puy, au refuge St Maurice, comme prêtre réfractaire (nous connaissons les conditions inhumaines de la détention au refuge St Maurice), Marguerite AUDIER était venue habiter chez lui avant 1793 et avait cédé au curé sa rente viagère à ce moment là.
On s'aperçoit après avoir suivi cette affaire, combien les familles nombreuses pouvaient s'appauvrir, dès qu'il n'y avait pas une forte mortalité infantile, ce qui fut le cas dans cette famille. Les aînés arrivaient à s'en sortir, car souvent pour conserver le patrimoine intact, les parents les privilégiaient et leur donnaient la moitié des biens ; pour peu qu'il y ait beaucoup de frères et soeurs, que restait-il à se partager?

Testament de Vincent BONNETON, dit Bidou

Vincent BONNETON était le fils de Pierre BONNETON et de Catherine Arnaud ; ° le 22.01.1707 à Concis, il avait épousé le 16.04.1731 Anne CLUZEL.
Le couple avait eu 5 enfants de 1732 à 1738, Anne CLUZEL son épouse était décédée à la naissance du dernier enfant, elle avait 28 ans. Il se remaria avec Marguerite AUDIER, de Chaudeyrac, dont il n'eut pas d'enfant. Vincent BONNETON décéda le 30.12.1753, à l'âge de 48 ans, à cette date il n'avait plus aucun descendant direct, les 5 enfants de son premier mariage étaient tous morts.
Comme famille il lui restait 2 soeurs (sa première soeur, Marie Anne l'aînée ° 1709, était décédée) son autre soeur, Marie-Anne II ° 1711, fut l'épouse de Jean MIRMAND, et l'autre soeur, Jeanne-Marie était mariée à Pierre GIMBERT de Chabraic (paroisse de St Jean du Monastier St Chaffre).
Parmi les documents trouvés à Concis, figure la copie du testament de Vincent BONNETON, daté du 21.12.1753, elle fut demandée par Jean-Pierre en raison des obligations que ce testament comportait et qui étaient à sa charge. Il est intéressant à étudier.

Il donne des legs au curé et prêtres, aux pénitents et pénitentes, de sa paroisse, au total 160 livres, plus, 100 livres pour réparer l'église de Solignac et la blanchir, 30 livres à l'Église-Cathédrale Notre Dame du Puy, 30 livres aux soeurs de Ste Claire du Puy, 20 livres aux R.P des Carmes et aux Jacobins (= Dominicains) du Puy chacun, même somme aux Jacobins de Pradelles (leur chapelle existe toujours au bas de la ville et abrite la Vierge miraculeuse de Pradelles), il n'oublie pas les prêtres du Brignon, paroisse proche, qui reçoivent 30 livres, pour dire des messes pour le repos de son âme.
Pour les pauvres nécessiteux de Solignac et du Brignon, il donne 4 sols à chacun ou 5 cestiers de bled-seigle, au choix de son héritière, à renouveler pour sa quarantaine et ceci pendant 6 années consécutives.
Il donne à son épouse, Marguerite AUDIER, en pension viagère et annuelle, tant qu'elle restera sans se marier, avec l'autorisation de continuer à habiter sa maison de Concis appelée le Grotte ; elle a la jouissance de ses meubles, il n'inventorie pas le mobilier meublant mais fait la liste suivante: il commence par une *"poële à frire"*, ceci pourrait paraître étonnant, mais à l'époque ce type d'ustensile était une nouveauté car on utilisait jusqu'alors des chaudrons suspendus à la crémaillère, il dresse l'inventaire des pots de fer, donne leur contenance en écuellées, des chaudrons de cuivre, avec leur tasse de cuivre (= espèce de louche pour puiser dans les chaudrons). Il indique que les 2 lits sont garnis, qu'il y a 3 traversins et des draps.
Son épouse aura la jouissance de la moitié du jardin *"à soupe"*. Il lui donne tous les habits contenus de son coffre.
Marguerite AUDIER aura en plus, chaque année, 100 fagots et 8 charges de gros bois, un cochon, 20 livres de beurre, 50 livres de fromages, 30 cartons de bled-seigle, la possibilité de prendre des raves à la ravière, et par an, une somme d'argent de 40 livres, un manteau neuf, tous les 3 ans une robe.
Que voilà un mari plein d'attentions, il est vrai que Vincent BONNETON, malgré ses malheurs - il a perdu tous ses enfants et une jeune femme de 28 ans - a un coeur d'or. Melle CAZES qui devait avoir lu des écrits le concernant le tenait en grande affection. Pour le reste de ses biens il donne :
A sa soeur, Jeanne Marie, veuve de Pierre GIMBERT, 300 livres à raison de 50 livres par an.
A Pierre BERTRAND, son neveu du lieu du Moulin (Laussonne) 300 livres qui seront payées, le premier versement lorsqu'il sera *"d'âge compétent"*, jusque là, il sera nourri et entretenu au dépens de son hérédité, cependant il devra travailler de *"son petit pouvoir"*, pour l'utilité de l'hérédité (de bons principes).
Il donne à Marianne PERRIN, sa nièce, femme de Louis MAZOYER, de Leyras, 100 livres.
Aux enfants de Jeanne PERRIN, son autre nièce, du lieu de Gravegoules, paroisse de St Jean du Monastier St Chaffre, 100 francs à verser lorsqu'ils seront en âge compétent.
Il donne à son filleul, Vincent BOUZAC d'Agizoux, 50 livres.
Il donne à sa nièce, Millette PERRIN x Jacques PATAT, d'Astier de Lausonne, 100 livres.
A Baptiste AUDIER, son neveu, fils de + Jean, de Liac, 10 livres.
Enfin, il donne un pré à Messire Jean MARGERIT, prêtre de Solignac qui a la charge de verser 26 livres aux prêtres de Solignac pour une grand-messe le lundi de la St Vincent, son patron, avec "libera" sur sa tombe et messes basses, à perpétuité.
Je n'ai pu trouver dans la généalogie de Mlle CAZES, les liens de parenté avec la famille BONNETON, de Pierre BERTRAND, des trois soeurs PERRIN, de Vincent BOUZAC et Baptiste AUDIER qui sont dits les neveux et nièces de Vincent BONNETON. Il y a des alliances avec les BERTRAND et les BOUZAC, mais cela ne concorde pas. Par contre il est possible qu'il s'agisse de neveux et nièces par alliance, de la famille AUDIER ou de la famille de sa première femme.
Il estime ses biens meubles : bois, fer, cuivre, foin, grains, paille, bétail, obligations à 1.500 livres.
Son testament est fait en présence de Vidal BONNETON, de Concis, Antoine BERTRAND de la Baume, Jean-Pierre EYMARD de Concis, qui savent signer, de Barthélemy MIRMAND, Jean BOUTEYRE, et Pierre RANC, de Concis, illettrés.

Autres documents trouvés à Concis

Un c.m. passé entre Claude BOUDOUL de Concis, fils de Mathieu et Anne BOSSILONNE fille de Vincent et de Mathieuve EYRAUDE aussi de Concis, en date du 2602.1607.
Claude BOUDOUL donne à son fils 180 livres, 9 cestiers bled-seigle, mesure de Solignac, un manteau, un casaquin, une paire de chausses *"haults et bas"*, 2 robes nuptiales à l'usage de la future épouse, l'une de drap noir, l'autre de couleur, plus une somme de 15 livres pour l'achat d'une vache, une couverture et un linceul (= drap), 4 brebis pleines ou avec leurs *"agneaulx"*, un manteau à l'usage de Pierre BOUSSILHON (le futur beau-frère, qui est clerc) le versement de la dot sera échelonnée, comme habituellement.
Vincent BOUSSILHON donne à sa fille, la moitié de tous ses biens meubles et immeubles, il en restera usufruitier sa vie durant et maître de l'autre moitié.
Le c.m. est passé chez M° ROBERT, notaire du Puy ; étaient présents : Messire Vital EYRAUD, curé de Cussac, Jean BONNETON, Pierre BONNETON, illettrés, un Pierre BONNETON qui a signé.
Il fallait essayer de comprendre pour quelle raison la grosse de ce c.m. se trouvait dans la maison MIRMAND de Concis, et son rapport avec la famille MIRMAND ?
Les généalogies recherchées des familles BOSSILHON et BOUDOULH ont permis de conclure que la filiation en ligne directe venait de Mathieu BOUDOULH, père de Claude et non de Vincent BOUSSILHON ; les futurs époux du c.m. n'étaient pas dans l'ascendance directe des MIRMAND, mais dans celui du frère aîné de Claude, Mathieu BOUDOULH, Claude avait reçu une dot de son père et non des biens.

Mathieu après la mort de son père, était chargé de verser le complément de la dot. D'ailleurs par quittance générale du 20.05.1613, Vincent BOUSSILHON atteste qu'il a reçu de Mathieu, en plusieurs paiements, la dot faite par son père Mathieu (il portait le même prénom) à son fils Claude.

Le nom de la mère de Claude BOUDOULH n'est pas mentionné dans le contrat de mariage, j'avais pensé qu'il s'agissait d'Antoinette VIANES, 2ème épouse de Mathieu BOUDOUL, mais comme Mathieu BOUDOULH a rendu sa dot à Anthoinette VIANES, cela laisserait supposer qu'il serait le fils de la première femme, Antoinette PAGES, car par quittance du 27.09.1613, Anthoinette VIANES donne quittance à Mathieu BOUDOULH.

La quittance de 1613 fait mention de 7 livres, 20 cartons de bled-seigle, une vache, 3 brebis : elle atteste que la dot que lui avait constitué son père Claude VIANES a été entièrement restituée.

Si donc la famille BOUSSILHON n'est pas dans l'ascendance MIRMAND, laissons-là de côté et étudions la généalogie BOUDOUL

Les BOUDOULH

Mathieu s'est marié en première noces avec Anthoinette PAGES, celle-ci mourut de la peste le 21.01.1588, elle avait du avoir Mathieu, qui est l'aîné et au moins, Augustin et Justin, peut-être Vincent, puis il épousa en deuxièmes noces Anthoinette VIANES. Le répertoire de M° DOLEZON (3E 257-3, A.D.H.L.) donne 16.12.1588, comme date du c.m. de Mathieu BOUDOUL et Anthoinette VIANES, malheureusement le c.m. lui-même manque.

Les deux frères, Augustin et Justin, donnèrent quittance, en 1617, à leur frère Mathieu, des sommes provenant de la succession du père, et du frère décédé, Vincent.

Ils étaient installés en Languedoc, à Junas près de Sommières, évêché de Nimes.

Toutes ces quittances sont signées devant M° MARTIN, notaire à Solignac qui est le fils de Chaffre MARTIN et de Madeleine CHIROL, de grande notoriété.

Le curé, lors du baptême du premier enfant de Claude BOUDOULH et d'Anne BOUSSILHONE, Vincent ° 01.01.1609, avait indiqué Anthoinette VIANES comme grand-mère, ce qui signifierait que Claude pourrait être le demi-frère de Mathieu.

Rien n'est moins sûr, il ne faut pas oublier qu'Anthoinette PAGE était décédée en 1588, et qu'Anthoinette VIANES avait servi de mère aux enfants de Mathieu et de sa première femme.

Il n'est donc pas sûr que Claude BOUDOULH soit le fils de la 2ème épouse de Mathieu BOUDOULH, Anthoinette VIANES, qui, elle meurt de la peste en 1630, 42 ans après le décès d'Anthoinette PAGES morte aussi de la peste, en 1588.

Elle est veuve puisque Mathieu BOUDOUL est décédé le 07.05.1610.

La filiation BOUDOUL-MIRMAND s'établit donc comme suit :

1- Mathieu BOUDOUL x ca 1580 Anthoinette PAGES.
2- Mathieu BOUDOUL (+ 05.08.1646, homme de bien) x 04.07.1610 Laurence MILLET (+15.08.1633), son jeune frère, Claude, avait épousé le 26.02.1607 Anne BOUSSILLON, c.m. étudié ci-dessus.
3- Catherine ° 28.06.1612 x 10.05.1626 à Claude BONNETON.
4- Mathieu BONNETON dit Provence ° 12.08.1628 x Marie CHANTEMESSE (+ 14.03.1710).
5- Pierre BONNETON ° 24.09.1643 x 20.04.1706 Catherine ARNAUD veuve d'Estienne JULIEN, de Bizac.
6- Marie-Anne BONNETON ° 11.05.1711 (+ 30.09.1767) x 04.02.1734 à Jean MIRMAND ; elle a un frère, Vincent BONNETON dit Bidou ° 22.01.1707 dont elle hérite.

Il est curieux de noter que Vincent BONNETON, né en 1707, seul fils de Pierre BONNETON et de Catherine ARNAUD, portait le même sobriquet que l'aieul, né vers 1560, Mathieu BOUDOUL dit aussi Bidou.

L'épouse de Vincent, Marguerite AUDIER, sera dite Bidoune.

Ce charmant surnom disparaîtra, faute de descendant direct.

Différents mariages relevés entre les familles BONNETON et MIRMAND

- Pierre MIRMAND ° 08.10./1623, fils de Barthélemy et de Marie CHOUCHON x ca 1639 Blanche BONNETON, fille de André et Agnès SIGAUD.
- Pierre MIRMAND fils de Claude et de Catherine BOUDOULH ° 24.09.1643 x ca 1695 Marie MIRMAND, fille de Pierre et Blanche BONNETON.
- Barthélemy MIRMAND ° 15.02.1643, fils de Pierre x Blanche BONNETON x 03.11.1701 Jeanne BONNETON (il aurait 58 ans).
- Jeanne BONNETON ° 02.07.1655, fille de Vital et de Jeanne BOUDOUL x ca 1694 Pierre MIRMAND, fils de Barthélemy.
- Jean MIRMAND ° 12.09.1707 fils de Pierre MIRMAND et Ysabeau MOUTON x Marie-Anne BONNETON ° 11.05.1711 fille de Pierre et Catherine ARNAUD le 04.02.1734.
- Pierre MIRMAND ° 04.03.1720 fils de Barthélemi x Marie-Anne GARNAUD 10.01.1752 avec Marie-Anne BONNETON fille de Vital x Jeanne BERTRAND, 4ème degré de consanguinité.

Chroniques du Livradois-Forez

CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 32

par Henri PONCHON (CGHAV - 62)

Je rappelle souvent que cette modeste chronique est la votre, qu'elle est alimentée par vos trouvailles généalogiques ou historiques, par vos lectures. Alors n'hésitez pas à m'écrire comme vous le faites.
Quand vous recevrez ce numéro, notre réunion de septembre approchera. Je rappelle qu'elle aura lieu à Arlanc le dimanche 29 septembre 1996. Ceux qui ont participé l'année dernière recevront une convocation ; les autres, faites-vous connaître en m'écrivant. N'hésitez pas ! C'est sympathique, vous aurez plein de nouveaux ami(e)s avec des généalogies bien documentées.

A propos de Jean BERNARD

Daniel DEGEORGES nous a indiqué dans le numéro précédent les 11 garçons successifs de Jean BERNARD avec Jeanne ROLHION, à Valcivières. Jean BERNARD aurait été marié une première fois à Anne MATHEVON. Jean Luc CHAROBERT nous signale qu'il y a eu une confusion et qu'il y eut en fait 2 Jean BERNARD différents (mais le record des 11 garçons reste, lui, valable).

- Jean BERNARD x Anne MATHEVON habitait à la Bernardie. Veuf d'Anne MATHEVON (+ 02.02.1675), il se remarie le 22.04.1675 avec Gabrielle GOURBEYRE.
- Jean BERNARD x Jeanne ROLHION habitait au Suc.

Le contrat de mariage du 24.11.1661 entre Jean BERNARD et Anne MATHEVON indique :
Pierre BERNARD fils de feu Claude la Bernardie, Jean BERNARD son fils ; Anna MATHEVON fille de feu Claude de la Pouille ... biens qui lui échoiront par le décès de Damiane ARTAUD sa mère ... Témoins Sr Pierre CHEVALEYRE, Jean BERNARD, Damien ARTAUD, Guillaume ARTAUD, Pierre BERNARD, Antoine ARTAUD, Mathieu ASTIER, Mathieu DAUPHIN, Claude DAUPHIN.
Jean BERNARD x Anne MATHEVON est fils de Pierre, lui-même fils de Claude, alors que Jean BERNARD x Jeanne ROLHION est fils de Pierre, lui-même fils de Jean. En résumé :

1 Le premier Jean BERNARD ° 19.04.1641 + 17.10.1735 le Suc, à 94 ans, ce qui n'est pas mal pour l'époque ! x 14.02.1676 Jeanne ROLHION ° 28.08.1661 Ambert (la Vaisse) + 14.08.1732 le Suc (ascendants n° 856 et 857 de Jean Luc CHAROBERT).
2 Pierre BERNARD ° ca 1615/1620 la Bernardie x 03.02.1640 :
3 Marguerite GOURBEYRE ° ca 1615/1620 le bourg de Valcivières.
4 Jean BERNARD ° ca 1590/1595 la Bernardie x 31.01.1605 :
5 Jeanne ARTAUD ° ca 1590/1595 l'Artaudie
6 Antoine GOURBEYRE ° le Suc x avant 1608 :
7 Marie GUILLAUMONT ° Job + 18.11.1165 le bourg de Valcivières.
1 Le second Jean BERNARD ° 13.10.1631 + 20.08.1691 La Bernardie x 13.02.1661 Anne MATHEVON ° 26.08.1641 la Pouille + 02.02.1675 la Bernardie (ascendants n° 1730 et 1731 de Jean Luc CHAROBERT).
2 Pierre BERNARD ° la Bernardie + 02.09.1664 x avant 1631 :
3 Damiane ARTAUD + 21.07.1666 la Bernardie
4 Claude BERNARD

Chroniques Historiques du Livradois-Forez n° 18 (année 1996)

Une nouvelle présentation, une page de couverture en couleur (église St Pierre d'Arlanc pour ce numéro), pour le bulletin du GRAHLF, et un programme de travail pour les cinq années à venir avec 3 publications annuelles. Que retenir de ce numéro 18 d'un point de vue strictement généalogique ?

- Les seigneurs de Baffie et leurs rapports avec Chaumont, Marsac, au Xème-XIIIème siècle. Elle inclut une généalogie des seigneurs de Baffie à cette période.
- Quelques éléments sur la seigneurie du Sauzet (St Germain l'Herm).

- Le registre de Clavelier commencé en mars 1773 et fini le 9 septembre 1783. Il est indiqué la liste des officiers, curiaux, sergents et gardes et bien sûr, la liste des justiciables par hameaux.

Et des textes plus généraux, dont je citerais :

- les conséquences de la Révolution à l'église St Pierre du Bourg à Arlanc,
- les commissaires de police d'Ambert (1796-1870),
- les aspects proto-industriels de l'activité forestière en Livradois-Forez.

L'Assemblée Générale de l'AGPA

L'Association Généalogique du Pays d'Arlanc a tenu sa première assemblée générale le 20 avril 1996 à Novacelles.

Cette association a été créée en mai 1995 par M. DERIGON qui en est son Président.

Ce dernier a bien voulu nous faciliter l'organisation de notre réunion du Livradois-Forez de septembre 1996.

Par ailleurs, le CGHAV et l'AGPA collaborent sur les relevés de mariages de la Zone d'Arlanc afin d'éviter des travaux en double.

L'AGPA a fait le dépouillement des registres suivants.

- Arlanc : BMS 1690-1730, M 1730-1747, BMS 1748-1787, BS 1788-1789 (BS 1730-1747 en cours),
- Beurrières : BMS 1639-1742,
- Doranges : BMS 1748-1792,
- Dore l'Église : BMS 1720-1719 (BMS 1643-1719 en cours),
- Mayres (BMS 1759-1792 en cours).
- Novacelles : BMS 1745-1792 (BMS 1681-1744 en cours),
- St Alyre : BMS 1777-1786 (BMS 1643-1776 en cours).

Et des projets sur Marsac et Sauvessanges.

Les de CHAZERON, à Vollore

JC. TAYEDA a publié en 1994 un roman historique appelé "Chazeron d'abord, Chazeron encore".

Par le mariage d'Oudard V à la fin du XIVème siècle avec Agnès de BESSE de BELLEFAYE, dame de Vollore et de Montguerlhe, les de CHAZERON ajoutent à leurs terres la seigneurie de Vollore.

Ce livre raconte les amours de Jacques de CHAZERON avec Antonia CELLIER. Leur fils naturel Gabriel de CHAZERON aurait été légitimé par Charles VIII en 1496 "légataire de son père du mas, tènement et village de la Tiercerie et le bois Nédartier".

Ce Gabriel fut l'ancêtre des de CHAZERON de la Tiercerie.

Le livre nous présente les généalogies des de CHAZERON et celle des de CHAZERON de la Tiercerie.

Comme il doit s'agir d'une copie d'une généalogie (sans doute établie par GUILLEMOT), il n'est pas précisé généralement les lieux de naissance et de mariage, qui se situent pour les de CHAZERON de la Tiercerie dans les paroisses autour de Vollore.

Au XIXème siècle, on retrouve ces de CHAZERON, cultivateurs au Bost de la Moufferie, couteliers à Thiers, cantonniers à Boën.

Mariage surprenant à Marsac en Livradois

"L'an mil six cent soixante et le dernier jour du mois de may, Jean RAVALHON, soldat deme[uran]d au Régiment de Mr de NAUALLIE [*] ayant esté condemné à passer par les armes par délibération et conseil de guerre tenu entre les principaux officiers dud. Régiment à cause du meurtre commis de la personne de Estienne CONVERS habitant au village des Gayaures en ceste parroisse et à ceste fin conduict hors le bourg de Marsac a la place de la Gre[vure ?] pour estre executé, sa sentence ayant esté leuë publiquement et toutes choses disposées.

C'est présenté Marie BOUCHEYRON qui a requis instamment le Capitaine de lad. compaignie de luy vouloir accorder led. Jean RAVALHON en mariage, qui luy fut donné. Et ensuitte le contrat de mariage passé au mesme lieu en p(rése)nce de plusieurs personnes qui ont signé led. acte [Henri ?] BAISSET no[tai]re royal, et l'ont après conduit à l'église de St Jean pour célébrer led. mariage par paroles [...] et qu'ils ont fait [toutes ?] les sollennités requises en ma présence, de Me Antoine SAUVAGE soubz(ig)né chirurgien, de Sr Grégoire CLAVEL qui a signé et de plusieurs autres qui n'ont sceu signer, led. jour et an. FRETIERE Curé, SAUVAGE, G.CLAVEL".

Nota [*] : lire probablement Régiment de Mr de NOAILLES. Relevé et transcrit par Nicole BIENVENU (CGHAV - 1047).

Drame à Domaize : dix morts au cours de l'Aumône

"Le treize janvier mil sept cent douze ont esté enterrés Jean PILIERE fils à Guillaume PILIERE de la paroisse de Saint Dier âgé environ huit ans ; Antonia BOISSIER fille à Jacques âgée environ douze ans de la paroisse de St Flour ; Claude BOISSIER fils à Antoine de la paroisse de Trezioux âgé environ onze ans ; Jean DUTEL âgé environ onze ans ; Benoîte DUTEL âgée environ sept ans tous deux de la paroisse de Fayet et Gilberte BONHOMME âgée de neufs ans du lieu de la Batisse paroisse de St Jean des Ollières ; Josèphe BONHOMME âgée de quatorze ans du lieu de la Batisse et paroisse de St Jean des Ollières ; ont estés enterrés aussy le mesme jour, et que dessus une petite femme fort matérielle [sic] avec une sienne petite fille d'environ trois ans qu'on disoit estre de la paroisse de Trezioux, et Estienne ANGLADE-GIRAUD du lieu du Chey paroisse de Domaize âgé d'environ onze ans lesquels n'ont pu recevoir aucun sacrement ayant estés tous dix estouffés par une foule de peuple dans une aumosne générale que faisoit Madame de DOMEIZE le jour précédent douzième janvier mil sept cent douze en p(rése)nce de Léonard PUISSOCHET et Benoît FONBOUSE et François CHOMEL et Antoine FORESTIER qui n'ont sceus signer enquis. RUSSIAS"

Sur les 10 victimes, 9 étaient des enfants, la dernière étant une mère qui n'a probablement pas voulu lâcher son enfant dans la panique générale...
Madame de DOMAIZE est probablement Françoise d'AURELLE, veuve de François de LAUDAN. Dame de Domaize par l'héritage de son mari, elle légua la seigneurie à son frère Pierre Gabriel d'AURELLE. Les registres de Domaize du XVIIIème siècle mentionnent nombre d'actes relatifs à la famille d'AURELLE.
Que penser d'un tel événement, toujours fréquent dans les pays sous-développés ? Qui est responsable ? Madame de Domaize croyait faire son devoir ; la misère était immense dans les campagnes à la fin du règne de Louis XIV qui n'était pas grand pour tout le monde ; les mouvements de foule sont difficiles à maîtriser.

François Xavier GOUTHE-SOLARD, archevêque d'Aix en Provence, 1886-1900

La Provence en général, et Aix en Provence en particulier, semblent avoir inspiré les ecclésiastiques d'origine auvergnate. Je les comprends.
En 1967, dans un numéro spécial du Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne, un ouvrage inachevé du Docteur Émile ROUX était publié "Auvergnats en Provence". Il couvrait toute l'histoire depuis le IVème siècle jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Par contre, l'auteur n'avait laissé que quelques notes fragmentaires, non publiées, pour les XIXème et XXème siècles. Au gré des pages en rencontre.
- Pierre FILHOL, né en 1438 au château de la Fauconnière paroisse de Gannat, nommé archevêque d'Aix le 9 mars 1506. Il mourut à Paris le 22.01.1541 à l'âge de 102 ans.
- Gilbert GENEBRARD, né à Riom le 12.03.1535, fils de Pierre GENEBRARD, notaire et procureur à la Sénéchaussée d'Auvergne, et d'Anne de RICHEVOYE. Il fut nommé archevêque d'Aix en 1591 où il fit une entrée solennelle le 19.01.1593. Il mourut à Semur le 16.02.1597. Sa nomination avait fait l'objet de contestation permanente entre la Papauté et le roi Henri IV.
- Daniel de COSNAC, né près de Brive aux environs de l'année 1630. Il était le troisième fils du marquis François de COSNAC (et de Mademoiselle de TALLEYRAND-CHALAIS) qui possédait en Auvergne les fiefs de Chariol et St Rémy (près Thiers), et surtout celui de la Guesle près Vic le Comte. Évêque de Valence, il est promu archevêque d'Aix en 1687. Il mourut à Aix dans son palais archiépiscopal le 18.01.1708.
- Plus près de nous, Mgr de PROVENCHERES (issue de la famille du même nom d'Augerolles) était encore archevêque d'Aix il y a quelques années (je n'ai malheureusement pas retrouvé ses dates d'année et de décès dans mes archives mal classées).

Grâce à notre adhérent Jean Marcel BOIDIER (CGHAV - 1458), j'évoquerais un autre archevêque d'Aix au nom bien auvergnat : François-Xavier GOUTHE-SOULARD, archevêque d'Aix de 1886 à 1900.

Selon JM. BOIDIER, la généalogie GOUTTESOLARD (car bien sûr, c'est l'orthographe d'origine) serait la suivante :
I. Antoine GOUTTESOLARD x Claudine FONTBONNE habitants la paroisse d'Augerolles (63) d'où :
1 Jean GOUTTESOLARD, de la paroisse d'Augerolles x 20.09.1705 St Jean la Vêtre (42) à Marie FOREST.
2 Jean GOUTTESOLARD, d'Augerolles, dit le jeune, x 05.09.1715 La Chamba (42) avec Antoinette BONNEFOY.
L'un des deux (sans doute le jeune) se remarie avec Antoinette ROBERT.
II. Jean GOUTTESOLARD x 27.06.1718 La Chamba avec Antoinette ROBERT d'où :
1 François ° La Chamba ca 1720, x 14.10.1752 La Chamba avec Claude MAISTRE (ancêtres de JM. BOIDIER).
2 Gabriel qui suit.
III. Gabriel GOUTTESOULARD x 14.10.1752 La Chamba avec Antoinette MAISTRE d'où :
1 Etienne.
2 François ° ca 1756 x 25.09.1787 Marie GRANGE.
3 Anne ° ca 1761 x 15.09.1794 Baptiste MAISTRE.
4 Annet qui suit.
IV. Annet GOUTTESOULARD ° ca 1777 x_1 18.04.1803 Antoinette GIRAUD x_2 avant 1819 Claudine VILLENEUVE d'où :
V. François Xavier GOUTHE-SOULARD, archevêque d'Aix en Provence ° 01.09.1819 St Jean La Vêtre + 09.09.1900 Aix en Provence.
Je n'ai pas retrouvé à Augerolles traces du couple Antoine GOUTTESOLARD / Claudine FONTBONNE, toutefois, il existait bien plusieurs familles de GOUTTESOLARD à cette époque à Augerolles et Olmet.
On retracera ici brièvement la carrière de notre futur archevêque.
- Naissance le 01.09.1819 à St Jean la Vêtre (Loire) d'une famille de cultivateurs.
- Après ses classes à l'école laïque de St Jean la Vêtre dont il gardera toujours un excellent souvenir, il entre à 11 ans au Petit séminaire de St Jodart puis en 1843 au Grand Séminaire de Lyon.
- En 1847, il est nommé professeur de philosophie au collège puis vicaire de St Nizier, enfin aumônier à la maison de santé de St Vincent de Paul.
- En 1855, Docteur en Théologie avec un thèse sur l'infaillibilité pontificale.
- En 1859, il est curé de St Vincent de Paul dans une nouvelle paroisse. Puis on le trouve à la cure de St Pierre (1862) puis de Notre Dame (1864) à Montbrison.
- En 1870, il devient vicaire général au siège épiscopal de Lyon puis en 1877 curé de St Pierre de Vèze.
- Enfin le 10.06.1886, il est préconisé comme archevêque d'Aix ; il est sacré le 25.07.1886 à Lyon.
- Il mourra à Aix le 09.09.1900, il est enterré dans la chapelle des Petites Soeurs des Pauvres (1 route de Berre à Aix).

1762-1763, GRANDS ÉVENEMENTS DE LA VIE PAROISSIALE A AMBERT

relevé par Mme ROUX (CGHAV - 1622)

La refonte des cloches de l'église St Jean Baptiste en 1763

"Notta de ce qui s'est passé à l'occasion de la refonte des première & seconde cloches de cette seule église parroissiale Sainct Jean Baptiste de cette ville & parroisse.

La première ou grosse cloche s'est cassée le premier novembre 1762.

Au mois de mars suivant les SUROP & MARREL fondeurs des cloches habitants de la ville de Brioude nous proposèrent de refondre notre cloche, ceque nous communiquames à la ville, qui fut d'avis que quoique la marguillerie n'eut point de fonds, il ne falloit pas cependant diminuer la cloche, et il fut conclu au mois d'avril, que les SUROP & MARREL se chargeroient de tout ce qu'il faudroit pour remetre la cloche au même poid sans que la marguillerie se méla de tout de rien et qu'ils fourniroient huit quinteaux de mattière pour cloche (qui de notre tems coutte vingt cinq sols la livre poid de mars) et que le restant du métail demeureroit a la marguillerie, moyenant le prix pour le tout de quatorse cents livres. Ce qui fut accepté. Le four fut batti pieusement devant les grandes portes du bas de l'eglise au prés du meurs du cimetière où il avoit été encienement batti, et que nous avons laissé subsister.

Tandis que les fondeurs travailloient à preparer les choses néccessaires pour la fonte de la première cloche, la seconde qu'on appelloit la vieille se cassa le 24e juin 1763.

Nous nous vimes obligés de faire encore la dépence de la refondre tout de suitte et après que la grosse cloche fut jettée, nous assemblames la ville qui conclu le marché avec les mêmes fondeurs à la charge de fournir cinq quinteaux de mattière avec autres trois quinteaux qui se trouvèrent de reste de la fonte de la grosse cloche et que les fondeurs nous disent être nécessaires pour mettre la seconde cloche a l'unisson avec la première, cequi n'étoient pas auparavant, moyenant le prix d'onze cent livres et qu'on leurs fourniroit le bois nécessaire pour la ditte fonte ce qui fut accepté.

Les fondeurs qui ne s'étoient pas attendu, que cette seconde cloche fut d'un aussi bon métail et qu'elle fut aussi épaisse comme elle l'étoit ; se trouvèrent avoir sept quinteaux & cinquante livres de métail de reste après avoir jetté la ditte cloche, qui ont demeuré à la marguillerie.

Nous fimes la bénédiction du métail de l'une et de l'autre cloche suivant le Rituel du Diocese et à la première nous fumes assistés de Messieurs les prêtres ; pour la Bénédiction du métail de la seconde, ils pensèrent que nous ne les avions pas priés assez solennelement et n'y assisterent pas, nous fimes la Bénédiction avec Messieurs nos vicaires et quelques autres ecclesiastiques qui y assistèrent.

Nous assemblames la ville pour nommes les parreins & marreines (cequi n'étoient pas nécessaire ayant le droit de les nommer comme curé suivant cequi paroit par l'acte de bénédiction de la première cloche du 23 juin 1690) et il furent nommés ainsi qu'il paroit par les actes de Bénédiction du 11 juillet & 11 septembre 1763, jours auxquels elles furent Bénittes Solennelement dans le cimetière et auxquels Bénédictions Messieurs les prêtres enlors assistèrent. Il n'y eu rien de particulier. Après les Bénédictions de l'une et l'autre cloche il y eu à chaque fois une offrande que nous laissames à la marguillerie à cause de son peu de fond, ayant averti le dimanche, avant chaque benediction, au prosne, que nous nous départions du droit que nous avions à l'offrande nous nous retimmes cependant une piece de douze sols que nous primes publiquement pour faire voir le droit que nous avions de la percevoir.

Nous primes la chemise de la seconde cloche, celle de la première nous fut disputée par les fondeurs qui prétendirent y avoir droit et qui effectivement la prirent, nous ne crumes pas que cela valu la peine d'avoir un proces avec eux : mais eumes soin de prendre la seconde qu'ils n'auserent pas nous disputer.

On n'a point mis sur ces cloches les noms du curé, n'y des parreins & marreines, nous ne crumes pas devoir agiter la question : ny la ville non plus n'ausa pas demander que le nom des parreins & marreines y fut. Et on s'est contenté de part et d'autre de suivre l'encien usage, n'y ayant jamais eté de la cognoissance de personne sur aucune des cloches de cette parroisse.

Nous certifions les faits tels que nous les raportons veritables."

Achat des chandeliers et de la Croix de l'église Saint Jean Baptiste d'Ambert en 1762

"Notta qu'il y avoit long tems que nous cherchions les moyens de pouvoir décorer le grand autel qui est l'autel de la parroisse, mais les grandes dépences qu'il faudroit pour l'autel ou le sanctuaire nous ont toujour empéché d'y rien faire ou presque rien : cependant les chandeliers étoient tout a fait en mauvais etat, fort petits et ne représentant rien sur cet autel. Quelques habitants et en particulier Messire Benoid CELEYRON prêtre, sacristain du prioré de Chomond et dans cette année procureur des confrairies, nous ayant representé que peutêtre on trouveroit des resources, nous offrant de donner à la marguillerie la somme de six cent livres, qui se trouvoit pour lors de fond dans laditte confrairie et qu'on pourroit trouver à emprunter pour le surplus.

Nous assemblames la ville et proposames ces moyens : ce qui fut accepté, et il fut delibéré qu'on acheteroit des chandeliers ; qu'on pourroit y employer deux mille livres et qu'on authorise M. le marguillier à emprunter le surplus apres les 600 lt.

Les officiers des confrairies s'assemblèrent aussi et delibérèrent que les fonds que M. CELEYRON avoit comme procureur, seroient délivrés à M. le marguillier (suivant cequi a été d'usage touttes les fois qu'il se trouve des fonds dans lesdittes confrairies) mais ils demandèrent que la marguillerie se chargea de fournir la sire au grand autel pour le jour des confrairies et pour quelques autres fettes de la Ste Vierge, jours auxquels les confrairies étoient obligées de la fournir, cequi avoit été réglé depuis peu d'années à six livres, que le procureur des confrairies étoit obligé de donner à M. le marguillier touts les ans, cequi fut fait.

Alors Nous, M. le marguillier LAYQUE avec ledit Sr CELEYRON donames la commission à Messire Antoine BOUCHERON Diacre qui pour lors c'est à dire en 1762 faisoit son cours d'étude à Paris, de nous faire faire six chandeliers et une croix, ce dont il s'aquitta dans la dernière exactitude.

A cause du peu de fond qu'on avoit à la marguillerie nous donames la commission de les faire dorer seulement, pensant que dans la suitte la marguillerie étant plus riche et n'ayant pas la même dépence à faire pourroit les faire dorer d'or moulu. Nous les recumes le premier juin 1763 et nous les fimes poser tout de suitte sur l'autel. Nous fumes obligés de retirer beaucoup de pièces du tabernacle pour poser la croix et les chandeliers, que nous avons seulement prété à Messieurs les pénitents. Les chandeliers ont coutté à Paris deux cent cinquante livres piece et la croix trois cent livres ce qui fait 1800 lt. La voiture, l'ambalage et les douannes au droits qu'on paye à certaines villes ont coutté près de 300 lt. Lorsque nous donnames la commission des chandeliers nous n'avions pas préveu d'avoir la perte des deux grosses cloches cequi nous embarrassa beaucoup et obligea la marguillerie d'emprunter 800 lt de l'hopital en contrat de rente."

BLASONS DES FAMILLES POSSESSIONNÉES A AUZELLES

par Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

ALLEGRE. De gueules à la tour d'argent maçonnée de sable accompagnée de 6 fleurs de lis d'or, 3 à dextre, 3 à senestre.

APCHER. D'or au château sommé de 3 tours, de gueules, maçonné, ajouré et coulissé de sable, la tour du milieu plus élevée et accompagnée de 2 hallebardes d'azur.

BERRY. D'azur à 3 fleurs de lis d'or à la bordure engrêlée de gueules.

BOSREDON. Écartelé, 1 et 4 de gueules au lion d'or, couronné à l'antique, de même 2 et 3 de vair.

FOIX. D'or à 3 pals (paux) de gueules, celui de senestre chargé en chef de trois losanges d'or 2 et 1.

MATUSSIERE. D'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses de même.

MONTBOISSIER. D'or semé de croisettes de sable au lion de même brochant.

LA ROUE. Fascé d'or et d'azur de 6 pièces.

SAINT NECTAIRE. D'azur à 5 fusées d'argent accolées en fasce.

TEILLARD. D'or à un tilleul arraché de sinople, semé de flammes de gueules, l'écu terrassé de même ; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

TINIERES. D'or à la croix ancrée d'azur.

Remerciements à M. Michel RENARD, l'auteur des dessins.

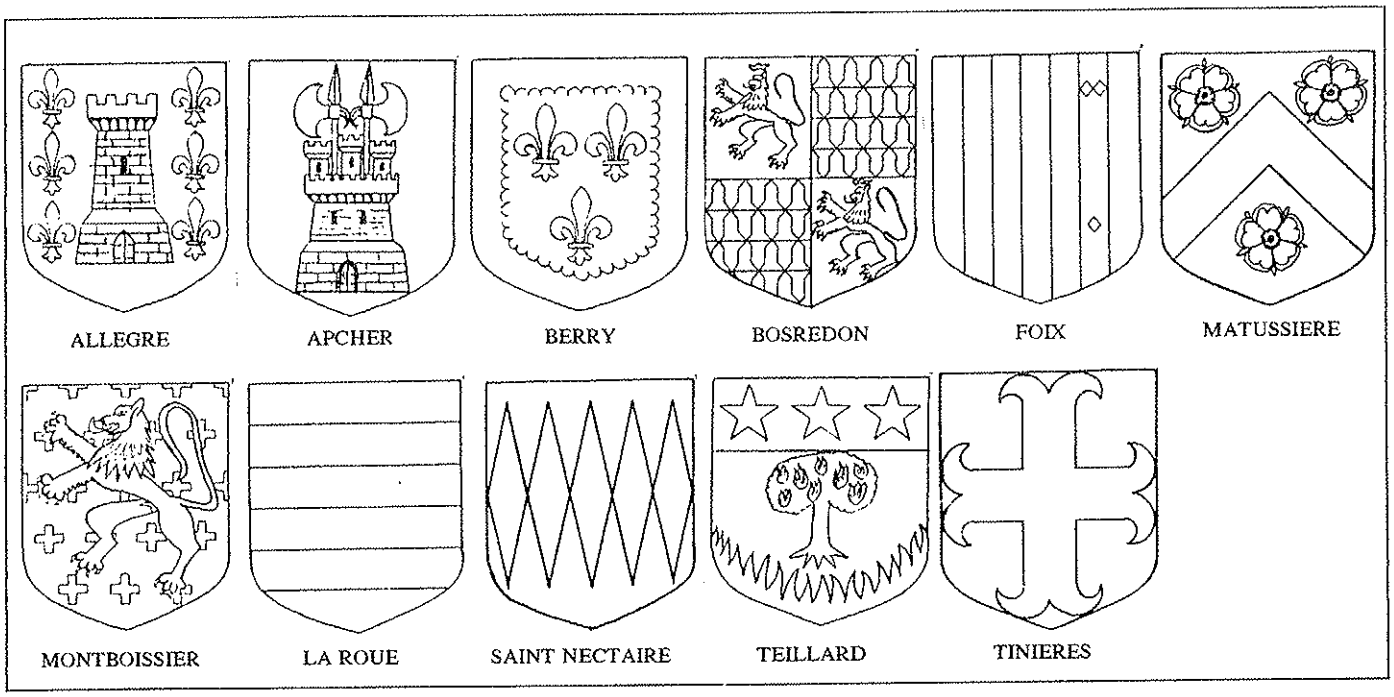

LE COUVENT DES CORDELIERS DE CHATELDON

par Lucien GILLET (CGHAV - 1474)

C'est une bulle du pape Pie II qui, en juillet 1463 autorise la fondation d'un couvent de Révérends Pères Cordeliers de Saint François à Chateldon, sur le souhait de Philippe de VIENNE, époux de Péronnelle de CHAZERON (en repentir d'avoir incendié une église pendant "la Praguerie").

Cette fondation est officialisée par un acte du 03.10.1463, en réalité par Jean de VIENNE leur gendre (car époux de Anne de VIENNE, leur fille et sa cousine) avec, au départ, 4 R.P. Cordeliers venus de Montluçon, installés le 23.12.1464 (Philippe de Vienne + en 1460).

L'acte portait obligation à bâtir *"jusqu'à perfection d'oeuvre, un couvent pour l'habitation de 12 R.P. Cordeliers de St François, tant au dedans qu'au dehors, à la charge pour les Cordeliers qui y demeureront de célébrer tous les jours de l'année, une messe conventuelle à haulte voix et une messe basse pour l'âme dudit seigneur fondateur et à la charge pour eux d'instruire par paroles et par exemple le peuple de Chateldon et des villages circonvoisins"*.

L'église qui possédait 5 verrières offertes par les seigneurs fondateurs fut inaugurée début mai 1472. Elle était construite en pierre de taille, bien appareillées, mais les autres bâtiments : cuisine, réfectoire, cloître salle capitulaire, dortoir et dépendances (grange, etc...) d'une qualité moindre, puisqu'en torchis, ne furent achevés que 2 ans plus tard.

L'effectif des religieux était complet : 12 en comptant le père gardien.

Un des premiers supérieurs en fut le père Gilbert PACQUIER, célèbre missionnaire et prédicateur qui fut à l'origine du couvent de Vic le Comte en 1473 (achevé en 1484). Après sa mort, le couvent prospéra encore quelque temps avant de décliner si bien qu'en 1503, il ne comptait plus que 6 religieux.

En 1525, Bénigne de GRANDSON, épouse de François de VIENNE (fils de Jean et Anne) fait don au couvent du tènement de Voulthier (la vigne de l'enclos) et Gaspard du CHÉRIOL, seigneur dudit lieu leur fait donation gratuite de tous cens, rentes et autres droits de directe, relatifs à ce tènement.

François de VIENNE autorise alors les religieux à faire une porte à la muraille de la ville, un pont sur le Vauziron et une voûte souterraine à travers le grand chemin, le tout vis à vis l'un de l'autre, pour aller du couvent au dit tènement.

En 1604, Jacqueline de LAFAYETTE, dame de Chateldon et de Pontgibaud, veuve de Louis de DAILLON, comte de Lude et seigneur de la Mothe, donne au couvent un pré à faire 15 chars de foin, dit "pré de la Combe" ainsi qu'une pièce de terre de 12 cartonnées. L'an 1605, Gaspard de ROQUELAURE, chevalier, seigneur de la Vaure, paroisse de Dorat, constitue une rente de 3 livres tournois au profit du couvent.

Le 24.10.1606, haulte et puissante dame Jacqueline de LAFAYETTE acquiert de Michel CONSTANT dit Marioton, le domaine des Grands Peyrots, situé paroisse de Saint Alyre ès Montagnes pour 975 livres 18 sols et 8 deniers, et en fait don au couvent pour fonder 25 grands-messes, le domaine étant déchargé de tous cens et droits dûs à la seigneurie de Chateldon. Cependant le couvent avait continué son déclin et en 1607, seuls 4 R.P. Cordeliers restaient dans les lieux :

- R.P. Jean BARRAUD, docteur en théologie, gardien du couvent (+ 1630),
- frères Blaise JOANIN, Jacques AUBRY, Pierre JANVIER.

En 1640, le R.P. Pierre DERVAL a succédé à Jean BARRAUD et il ne reste que 2 frères : Pierre ALBERAT et Fransois MARTINET. Les bâtiments sont en mauvais état. En 1650, par manque de ressources, les religieux cèdent sous forme de rente leur domaine de Peyrot à Claude DAUGE, laboureur de St Alyre.

C'est alors qu'intervint Henriette de LA GUICHE, baronne de Chateldon (veuve de Louis de VALOIS, duc d'Angoulême, colonel général de la cavalerie légère de France) qui s'intéressant au sort de la maison conventuelle lui donna le domaine des Fervaux qu'elle avait acquis en 1666 d'Antoine de LA VILLE, écuyer, sieur de Chassingre, gendarme du roy. Celui-ci, à son tour, fit don d'une vigne d'environ 8 oeuvres sise au tènement du Puy Astraux.

Une certaine émulation s'ensuivit. Le révérend père Jean MAYRAT (successeur de Pierre DERVAL) qui mourut en 1672, avait entrepris de faire effectuer les réparations nécessaires et de faire apurer toutes les dettes, objectif maintenu par son successeur le R.P. Jacques REYNAULT, théologien et grand prédicateur qui, dans le même esprit de consolider la communauté essaya de récupérer le domaine de Peyrot, objet d'un procès qui dura plus de 10 ans. On peut considérer qu'en 1696, le couvent avait quasiment repris toute son importance.

C'est ensuite le père Antoine de DREVILLE, issu d'une riche et ancienne famille qui dirigea la communauté jusqu'en 1721.

La situation du couvent resta prospère jusqu'aux environs de 1750, mais une estimation demandée par Mgr l'évêque de Clermont en 1767 laisse apparaître qu'en 1762 les revenus ne dépassent pas 811 livres par an, somme nettement insuffisante pour subvenir aux besoins.

A cette même date de 1767, il ne reste plus au couvent que 2 religieux prêtres et 1 frère, il est envisagé de réunir le monastère à celui de St Pourçain. Finalement cette faiblesse en effectif et le manque de ressources amènent le supérieur de l'ordre (le provincial de la province de St Bonaventure) à envisager la suppression du couvent. Après avis du Conseil d'Etat du roi, une procédure en ce sens fut entamée dès le 14.03.1774.

Le syndic de la paroisse St Sulpice de Chateldon qui, à l'époque était Pierre DUVERGIER-DUGARET en fut avisé, comme il se devait par l'huissier Gervais COLIN de BELLEROCHE. Toutes les enquêtes prévues en pareil cas furent menée à bien et aboutirent à la décision de suppression. Mais les choses traînèrent et n'eurent pas de suite, grâce à des interventions pressantes auprès de l'intendant du Bourbonnais, si bien qu'à la Révolution le couvent existait toujours, ou plutôt subsistait, mais il ne restait pratiquement rien de sa grandeur passée.

Antoine BARTHÉLÉMY, religieux cordelier, le seul de son ordre à Chateldon avant la Révolution, prêta le serment Constitutionnel le 28.03.1791 dans l'église de Chateldon. Il avait manifesté le désir de sortir de son couvent. Il devint vicaire constitutionnel mais abdiqua son état et ses fonction en l'an 2, âgé de 51 ans et perçut dès lors une pension de 1.000 livres.

Le 12.06.1791 l'église du couvent fut fermée au culte et convertie en salle de réunion pour les Assemblées Populaires. Puis, par la suite, une poignée de révolutionnaires, animés par Jean Baptiste QUISSAC et Michel SERVAGNET entreprirent de saccager les lieux, détruisant les tombeaux de la maison de VIENNE, arrachant les verrières pour en récupérer le plomb.

En 1670, le père Anselme de la Vierge Marie, augustin déchaussé de Paris, auteur de "L'histoire chronologique de la Maison de France et celle des grands officiers de la Couronne", avait été reçu au couvent de Chateldon et y avait relevé les inscriptions gravées sur les monuments funéraires de son église.

Procédure de suppression du couvent de Cordeliers de Chateldon

Le 04.03.1774, un arrêt du Conseil d'Etat du roi donne permission au provincial des religieux conventuels de la province de St Bonaventure de procéder à l'extinction et suppression du couvent de Chateldon (ainsi que celui de la Sellette), à l'acquit et au transport des fondations dont ledit couvent peut être tenu, les religieux étant tenus de se retirer dans telles autres maisons de la même province, qui leur seront assignées par le provincial.

Faute de revenus, le couvent est hors d'état d'entretenir la conventualité prescrite.

Le 16.07.1774, Gervais COLIN de BELLEROCHE, huissier, en fait signification au syndic de la communauté de Chateldon : Pierre DUVERGIER-DUGARET. A cet effet, Gabriel MARTINON, religieux cordelier, docteur de la faculté de Paris, ministre provincial, demande l'accord de l'évêque François Marie LE MAISTRE de LAGARLAYE, lequel, dès le 30.06.1775 nomme l'abbé Jean Baptiste IMBERT comme promoteur, avec messire Pierre DEPONS, chanoine de la cathédrale et vicaire général, en qualité de commissaire enquêteur qui, lui, choisit le greffier de l'officialité du diocèse Jean Jacques GAUTHIER pour l'assister en tant que greffier.

La procédure, bien définie, est complexe (voir notre article sur le couvent des Clarisses).

Il faut entendre tous les témoins avec enquête *"de commodo et incommodo" :*

- les fondateurs (ceux qui ont fait des fondations ou leurs ayant droit),
- les religieux qui devront donner communication de tous les titres et papiers en leur possession,
- les habitants et le "corps commun" de la paroisse,
- le curé,
- procéder à l'inventaire des vases sacrés, ornements, linges, meubles et effets,
- effectuer l'expertise de l'église et des lieux claustraux avec devis des réparations à effectuer (Gilbert Fournier, géomètre de la paroisse Notre Dame du Port à Clermont est choisi).

Après établissement de la requête, la lire, la publier et l'afficher pendant 3 dimanches consécutifs :

- à la porte de la cathédrale et à celle du prétoire de l'officialité du diocèse, ainsi qu'à celle des Cordeliers de Clermont,
- à la porte de l'église et aux principales portes d'entrée du couvent à Chateldon,
- à la porte principale de l'église St Sulpice.

Le délai limite étant de 6 semaines à partir du 3ème dimanche précité.

Quelques noms de R.P. Cordeliers relevés dans les Cahiers Paroissiaux

- François Joseph DEPIS rédige un acte de baptême le 08.07.1650,
- le R.P. PERDRION, bien mérité cordelier, baptise le 27.08.1609,
- le R.P. CHAMPEAU, baptise le 14.10.1669,
- le R.P. Jacques REYNAULD baptise à l'église St Sulpice les 13,14,15 mars 1673, le 27.12.1673 et encore le 04.07.1682, le 04.06.1687, prédicateur de la famille de Chateldon, il célèbre un mariage le 18.06.1675,
- le R.P. BONJEAN gardien du couvent de St François baptise le 22.03.1688,
- le R.P. Jean LUQUET, en l'absence du curé, baptise le 11.09.1688.

On note aussi :

- juin 1689, le R.P. PARCHOT,
- septembre 1692, frère Jacques de DRUELLE, ex-gardien du couvent,
- 1693, le R.P. de VILLEBAN,
- 1779, le supérieur du couvent était le R.P. Ponce BENOIT,
- 1789, il est fait mention du R.P. REYNARD.

Quelques serviteurs :

- 16.06.1711 Jacques DUCROIX, valet domestique,
- 09.05.1755 Claude CHASSINGRE,

La règle, dès le début, avait été celle de l'observance des Bullequins, comme on disait alors, parce qu'elle avait été approuvée par une Bulle, ou encore de Pères de Familia, parce que les couvents de cette observance formaient comme une famille à part, vivant surtout d'aumônes.

Leur couvent n'avait que de minuscules cellules.

Principales fondations de messes dues par les R.P. Cordeliers

1463 : tous les jours, une messe à haute voix et une messe basse pour le repos de l'âme de Philippe de VIENNE,

1525 le 6 octobre de chaque année, une grande messe de Requiem, avec vigile la veille pour François de VIENNE et chaque année, pour le jour de son trépas, une grande messe de Requiem avec vigile la veille et une messe basse par chaque religieux,

1607 25 grandes messes de Requiem, à diacre et à sous-diacre au grand autel, avec De Profondis à la fin, pour le repos de l'âme de Jacqueline de LAFAYETTE,

1621 tous les vendredis, un Stabat, un Libera, un De Profondis, pour le repos de l'âme du sieur DELAIRE,

1666 chaque semaine, une messe de St François, pour le repos de l'âme de Louis Emmanuel de VALOIS, duc d'Angoulême,

1675 chaque année, 2 messes de Requiem et 2 messes basses pour le repos de l'âme de dame Claude GIRARD.

Furent syndics et pères temporels du couvent

De 1650 à 1692 sont cités :
- noble homme Jacques de BARTHELAT, écuyer, seigneur des Gagnevins,
- maître Guillaume BARTHOMIVAT, avocat en Parlement, bailli de Chateldon,
- messire Jean Hugues DUCHER, bailli de Chateldon.

Furent inhumés dans l'église des R.P. Cordeliers

Liste non exhaustive.
- Philippe de VIENNE et son épouse Pétronille de CHAZERON,
- Jean de VIENNE et son épouse Anne de VIENNE-LISTENOIS,
- Jean Hugues DUCHER, bailli de Chateldon, le 04.05.1694,
- Claude Bertucat, le 14.03.1733.

Les revenus du couvent

Extrait de *"l'état des monastères de religieux du diocèse de Clermont donné par monsieur l'évêque en conséquence de l'arrêt du conseil du 3 avril 1767 et de la demande de messieurs les commissaires.*
Cordeliers de Chateldon : il y a ordinairement dans ce monastère deux religieux prêtres et un frère. Il paraîtrait convenable de réunir ce monastère à celui de St Pourçain."
Les revenus étaient maigres, ainsi qu'en témoignent les comptes de 1762 :
- domaine des Fervaux, 160 livres,
- domaine des Pérots, 200 livres,
- 1 oeuvre de vigne qui produit 8 poinçons de vin de Chateldon, 176 livres
- 1 quartonnée de terre, 30 livres,
- 1 pré affermé, 45 livres,
- rentes foncières ou fondations, 200 livres.

Total : 811 livres.
le 02.05.1765, Michel BARGHON acquiert le bail de la dîme des Fervaux moyennant une redevance de 12 septiers de seigle par an.
Le 19.02.1786, établissement d'un bail de métairie du domaine des Fervaux pour 3, 6, ou 9 ans moyennant 300 livres par an, compte-tenu d'un cheptel de 550 livres.
Bail à ferme du pré de la Combe (9 ans à partir du 01.01.1789, par le R.P. BARTHÉLÉMY, commissaire aux Cordeliers de Chateldon, en prolongation du bail du 09.1O.1779 par le R.P. Ponce BENOIT), au profit du sieur Joseph GRANGHON, marchand. Il s'agit du *"pré situé en la justice et paroisse de Chateldon, proche le moulin Dargon moyennant :*
- *126 livres par an, payées et portées au couvent avant l'ameublement du foin.*
- *Plus 4 chars de foin de 15 à 16 quintaux, pris dans le pré à l'endroit choisi par le bailleur et conduits au couvent avant que le preneur puisse enlever le surplus du foin.*
- *Le preneur plantera chaque année 8 plançons de saule autour du pré, fera tous les fossés et rases nécessaires.*
- *Il ne pourra mettre bestiaux dans le pré qu'après N.D. de mars pour y faire manger la pointe de l'herbe, ni ôter aucune bouchure et bois de la haie de clôture.*
- *Le bailleur pourra faire pacager un cheval dans le pré, après que le foin sera levé, mais seulement si le preneur y a mis des bestiaux en pacage.*
- *Si le bailleur ne prend que 3 chars de foin, le 4ème lui sera payé 12 livres.*
- *Le preneur ne pourra sous-affermer tout ou partie du pré.*

Passé dans le couvent des R.P. Cordeliers le 31 août 1787 avant midy.
Témoins : Etienne RUBEN, boulanger - R.P. BARTHÉLEMY, supérieur - Jean GRANGHON cordonnier - GRANGHON - DUCHER - DEBRIT, notaire royal. Contrôlé le 31.08.1787, reçu 45 sols DUCHER".

Vente des Biens Nationaux de 1ère origine du 25.01 au 16.02.1791

Propriétés des Cordeliers de Chateldon vendus comme bien nationaux.
1. Domaine Pérot, consistant en bâtiments, prés, terres et pacages estimé 6.000 livres, acheté par le sieur Barghon pour 11.000 livres.
2. Monastère des Cordeliers composé de cuisine, réfectoire, chambre, cave, écurie, cloître, église, cour et jardin clos, estimé 2.400 livres, acheté par Georges SERVET pour 5.500 livres.
3. Clos de 10 oeuvres de vigne au terroir du Vecou, estimé 2.200 livres, acheté par Georges DERVET pour 8.275 livres.

4. Vigne de 8 oeuvres à Chateldon, terroir de Pintrand, estimée 440 livres, achetée par le sieur BARGHON pour 920 livres.
5. Domaine des Fervaux, composé de bâtiments, prés, terres, pacages, garni de bestiaux, estimé 12.100 livres, acheté par le sieur DUFOUR, de Thiers pour 21.200 livres.
6. Pré, sis à Chateldon à la Combe Ferrant d'environ 15 chars de foin estimé 3.828 livres acheté par le sieur DELAIRE pour 9.100 livres.

L'estimation totale se montait à 20.968 livres. L'adjudication définitive au 05.02.1791 a rapporté 55.995 livres.

Vente des effets mobiliers du couvent de Cordeliers

La vente a lieu le 30.03.1791. Les livres ont été exemptés de la vente. Ustensiles de cuisine, draps, serviettes, matelas, matériel de cuvage, ont produit un total de : 344 livres, 9 sols, 6 deniers. Ont été déposés à l'église St Sulpice en attendant décision ultérieure :

- boiseries et ornements du maître autel,
- 2 vieux confessionnaux,
- une peinture sur toile, encadrée de bois, représentant l'Assomption,
- un reliquaire garni d'un verre de chaque côté,
- un soleil en argent surmonté d'une petite croix,
- un ciboire avec son pendant d'argent, sans dorure,
- 2 calices avec leur patène,
- une petite boite pour l'extrême-onction,
- une croix argentée pour les processions,
- une petite croix en argent,
- un encensoir de cuivre avec sa navette,
- une lampe en cuivre argenté,
- 6 chandeliers de cuivre argenté,
- 10 chasubles de différentes couleurs, très vieilles et usées, sans galons,
- et une petite cloche de 15 pouces de haut (environ 45 cm) sur 14 pouces de diamètre.

Propriétaires successifs des Cordeliers à Chateldon

1. Georges SERVET époux de Catherine DUVERGIER veuve d'Antoine CHABRIER.
2. Jacques GERBAUD époux de Marguerite GRANGHON huissier.
3. J. Antoine DUCHER époux de Marie Julie SERVAGNET notaire.
4. Marie Françoise Joséphine DUCHER, leur fille épouse de : a) Charles Nivôse POYET, de la Bâtisse ; b) François BARGHON.
5. Léon Eugène POYET époux de Denise Anne HALBOISTER, achat en 1853, obligé de vendre sur saisie le 10.12.1874.
6. Clément Valentin VIGNARDON médecin à Chateldon parti à Puy-Guillaume fin 1878.
7. Pierre RIVET, entrepreneur époux de Gabrielle SERVAGNET, et Jean RIVET, maçon, époux de Anne CARTAILLER, achètent en commun le 25.01.1879.
8. Jacques Antoine RIVET, fils de Pierre et époux de Berthe Marie Antoinette RONGERE succède à son père et occupe ce qui subsiste du couvent.
9. Elizabeth CLAUSSAT, épouse de Claude Louis GONNARD achète en 1931. Elle meurt en 1933 et son mari en 1954.
10. Marie GONNARD soeur de Claude Louis GONNARD, veuve de Jean LAVAL (disparu de la guerre de 1914-1918) hérite de la propriété et la vend. Etc...

Bibliographie

- Elizabeth TOURNAIRE, Le couvent des Cordeliers de Chateldon dans le bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, tome 94 n° 696, janvier-mars 1988.
- Abbé VILLENEUVE : bulletin paroissial 1956 à 1966.
- M. A. CARADEC : Monographie de Chateldon.
- Archives paroissiales communiquées par monsieur le curé BÉRARD.
- Archives épiscopales de Clermont-Fd.
- Notes de M. l'abbé MATUSSIERE.
- Archives Départementales : C 2780 - J 439 - Q 434 - Q 557 - série H Cordeliers de Chateldon.
- Cahiers de l'Inventaire n° 6 "Entre Dore et Bois Noirs" D.R.A.C.

Restes du gisant supposé de Philippe de VIENNE, dessiné en 1851 par le baron BARGHON de FORION (actuellement partiellement enfouis devant la boulangerie).

QUAND HENRI IV ÉCRIVAIT L'HISTOIRE DE LAMONTGIE

par Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

Concernant l'histoire de Lamontgie, je possède une série de copies de faits divers, bagarre concernant le rôle de taille, élections des consuls, etc... rencontrés au hasard des registres paroissiaux.
Parmi ces documents, des lettres patentes d'Henri IV régularisant la fortification de leur village par les habitants de Lamontgie... Elles sont conservées à la Bibliothèque Municipale et Inter-universitaire de Clermont-Ferrand, sous la cote 621 des Manuscrits.
Outre un article dans le bulletin paroissial de Lamontgie-Mailhant (n° 11 de juillet-août 1912), elles ont fait, en son temps, l'objet d'une fine étude de M. Marc DOUSSE.

Les lettres patentes d'Henri IV

"Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présents et advenir, Salut. Nos bien amez les manans et habitans du villaige de La Montgie en notre païs d'Auvergne déppendant de nous à cauze de nostre chasteau de Nonnette lieu entouré et joingnant plusieurs grands chemins entre autres estant sur le grand chemin tendant dudict Nonnette à Lyon, au chemin tendant de Brioude à Sauxillianges et sur le grand chemin tendant de Sainct Flour à Billiom auxquels chemins passent ordinairement plusieurs gens de guerre Nous ont faict remontrer que au commencement de ces troubles advenez en cestuy nostre royiaulme et depuis le decez de feu notre très honoré sieur et frère le roy dernier déceddé ilz avoient esté tellement versez, tourmentez, pillez, ravagez et saccagez dans leurs biens meubles et immeubles par nos ennemis et par les gens de guerre mesme par plusieurs qui tenaient les champs sans adveu de sorte qu'ilz furent contraintz depuis le decdez de notre dict sr et frère et dez le moys de janvier mil cinq cens quatre vingt dix denceindre partie dud. villaige de murailles et de quelques tours servant de deffences à iceluy villaige, non a aultre intention que pour garder eulx leurs femmes enfans et familles desdictes vexations et impietez dont usoient lesdits gens de guerre envers eulx et pour ce qu'ils ont cloz et enceint partie dud. villaige de la Montgie sans avoir sur ce nos lettres de permission de faire ladicte closture et enceinte ne leur ayant pas tenu rigueur pour le dangier des chemins qu'au plus fort de ceste guerre qui estoit lors en cestuy nostre royaulme ilz n'ont aussi pu avoir recours à nous jusques à présent qu'ilz nous supplient très humblement notre bon plaisir soit vallider et approuver ladite enceinte et closture avec lesdites deffences qu'ils faictes à leurs propres coûts et despens sans pour ce avoir faict aucune levée de deniers que ce qu'ilz avoient boursillé par entre eulx pour ladite confirmation que besoing serroit lad. closture ainsy faicte leur puisse demeurer en son entier pour le péril où ils seroient si ilz n'avoient ces dictes deffences.

Considéré que ès dicts chemins journellement pendant lesdits troubles ont passé et repassé gens de guerre et qu'il leur seroit impossible païer les deniers de nos tailles et conserver leurs biens, bestial et aultres choses, Nous, à ces causes désirant bien et favorablement traicter lesdicts exposans attendu la fidéllité qu'ilz nous ont randue ayant toujours paié lesd. deniers de noz tailles et aulltres qu'ilz nous estoient tenuz paier et s'estant maintenus en notre obéissance avons vallidé et approuvé de notre grâce spéciale pleine puissance et aucthorité royale vallidons et approuvons lad. enceinte et closture et tours qu'ilz ont faicte autour de partie dud. villaige voullant que ce qui a esté par eulx faict pour ce regard demeure en son entier sans que ores ny pour l'advenir ilz en puissent estre recherchez ni inquiettez en quelque sorte et manière que ce soit pourvu qu'ilz en tiennent le seigneur hault justicier. Ordonnons en mandement au gouverneur Sénéchal d'Auvergne ou leurs lieutenans que de nos ptes vallidation approbation et permission de tout le contenu cy dessus ils facent souffrent et laissent lesd supplians jouir et user plainement paisiblement sans en ce leur faire mettre ou donner ny souffrir leur estre faict mis ou donné aucun trouble ou empêchemen au contraire ores ny pour l'advenir lequel si faict mis ou donné leur estoit au avoit esté l'ostent et mettent ou facent mettre et oster incontinant sans dellay au premier estat et deub. Car tel est notre plaisir et affin que ce soit chose ferme et estable a tousjours nous avons faict mettre notre scel a cesdictes présentes sauf en aultres choses nostre droict et l'autrui en touttes.
Donné à Lyon au moys de septembre l'an de grâce mil cinq cent quatre vingt quinze et de notre règne le septième.
Henry.
Par le Roy : de NEUFVILLE".

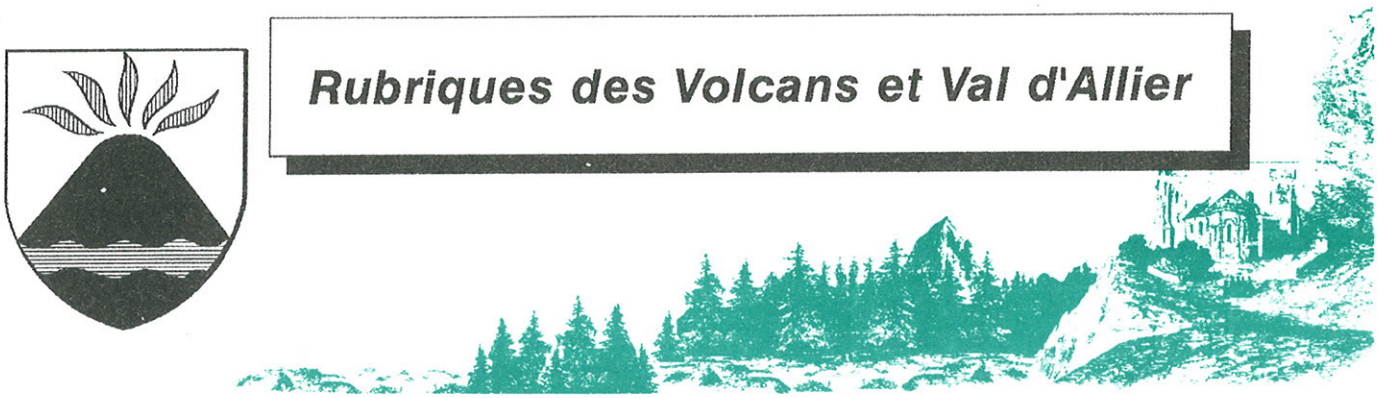

RUBRIQUES DES VOLCANS ET VAL D'ALLIER - n° 8

par Marie Françoise BRUNEL (CGHAV - 964)

Notre réunion annuelle

Les Groupes Volcans Val d'Allier et Comtés d'Auvergne se sont réunis le 12 mai 1996 à Orcival.
Monsieur le Maire avait mis à notre disposition une salle de la mairie et nous étions 21 à avoir bravé le froid, la pluie et même quelques flocons de neige. La réunion s'est déroulée dans l'ambiance amicale habituelle mais la visite du village et de l'extérieur de la basilique prévue l'après-midi a dû être écourtée en raison du mauvais temps.
Et rendez-vous à Aydat le dimanche 25 mai 1997...

Travaux de dépouillement

Voici les dernières nouvelles des travaux de dépouillements systématiques des registres paroissiaux.
Nouveau relevé, édité
- Bourg-Lastic, relevé par Bernadette PUIJALON, (CGHAV - 1606).

Relevés terminés, en cours d'édition
- Aydat, relevé par Daniel PORFIRIO, (CGHAV - 1669).
- Vassel, relevé par M. TEISSIER.
- Saulzet le Froid, relevé par Marie Françoise BRUNEL (CGHAV - 964).

Relevés en cours
- Vernines, Orcival, St Bonnet d'Orcival, par Marie Françoise BRUNEL.

Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans ce travail !

Dans les registres paroissiaux...

Paroisse de St Jean les Monges (Gelles) :
"Antoine DUTON fils légitime à Gilbert décédé le douze février de l'année mil sept cent cinquante six et qui avait demeuré malade environ neuf à dix jours et d'Anne PRUNA qui a épousé en secondes noces Claude GAUDELLE depuis le vingt cinq may de la même année mille sept cent cinquante six est né et a été baptisé le vingt quatre octobre de l'année mil sept cent cinquante six ; a été parrain Antoine PAILHOUX de Banson et marraine Jeanne DUTON de Monges qui n'ont su signer de ce enquis. MARLHION curé". Y avait-il un doute ? Que chacun fasse ses comptes...
"l'an mille sept cent soixante dix neuf et le vingt cinq janvier, je soussigné ay ratifié par une seconde bénédiction nuptiale le mariage qui s'était fait par monsieur FOURNET curé de St Pierre de Clermont où l'on avait fait paraître une femme étrangère pour représenter la mère de la future qui était absente quoique nécessaire... MARLHION curé" (NDLR : était-ce pour choisir "à la carte" sa belle-mère ?).
Le curé Pierre MARLHION originaire de Trizac est décédé à Monges le 29.04.1781 à 65 ans.
Il avait eu auparavant à inscrire l'acte suivant le 03.12.1780 : baptème d'un enfant inconnu Catherine, parrain Marien PRUNAT, marraine Catherine COURTADON. Et en rajout : *"fille naturelle de François DEFARGE domestique de M. de LA MONTEILLE et d'Anne MARTLHION".* Cette dernière était la nièce de monsieur le curé MARLHION !

LES NOTABLES A ORCIVAL

par Olivier LEFEVRE (CGHAV - 1508)

Listes éclairs tirées du livre "Histoire d'un sanctuaire d'Auvergne, Notre Dame d'Orcival", publié par la Société de St Augustin à Paris en 1894.

Références : pages 248 (châtelains, lieutenants, procureurs d'office, greffiers), 249 (huissiers, notaires), 310, 311 (curés, doyens).

Châtelains

- Martin CHARRIER, notaire et bailli d'Orcival, 1464.
- Etienne DELAFARGE, châtelain des justices d'Orcival et Cordès, 1581.
- Léger TOURNADRE, procureur en la sénéchaussée de Riom, 1632.
- Louis ROUX, 1648.
- Antoine SARLIEVE, juge ordinaire, 1669-1697.
- Jean Baptiste ROCHETTE, bailli d'Orcival, 1725-1767 (+ 1767).
- Joseph BONNET, juge d'Orcival, procureur d'office à St Bonnet, 1779.
- Blaise COUVREUIL, jusque 1790.

Lieutenants

- Antoine DELAFARGE, lieutenant en la baronnie d'Orcival, 1635.
- Antoine CHARRIER, + avant 1752.
- Alexis CHANDEZON, lieutenant, 1786.

Procureurs d'office

- Michel LAURDON, 1633.
- Jean BONNET, 1648.
- Antoine CHARRIER, 1694.
- Annet CHARRIER, 1704.

Greffiers

- Antoine CHARRIER, 1606-1627.
- Pierre DELAFARGE, 1628.
- Louis SARLIEVE, 1635.
- Pierre DELAFARGE, 1663-1701.
- Annet DELAFARGE, 1693-1732.
- Louis NICOLAS, + en 1785 à 87 ans.

Huissiers

- Guillaume DESPARINS, 1632.
- Antoine CHABREYRAS, 1670.
- Jean MOLIN, 1719.
- Michel BATTUT, 1767.
- Joseph AUBIGNAT, 1779.
- Jean NICOLAS, + 16.08.1802.

Notaires

- Jean CHARRIER, 1455.
- Martin CHARRIER, 1464.
- Antoine PONTAIZE, 1459-1513.
- N... PROHET, 1482.
- N... DURAND DELAFARGE, 1494-1516.
- Pierre CHARRIER, 1503.
- Louis BONNET, 1517.
- Antoine BECAINE, + avant 1511.
- Gilbert BECAINE, 1528.
- Jean BECAINE, 1532, fils d'Antoine.
- N... DELAFARGE, 1530.
- N... ROCHETTE, 1553.
- Etienne DELAFARGE, 1577-1590.
- Etienne CHARRIER, 1597.
- Michel DELAFARGE, + avant 1606.
- N... DELAFARGE, 1610-1646.
- N... SARLIEVE, 1634.
- N... AUGIERE, 1635.
- Louis ROUX, 1630-1669.
- Blaise CHARDON, 1630-1660.
- Jean BECAINE, 1648.
- N... BOUCHAUDY, 1661.
- N... DELAFARGE, 1664.
- Antoine SARLIEVE, 1669-1697.
- N... DELAFARGE, 1690.
- Pierre SARLIEVE, 1706-1732, fils d'Antoine.
- Etienne PIGEON, + en 1727.
- François ARNAUD, 1705-1713.
- Joseph BECAINE, 1735.
- Jean Baptiste ROCHETTE, 1750-1767.
- Joseph BONNET, 1777 (+ en 1801).
- Alexis ROCHETTE, 1783.
- Jean Baptiste ROCHETTE, 1800-1827.

Curés

- Pierre, prieur, cité en 1169.
- Guilaume BORDEULH, cité en 1353.
- Jean DEL FARADOR, + en 1408.
- Guillaume de PRAT, chanoine, 1424.
- Jean SUDRE, 1444.
- Pierre ANDRAULD, chanoine, 1455.
- Jean FABRE, 1464.
- Antoine MICHEL, 1513.
- Jean GUERIN, 1605.
- Nicolas BONNET, 1664.
- Antoine VALEIX, curé en 1664.
- Antoine CAUSSAT, 1664.
- Etienne MALLET, 1687-1724.
- Etienne CHARRIER, 1724-1749, bachelier en théologie
- Joseph COUGOUL de LA MONNE, 1749-1795.
- Joseph SUCHET, 1802-1812.
- Amant COUVREUIL, 1813-1814.
- Antoine CHAMBIGE, 1814-1826.
- Pierre RIGAUD, 1826-1832.
- Jean Baptiste RICHIN, 1832-1859 (+ en 1886).
- Marien MALLET, 1859, toujours curé en 1894.

Doyens du chapitre

- Robert de GORCE, 1318.
- Guillaume de PLANAS, 1408.
- Pierre TAILHANDIER, 1441.
- Antoine DAVID, 1455, licencié en décrets.
- Noble Louis de MAREUGHOLS, licencié en décrets.
- Louis BONNET.
- Guillaume de TURENNE, + en 1557.
- Jean GUÉRIN, 1557.
- Michel d'ENTRAIGUES, 1581.
- Antoine TOURNADRE, 1606-1634.

- Louis MÉGÉMONT, de Sousat, 1646-1660.
- Antoine OLLIER, 1661.
- Pierre GRANIER, 1669.
- Antoine CHARRIER, 1671, + en 1697, docteur en théologie.
- Joseph GODIVEL, 1700.
- Louis VIGIER, + en 1705.
- Antoine AUTIER de VILLEMONTÉE, + en 1736.
- Benoît ACHARD-LAVORT, docteur en théologie, né à Neschers en 1744, fils d'Antoine, bourgeois, et d'Antoinette TAILHARDAT, + en 1821.
- Joseph du CROZET, 1783-1790.
- Michel DELAFARGE, licencié en droit canon, + en 1778, fils d'Annet et Françoise BECAINE.

Chanoines

Je possède une liste de plus de 150 noms allant de 1250 à 1790 (pages 312 à 316 de l'ouvrage), il serait fastidieux de tous les énumérer...
Je peux par contre envoyer une copie aux membres du CGHAV qui me le demanderaient personnellement.
NDLR : adresse d'Olivier LEFEVRE. 16 boulevard Montaigne 24100 Bergerac.

BLASONS DES FAMILLES POSSESSIONNÉES A ORCIVAL

par Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

ALBON. De sable à la croix d'or, au lambel d'argent brochant en chef.
ALLEGRE. De gueules à la tour d'argent maçonnée de sable accompagnée de 6 fleurs de lis d'or, 3 à dextre, 3 à senestre.
BARBEZIEUX. D'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 étoiles de même.
CHABANNE. De gueules au lion d'hermine, armé, couronné et lampassé d'or.
CHALUS. D'azur au poisson d'or en bande accompagné de 6 étoiles de même en orle.
CHALUS-PRONDINES. D'azur au poisson d'or en bande accompagné de 5 étoiles du même, 2 en chef, 3 en pointe, à la bordure engrêlée de même.
CISTERNE. D'argent à une citerne de sable, maçonnée du champ, chargée en coeur d'une étoile de même.
DESMARETS de MAILLEBOIS. Au destrochère d'argent, tenant 3 lis de même.
FLAGHAC. De sable à 3 fusées d'argent, au chef d'argent chargé de trois mouchetures de sable.
GRANGIER. De gueules à la grange d'argent, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.
GÉRAUD. Gironné d'argent et d'azur de 8 pièces.
HARCOURT. De gueules à 2 fasces d'or.
de LAGE. D'argent au chevron de gueules à la bordure de sable.
MARTHA-BECKER. Écartelé, 1 d'azur à l'épée d'argent montée d'or, 2 et 3 d'or à une tête de cheval arrachée et allumée du champ, 4 d'azur à 3 étoiles d'argent posées en pal.
PEUCHAUD. D'azur au sautoir d'or cantonnée de 4 mouchetures d'hermine d'argent.
PIERRE. D'azur à 3 épis d'or au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueules.
PRAT. D'or à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de sinople, 2 en chef, 1 en pointe.
REMOND. De gueules à 3 roses d'argent.
ROCHE. De gueules à 3 fasces ondées d'argent.
ROCHE-AYMON. De sable semé d'étoiles d'or, au lion de même armé et lampassé de gueules brochant.
SAILLANS. D'argent au croissant tourné de gueules, accompagné de 3 étoiles de même.
SERVIERES. fascé d'or et de gueules de 6 pièces.
VILLELUME. D'azur à 10 besants d'argent, 4, 3, 2 et 1 formant comme la lettre V.
WAUTHIER. D'or à 2 macles de sable et 2 trèfles de même alternés.
Je remercie d'avance les lecteurs attentifs qui apporteraient des corrections et des compléments (si nécessaire).
Sources : Sources habituelles. Le lecteur peut se reporter à la bibliographie parue dans le n° 73, page 160.

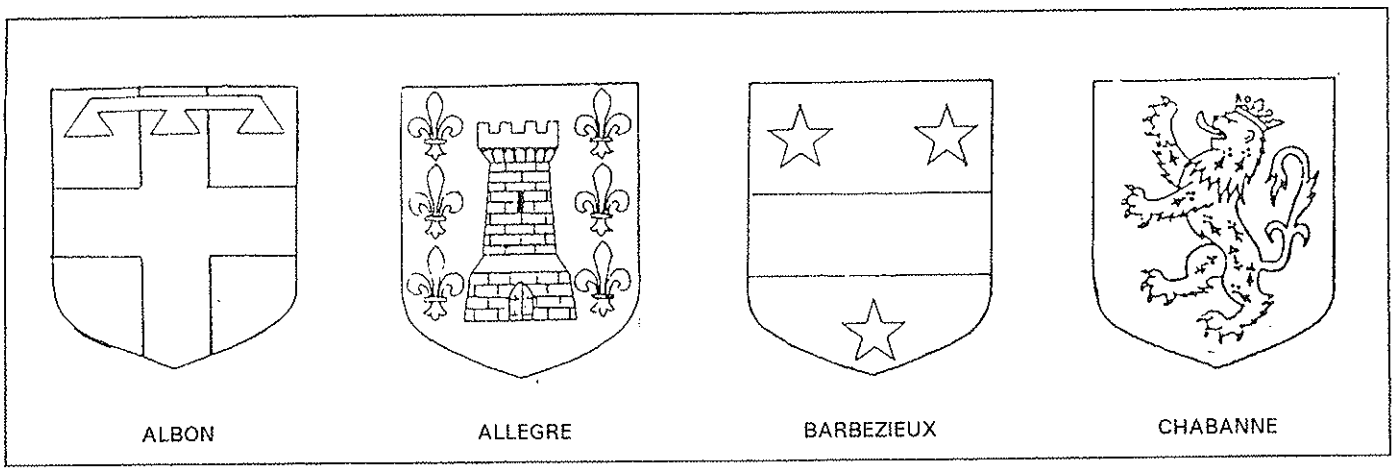

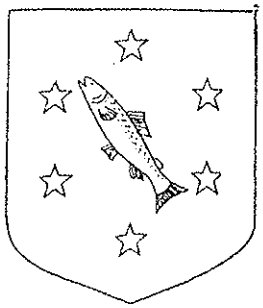

CHALUS

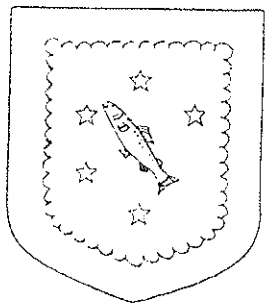

CHALUS-PRONDINES

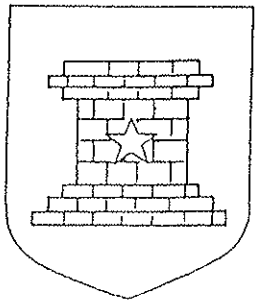

CISTERNE

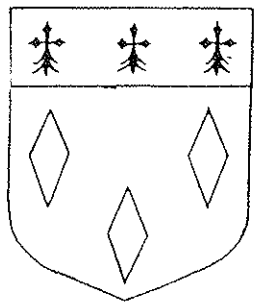

FLAGHAC

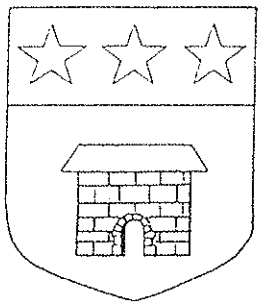

GRANGIER

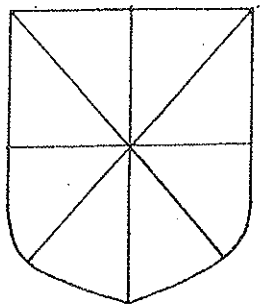

GÉRAUD

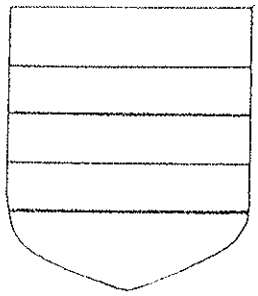

HARCOURT

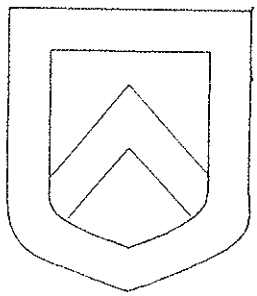

de LAGE

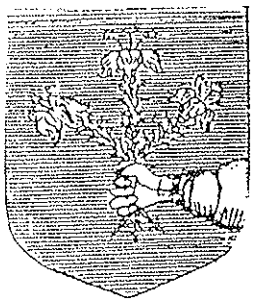

DESMARETS de MAILLEBOIS

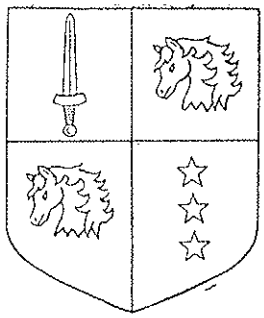

MARTHA-BECKER

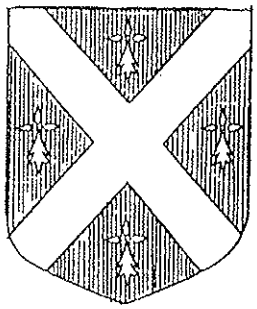

PEUCHAUD

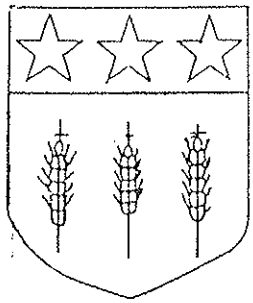

PIERRE

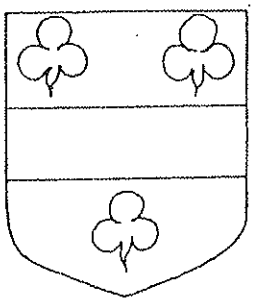

PRAT

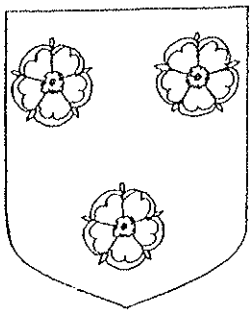

RÉMOND

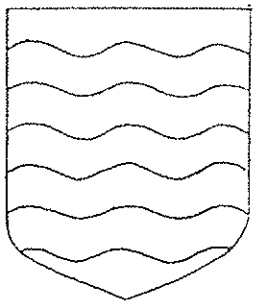

ROCHE

ROCHE-AYMON

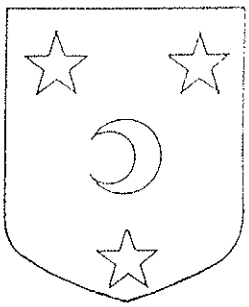

SAILLANS

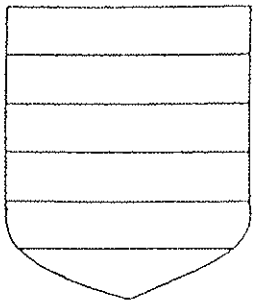

SERVIERES

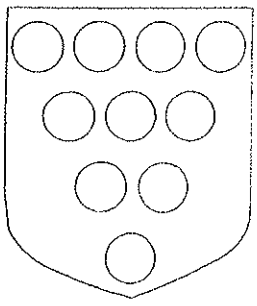

VILLELUME

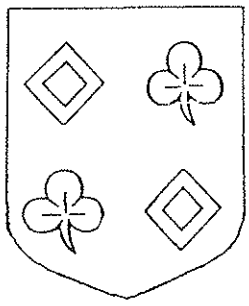

WAUTHIER

Annales des Combrailles et Limagnes

LES ANNALES DES COMBRAILLES ET LIMAGNES - n° 22

par Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

Giat 1996

Le dimanche 28 avril 1996, la mairie de Giat a vu déferler une petite foule de généalogistes : nous étions une quarantaine à participer à notre réunion annuelle !
Philippe QUIGNON-RICHARD avait fort bien organisé la journée, nous avons été accueilli par le café et les brioches, ce qui n'était pas désagréable, compte tenu du temps frisquet qui régnait (mais il n'a plu qu'en fin de journée, après notre séparation).
Outre les activités purement généalogiques (voir ci-dessous), Philippe QUIGNON-RICHARD avait veillé à ce que l'histoire ne soit pas oubliée : après un bref rappel en début de réunion de l'historique de l'antique Giacus (le domaine de Gaius), de son rôle d'ancien chef-lieu de canton, de ses foires et de ses 63 cafés au début du siècle, l'après-midi fut consacré à la visite des monuments de Giat, dont une motte castrale des débuts de l'époque féodale, avec un jeune guide érudit.
Je mentionnerai aussi un très bon repas, un peu long toutefois, et copieux. Nous devrons essayer d'être moins gourmand l'année prochaine.

Nos travaux

Pour autant, l'objet de cette journée n'a pas été négligé, et les échanges ont duré toute la matinée. Habitués des réunions et nouveaux venus ont échangé et dialogué, présenté leurs centres d'intérêt, leurs travaux, leurs questions.
Le point a été fait sur les travaux collectifs de dépouillement systématique, avec un grand remerciement à tous ceux qui y ont oeuvré, y oeuvrent... ou vont y oeuvrer.
Pour ce qui est du détail des dernières tables disponibles, je renvoie aux précédentes annales parues dans le dernier numéro.
Quant aux travaux en cours, je citerai Comps (Les Ancizes), Chappes, Châtel-Guyon, Entraigues, Luzillat, Montaigut en Combrailles, Moureuille, Queuille, St Maurice de Pionsat, etc..

Et, en osant un (mauvais) jeu de mots, notre réunion a débouché sur un "Genéathon", de nouveaux volontaires ayant accepté de participer à ce travail de dépouillement !
Je disais plus haut que ce travail de dépouillement est collectif : il l'est triplement.
- Tout d'abord parce que les relevés sont systématiques...
- Ensuite, parce qu'il résulte du bénévolat de beaucoup d'entre nous, pour le dépouillement, pour la saisie.
- Enfin, parce que les tables alphabétiques de mariages qui en résultent, sont à la disposition de tous, et à ce titre, déposées en libre consultation aux Archives Départementales.

D'un point de vue géographique, une carte des communes dépouillées ou en cours de dépouillement permet de bien visualiser le point des travaux. On peut dire aujourd'hui que le dépouillement est très bien avancé à l'ouest dans les Combrailles, au nord dans la région d'Aigueperse et Randan.
Par contre, il reste quelques "terra incognita" du point de vue généalogique :
- à l'est, le canton de Maringues,
- Riom et sa région,
- une zone centrale autour de Manzat et Combronde,
- tout au sud, la région de Pontgibaud.

Cela vous donnera-t-il quelques idées ?

L'année prochaine

Eh bien, j'attends les suggestions ! Le nom de Pionsat a été avancé, mais cela pose un problème d'organisation. Aussi, devrions nous nous orienter vers Ennezat, sur une suggestion de Daniel DEGEORGES et de Danièle DEPOIX-PENNET.
Compte-tenu du calendrier, la date probablement retenue sera soit celle du dimanche 17 avril 1997, soit celle du dimanche 4 mai 1997 (le calendrier sera chargé, puisque le Congrès National de Généalogie aura lieu du 8 au 11 mai 1997).
Donc, à l'année prochaine !

BLASONS DES FAMILLES POSSESSIONNÉES A GIAT

par Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

AUTIER. D'azur au chef denché d'or, chargé d'un lion léopardé de sable armé et lampassé de gueules.
AYMARD ou EYMARD. D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef d'un demi-soleil d'or et en pointe d'un D gothique de même.
BARD. D'azur à la molette d'éperon d'or percée de sable, à l'engrêlure de gueules et au chef d'or chargé d'un lambel de sable.
BARDON. De sable au bourdon posé en pal, chargé au milieu d'une coquille et accosté en chef de 2 molettes d'éperons, le tout d'or.
BEAUFORT. D'or à la fleur de lys de gueules.
BLANCHEFORT. D'or à 2 lions léopardés de gueules.
BLANCHISE. De gueules au lion d'or accompagné de 3 roses d'argent posées 2 et 1.
BORDE. De sable au chevron d'argent accompagné de 3 fleurs de lys de même.
BUXIERE. D'azur à la fasce d'or sommée d'un lion issant accompagné de 3 coquilles de même.
CHAUVASSAIGNES. D'azur à la chauve-souris d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant accosté de 2 étoiles, tout d'argent.
du CLAUX de L'ÉTOILE. D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de 2 coquilles de même et en pointe d'une aigle éployée d'or.
CHALUS. D'azur au poisson d'or en bande accompagné de 6 étoiles de même en orle.
COURTILHE. D'argent au chevron de gueules accompagné de 9 merlettes de sable 4, 2, 1 et 2.
DURET. D'azur au rocher d'or.
FAYE. D'azur au mouton d'argent sur une terrasse des sinople, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent.
FEYDET ou FAYDET. D'azur à 3 bandes d'or.
GIAT. d'or à la bande d'azur, accompagnée de 6 merlettes de sable mises en orle.
GIRY. D'azur au sautoir d'argent.
HEILIE ou HEILLY. de gueules à 5 fusées d'or posées en bande.
JARRIER. Bandé d'or et d'azur de 10 pièces.
LAGE. D'argent au chevron de gueules à la bordure de sable.
LIGNY. De gueules à une fasce d'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur de 3 tires.
MARCHE. D'argent à la bordure de gueules au chef de même.
MONTAIGNAC. De sable au sautoir d'argent accompagné de 4 molettes du même.
de LA MOTHE. De sable au lion d'argent armé, couronné et lampassé d'or.
MURAT. Losangé d'or et d'azur.
NOIZAT. D'azur à la croix d'argent.
PLANTADIS. D'argent au chêne de sinople glanté d'or sur une terrasse du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or.
PESCHIN. Coupé d'argent et d'azur à la croix ancrée de gueules sur l'argent et d'argent sur l'azur.
PRAT. D'or à la fasce de sable, accompagné de 3 trèfles de sinople, 2 en chef, 1 en pointe.
PUY. D'or au lion d'azur, accompagné de 2 molettes de gueules.
QUEUILLE. De sable à la croix engrêlée d'or.
ROBERT. d'argent à 3 pals d'azur.
ROCHE de TOURNOEL. De gueules à 3 fasces ondées d'argent.
ROCHETTE. D'azur à 3 rochers de 3 coupeaux d'or, au chef de même.
RONZET. D'azur à 3 bandes d'or.
SALLE. De gueules à la tour d'argent, ajourée, crénelée et maçonnée de sable donjonnée de 2 pièces, soutenue de 2 troncs d'arbres écotés déracinés d'or posés en sautoir.
SALVERT de MONTROGNON. D'azur à la croix ancrée d'argent.
SAINT JULIEN. De sable semé de billettes d'or, au lion de même brochant.
THIANGES. D'or à 3 tiercefeuilles de gueules.
TINIERES. D'or à la croix ancrée d'azur.
VENTADOUR. Échiqueté d'or et de gueules.
VEYNY. Écartelé 1 et 4 d'or à l'arbousier arraché de sinople, 2 et 3 de gueules à la colombe d'argent essorante en bande et sur le tout d'azur à 3 molettes d'or au bâton de gueules péri en bande.
VILLEVAULT. D'azur à 3 croissants d'argent 2 et 1.

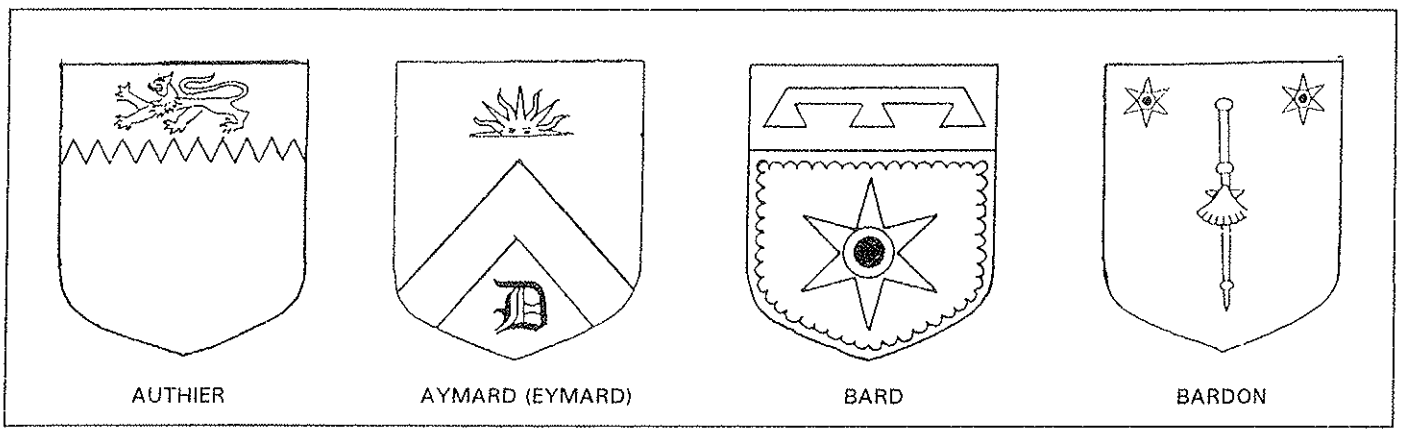

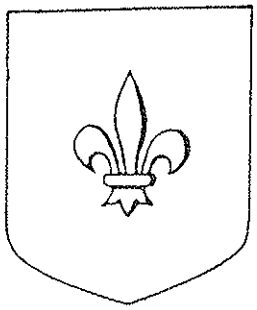

BEAUFORT

BLANCHEFORT

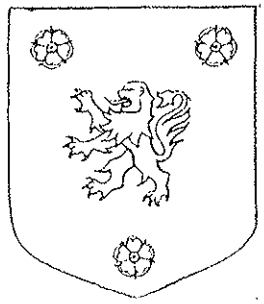

BLANCHISSE

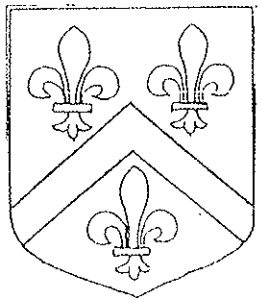

BORDE

BUXIERE

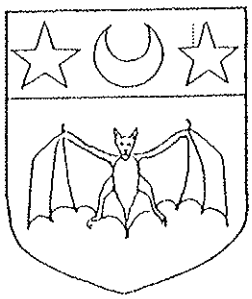

CHAUVASSAIGNES

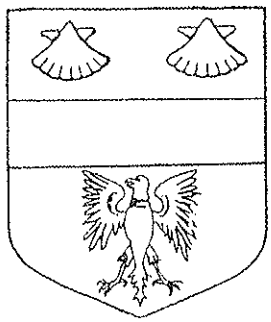

du CLAUX de L'ÉTOILE

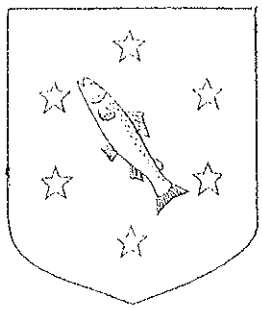

CHALUS

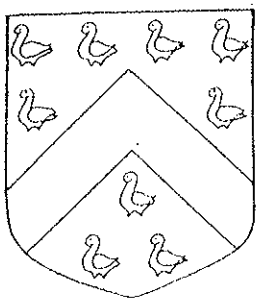

COURTILHE

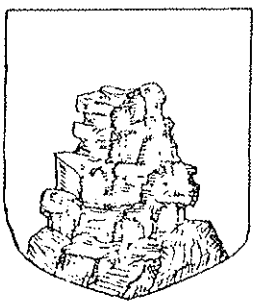

DURET

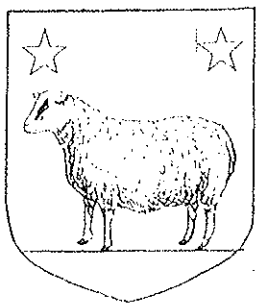

FAYE

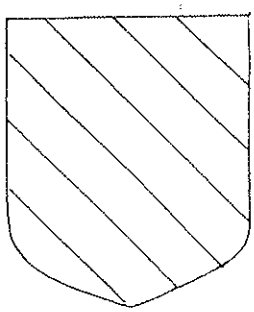

FEYDET (FAYDET)

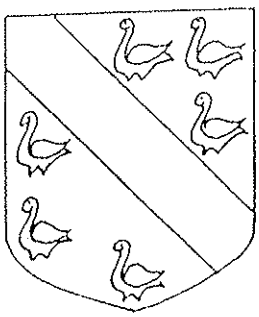

GIAT

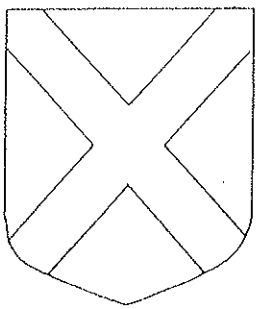

GIRY

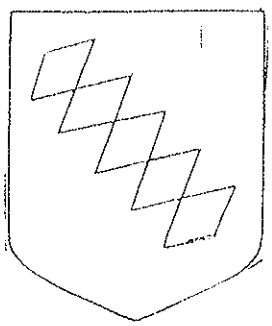

HEILIE (HEILLY)

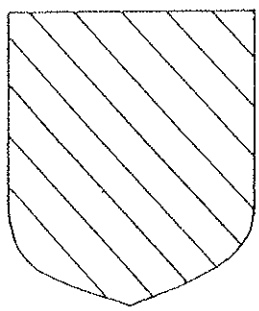

JARRIER

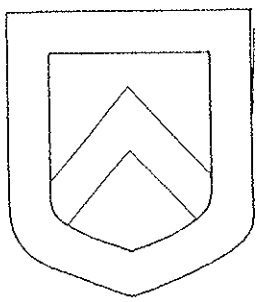

LAGE

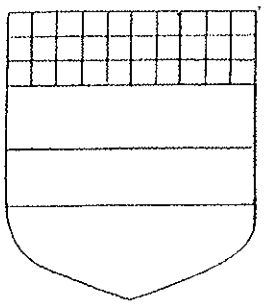

LIGNY

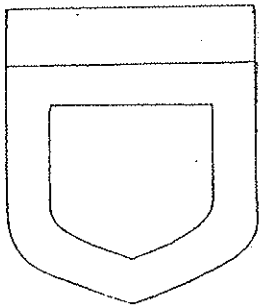

MARCHE

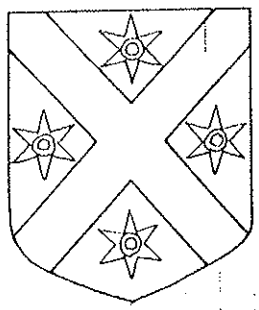

MONTAIGNAC

de LA MOTHE

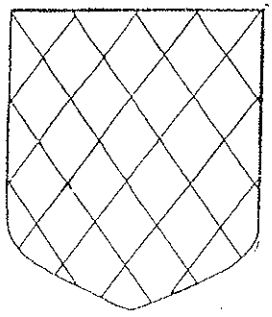

MURAT

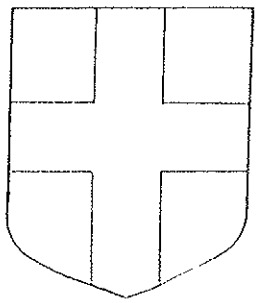

NOIZAT

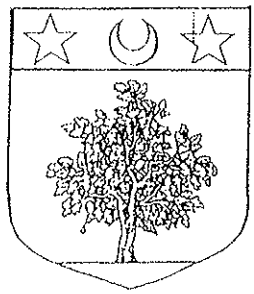

PLANTADIS

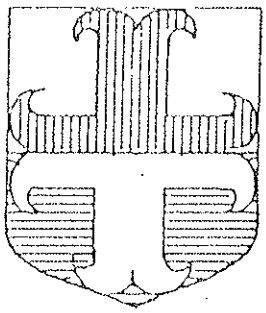

PESCHIN

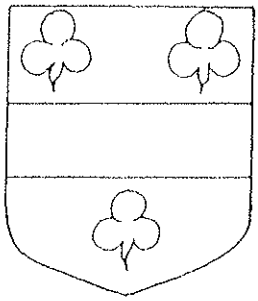

PRAT

PUY

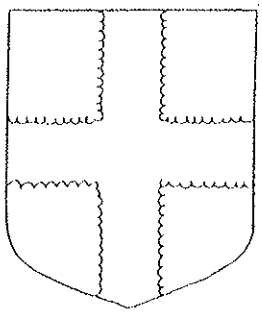

QUEUILLE

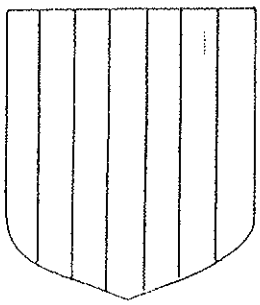

ROBERT

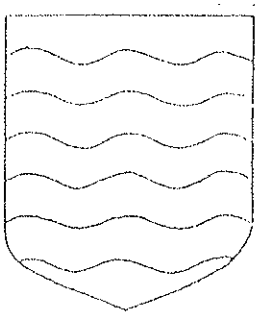

ROCHE de TOURNOEL

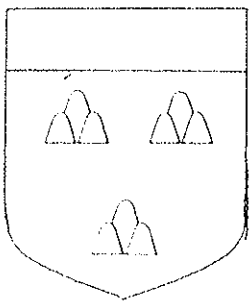

ROCHETTE

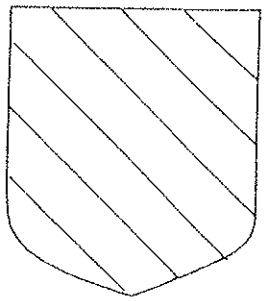

RONZET

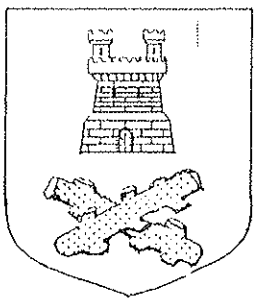

SALLE

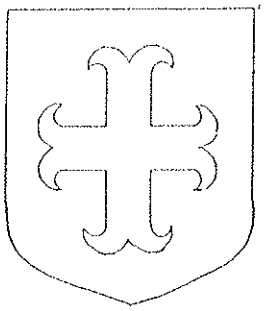

SALVERT de MONTROGNON

SAINT JULIEN

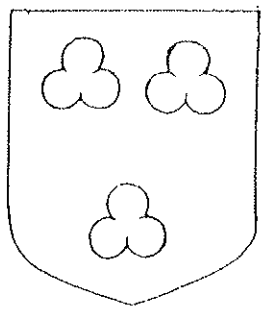

THIANGES

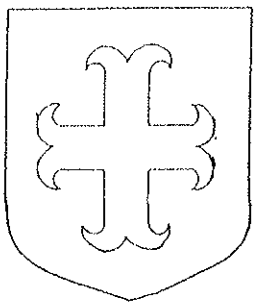

TINIERES

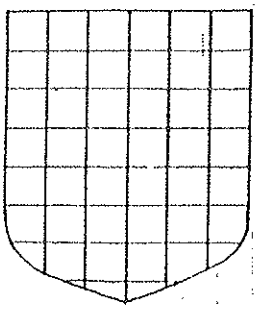

VENTADOUR

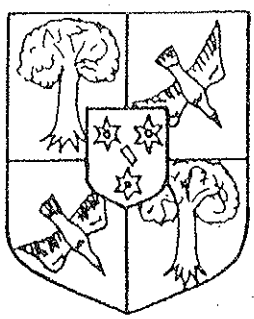

VEYNY

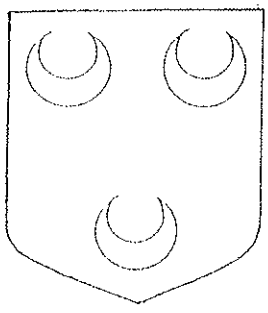

VILLEVAULT

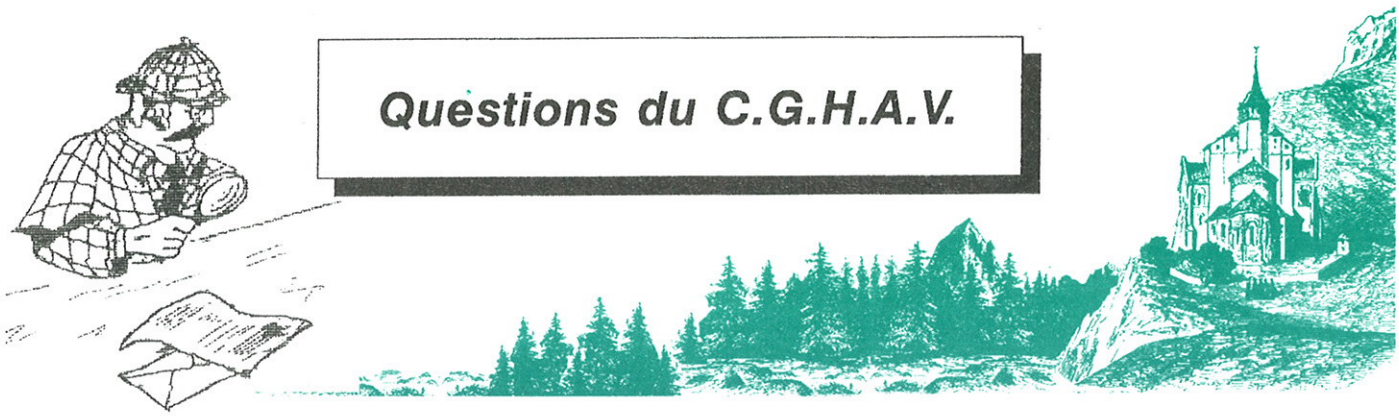

MODE D'EMPLOI DES RUBRIQUES QUESTIONS ET RÉPONSES

La rubrique "Questions-Réponses" est un des moyens qui favorise le plus l'entraide généalogique mais ne sera efficace qu'en respectant les consignes de bon sens et de courtoisie ci-après :

CONDITIONS : Les questions ne peuvent être posées que par les membres du CGHAV à jour de leur cotisations ou par tout autre membre d'une association fédérée à la F.F.G. à condition de transiter par cette association ou d'être munie de son tampon.

TEXTE : Les questions devront être non abusives, et seront claires, précises (date et lieu de la recherche), dactylographiées ou manuscrites très lisibles (les patronymes et noms de lieux devront être écrits en majuscules d'imprimerie). Précisez la paroisse ou la commune d'appartenance du lieu cité. Gardez à l'esprit que les demandes d'identification de blasons d'origine inconnue ont peu de chance de recevoir une réponse, tout comme les demandes d'ascendance de couples sans précision de date et de lieu. Les réponses devront être rédigées suivant un principe identique à celui des questions et doivent rappeler le numéro et le titre de la question. N'oubliez pas de mentionner vos sources et références.

PRÉSENTATION : Une ou plusieurs questions par feuille de format A-4 (21 x 29,7 cm) en n'écrivant que sur le recto. Indiquez vos noms, prénoms, adresse et numéro d'adhérent sur chaque feuille, ainsi que la date d'envoi.

CORRESPONDANCE : Adressez vos questions et réponses à : Yves GLADEL 18bis, Bd Victor Hugo 78100 St Germain en Laye. Attention à la date limite de réception pour l'insertion dans le prochain bulletin : 15 septembre 1996.

NOMBRE : Les questions ne sont pas limitées, mais la rédaction se réserve le droit de différer leur publication dans un prochain numéro en cas de trop forte demande.

RÉPONSE : Si vous recevez une réponse directement, qui n'a pas passé par la revue, pensez que votre question, et donc sa réponse, peuvent intéresser d'autres lecteurs : envoyez-en un double à la rédaction.

ENTRAIDE : Vous attendez une réponse à votre question mais pensez aux autres lecteurs qui attendent une réponse à leur question à laquelle vous pourriez apportez votre propre réponse, même partielle.

REFUS : La rédaction se réserve le droit de refuser :
- tout courrier insuffisamment affranchi,
- tout courrier à but polémique,
- toute question abusive, illisible, incompréhensible, présentée en dehors de ces recommandation ou émanant d'un adhérent qui refuse l'entraide bénévole.

ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS USUELLES : Nous rappelons ici les conventions utilisées dans les questions et réponses pour économiser la place :
. pour les questions, les verbes "cherche" et "recherche" sont sous entendus,
. ca = circa (aux alentours de : date ou lieu),
. <1774 ou /1774 = avant 1774,
. >1774 ou 1774/ = après 1774,
. fs = fils, fa = fille, x = épouse,
. y (après un nom de lieu) = "dans cet endroit là".

Les lieux-dits sont suivis entre parenthèses du nom de la paroisse ou de la commune où ils sont situés. Le département des lieux cités n'est indiqué (par son code INSEE ou postal) que s'il est différent de celui indiqué dans le titre de la question.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

77-4158 CROMARIAS (63)
Tous renseignements ou sources possible sur familles CROMARIAS. Lieux d'implantation possibles : Aigueperse, Chatel Guyon, St Julien la Geneste, St Priest des Champs.

Clément DENIS (CGHAV - 1491)

77-4159 DISSAT (63)
Tous renseignements ou sources possible sur familles DISSAT. Lieux d'implantation possibles : Aigueperse, Chatel Guyon, St Julien la Geneste, St Priest des Champs.

Clément DENIS (CGHAV - 1491)

77-4160 DENEBOUDE (15 ?)
Tous renseignements sur patronyme DENEBOUDE, région d'Aurillac, milieu XIXème siècle.
Bernard CHOQUE (CGHAV - 1759)

77-4161 GAYTTE/GAYTE/GUETTE
Qui a fait des recherches permettant de suivre la famille GAYTTE (filiations et dates °, x, +) de 1260 à Clermont-Ferrand, puis dans le Puy de Dôme, et ensuite dans les Alpes Maritimes, le Var et Paris.
Michel CAILLÉ (CGHAV - 1346)
NDLR : Difficile de préciser les dates de naissance avant l'apparition des registres paroissiaux.

77-4162 La Croix de Pradier (63)
Où trouver des renseignements (date de création ? par qui ? pourquoi ?) sur le lieu-dit "La Croix de Pradier" trouvé sur la carte IGN No 2632 E Cunlhat, série bleue au 25.000e et situé à l'est d'Auzelles.
Nicole et Pierre HARDY-BARROUX (CGHAV - 1584)

77-4163 MONTADEL/MONTADER/MONTADET
Désire entrer en contact avec des adhérents ayant étudié ces patronymes à Ceilloux, Cunlhat, Tours sur Meymont.
Françoise MONTADAT (CGHAV - 1725)

77-4164 Opérateur du Roy
Pourquoi Jacques MATAREL, chirurgien, + 27.09.1712 à 62 ans, est également désigné comme opérateur du Roy ?
Denise CHALARD (CGHAV - 1383)

77-4165 Patronymes de Haute Loire
Recherche et récolte tout renseignement sur ces patronymes de la Haute-Loire :
- BARTHÉLEMY, BELLEDENT, BONAUD, BONHOMME, BRESSE,
- CHAPEL, CHARREYRE,
- DEYDIER, DOUCE,
- ENJOLRAS,
- GUERIN,
- JOUVE,
- LOURDIN,
- MALZIEU, MATHIEU,
- SAVOYE,
- VILLESECHE.

Yves Chistian KOPP (CGHAV - 1601)
NDLR : Cette annonce n'étant pas une question, les réponses doivent être adressées directement à Y. C. KOPP, dit l'Alsacien, le Nid 22, av. de la République 69160 Tassin l'Horloge.

77-4166 Randan - mon beau pays
Qui pourrait me prêter "Randan - mon beau pays" de l'abbé FLEURY, imp. WALLON 1959, Vichy, ou me faire des photocopies des pages où sont cités des SOALHAT (remboursement assuré). Merci.
Jacques SOALHAT (CGHAV - 1740)

77-4167 RENOUX (63)
Tous renseignements sur une famille RENOUX de Clermont-Ferrand, ca 1640.
Alain PERCHE (CGHAV - 1424)

77-4168 Revues de généalogie
Où puis-je trouver une liste de toutes les revues françaises s'occupant de généalogies ?
Louis PASSELAIGUE (CGHAV - 1135)

77-4169 THONIER (63)
Tous renseignements sur ce patronyme, région de Vensat, St Agoulin vers 1840.
J. COUTARD (CEGF)

77-4170 de TOURNON (63)
Tous renseignements sur la famille de TOURNON, établie au village de la Courtade (Celles sur Durolles) au XVIIème siècle.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

QUESTIONS PARTICULIERES

77-4171 ABRIAL ou BRIAL-DUFOUR (43)
° Pierre ABRIAL (BRIAL), ° ca 1759 + 03.01.1825 Espaly, x 03.07.1786 Espaly St Marcel Jeanne Marie DUFOUR, ° ca 1758 + 31.10.1825 Espaly.
Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4172 AMADIEU-BAS (15)
x < 1779 à Allanches de Raymond AMADIEU x Jeanne BAS ou BAPS.
René DESPLANES (CGHAV - 946)

77-4173 AUBIGNAT-SERANGES (63)
° et ascendances de Gervais AUBIGNAT, ° ca 1697 + 21.01.1761 St Gervais d'Auvergne x Cm 02.1727 Jeanne SERANGES.
Florence BAIXAIS (CGHAV - 1758)

77-4174 AYMARD-LABAYE (63)
x après 1760 et ascendance de Gervais AYMARD, ° ca 1738 + 14.03.1786 St Gervais d'Auvergne x Gilberte LABAYE, ° ca 1730 + 11.02.1790 Bussières sous Montaigut dont 2 filles nées à Bussières.
Florence BAIXAIS (CGHAV - 1758)

77-4175 AYMEDIEU (15)
° et ascendance d'Estienne AYMEDIEU (AMADIEU), marchand chaudronnier de Marcenat, à Lachaux en 1651, qui x ca 1650 Gilberte MAIGNOL de Lachaux (63) ou de St Victor Montvianeix (63).
René DESPLANES (CGHAV - 946)

77-4176 BADIOU (43)
° ca 1703 et ascendance Jean BADIOU dit "Bernard" x 22.02.1735 Laussonne Marguerite MALEYS (Cm Me LEMAIRE, notaire à Coubon) dont Pierre ° 1740 (parrain : Jacques BADIOU, son oncle).
Charles BAYARD (CGHAV - 1709)

77-4177 BAILE-NIRON (63)
Cm et ascendances d'Etienne BAILE x 25.01.1719 St Victor Montvianeix.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4178 BARDIN-THEVENET (63)
x Jean BARDIN ° 1787 Bas et Lezat x < 1815 Françoise THEVENET ° 1783 St Pardoux.
SHAGE/Winkopp (CGHAV - 1742)

77-4179 BARRIER-DEGIMEL (63)
x et ascendances de François BARRIER, + 26.05.1758 Briffons, x Catherine DEGIMEL, ° 22.10.1707 Chapdes Beaufort + 12.1788 Briffons, dont Catherine ° 30.01.1741 Briffons.
Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4180 BARTHOMEUF-MONNIER (15)
° région de Massiac de Jean BARTHOMEUF, fs Claude x Catherine FROMENT, qui x 1843 Bonnac Françoise MONNIER, fa Pierre x Jeanne CHAUVET.
Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)

77-4181 BASSE-SAUVADE (63)
x et ascendances de Claude BASSE x ca 1740 Anna SAUVADE à Ambert.
Lucette BLONDIAU (CGHAV - 1590)

77-4182 BESSEYRE-BARADUC (63)
Tous renseignements sur le couple Michel BESSEYRE x Gabrielle BARADUC, rencontrés à Murols, début XVIIème siècle.
Jacqueline ABADIE (CGHAV - 1387)

77-4183 BESSEYRE-PAPON (63)
Tous renseignements sur le couple Anthoine BESSEYRE, notaire et procureur fiscal à Murols ca 1663, x Marguerite PAPON.
Jacqueline ABADIE (CGHAV - 1387)

77-4184 BIDON-BOURILHET (63)
° et x Pierre BIDON, propriétaire à la Côte (Montaigut en Combrailles), y + 11.04.1822 à 52 ans, x ca 1802 Marie BOURILHET.
Jacques MIRANDE (CGHAV - 1.756)

77-4185 BISCARRAT-TEISSEIDRE (15)
° ca 1770, région de Charmensac, Guillaume BISCARRAT, fs Pierre x Jeanne GLAIZE, x 18 Frimaire An 1 à Molompize Elisabeth TEISSEIDRE, y + 05.05.1816
Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)
NDLR : Il n'y a jamais eu d'an 1 : ne serait-ce pas plutôt l'an 2 ?

77-4186 BITON-DISSART (63)
°, x, + et ascendances d'Antoine BITON x Anna DISSART dont Joseph BITON ° 20.07.1779 à la Fordelie (paroisse St Gervais sous Meymont).
Henri PONCHON (CGHAV - 62)

77-4187 BONNET-COUTEL (43)
x ca 1835 Julien BONNET, ° ca 1802, fs Bonnet x Madeleine THEVENIN, x Marie COUTEL, à St Ilpize.
Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)

77-4188 BORIES (15)
°, x, + et ascendance de Louis BARRES, marchand à Navas, ° ca 1660, + < 22.08.1707, x Jeanne de CAZARD.
Guy BELLAL (CGHAV - 1711)

77-4189 BOUCHE-FORT (63)
°, + et ascendances Antoine BOUCHE x 27.02.1729 St Ferrèol des Côtes Benoîte FORT.
Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4190 BOYER (43)
Ascendance et descendance de Simon BOYER (1760-1827), né au Cros (Landos ?), époux de Amable BAY.
Jean Paul TYVERAT (CGHAV - 1126)

77-4191 BOYER (63)
Fiefs possédés par Hector François BOYER, fs Pierre, sgr de Saunat, et Jeanne MILANGES, ° 12.10.1655, x Marie DOGERDIAS et décédé sans postérité. Qui hérita de chacun de ces fiefs ?
Anne Marie THOMAS-AUDEBERT (CGHAV - 1362)

77-4192 BOYER (63)
x, + et descendance, charges occupées de Pierre BOYER, ° et bap. 12.04.1680 Riom, fs Jacques, seigneur de Saunat, x Anne Madeleine du FLOQUET.
Anne Marie THOMAS-AUDEBERT (CGHAV - 1362)

77-4193 BOYER-BESSON (63)
Ascendances de Joseph BOYER x 25.08.1665 Thiers Jeanne BESSON. Joseph BOYER est originaire de Ste Marie de Riol (Marsac ?).
Simone PAYRE (CGHAV - 1087)

77-4194 CARTON-CLOU (63)
Cm et ascendances de Mathieu CARTON x 27.01.1722 Arconsat Antoinette CLOU.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4195 CHABROLLE-GIDON (63)
x et ascendances de Jean CHABROLLES x < 1738 Anne GIDON, dont François ° 16.10.1738 Égliseneuve des Liards.
Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4196 CHACORNAC-TEYSSIER (43)
°, + Jean Pierre CHACORNAC, ° ca 1771, x 14 Pluviôse An V Espaly St Marcel Thérèse TEYSSIER, y + 26.10.1823.
Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4197 CHADUC (63)
Tous renseignements sur famille CHADUC, rencontrée à St Saturnin au XVIIème siècle, dont est issu Blaise CHADUC qui x 22.06.1686 (épouse non citée).
Jacqueline ABADIE (CGHAV - 1387)

77-4198 CHAMBEFORT-BOUTEYRE (43)
x et ascendances de Jean CHAMBEFORT ° ca 1690 + < 1748 x Marie BOUTEYRE ° ca 1690 + >1748 à Beauzac.
Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4199 CHAUNI-CLOU (63)
x et ascendances d'Etienne CHAUNI x Antoinette FAFOURNOUX, région de Vollore, dont Etienne, ° ca 1721, x_1 21.02.1746 Vollore Antoinette TAILLARDAT, et x_2 05.05.1761 Celles sur Durolles Marie PAILLOUX.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4200 CHAZARD (63)
+ Anne CHAZARD, ° 1834 à Mons, + après 1880 à Mons.
Hélène BERGEOT (CGHAV - 1283)

77-4201 CHEVALIER-DANTY (63)
Notre numéro 842 Pierre CHEVALIER DANTY est ° ca 1648 (où ?) et + 09.08.1720 à St Jean des Ollières, lieu-dit le Theil, x < 1693 Benoîte GIDON.
DANTY ou ANTY doit être un lieu-dit, mais nous n'en trouvons pas trace autour de St Jean d'Ollières sur la carte de Cassini.
Viendrait-il d'ailleurs ?
Nicole et Pierre HARDY-BARROUX (CGHAV - 1584)

77-4202 CITERNE (63)

+ Anne CITERNE, ° 1807 St Priest, + après 1856 Mons ou St Priest.

Hélène BERGEOT (CGHAV - 1283)

77-4203 CLEMENT-BRUGIERE (63)

° x et ascendances de Vital CLEMENT x (Cm 14.09.1728 GRELET introuvable) Anne BRUGIERE/BRUGERES, région Aix la Fayette.

Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4204 COUDEYRAS-BUISSON (63)

Ascendances de Claude COUDEYRAS x 12.09.1752 Aix la Fayette Marie BUISSON, dont Marthe ° 22.06.1754 Aix.

Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4205 COULON (15)

Ascendance de Gérard COULON ° 13.02.1767 Paulhac, canton de St Flour, qui s'est établi vers 1800 à Vaux Chavanne (Belgique).

Simone LAGOUTTE-REMACLE (SCGD Belgique)

77-4206 COULON (15)

° et ascendance de Jean COULON, frère ou cousin du précédent, ° ca 1772 Paulhac, qui s'est établi vers 1800 à Vaux Chavanne (Belgique).

Simone LAGOUTTE-REMACLE (SCGD Belgique)

77-4207 COUTARD (63)

°, x et ascendance de François COUTARD, ° ca 1780 + 08.06.1837, x Marie ROBERT à Champs ou St Agoulin.

J. COUTARD (CEGF)

77-4208 CROISILLE-CHAVANON (15)

° x + et ascendance de Reine Eugénie CROISILLE, fa Bernard CROISILLE, ° ca 1807, juge au tribunal civil d'Aurillac en 1846, x < 1866 Etienne Charles CHAVANON, constructeur de voies ferrées, dont au moins : Adolphe Joseph CROISILLE ° 26.06.1866 Aurillac.

Guy BELLAL (CGHAV - 1711)

77-4209 CROZE-JACQUETON (63)

° x et ascendances du couple Jean CROZE x < 1792 Clauda JACQUETON, région de Fournols ou Thiers. Antoine CROZE, ° ca 1736, frère à Jean, était curé de Fournols en 1816.

Claudine JACQUETON est dite *"marchand habitant la ville de Thiers"*, le 1er Vendémiaire An 13 (citée lors du mariage à Fournols de son frère Jean avec Anne POUYADE).

Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4210 DANCETTE-MIRAMAND (43)

x Mathieu DANCETTE x < 1660 Anne MIRAMAND, de Confolat à Beauzac.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

77-4211 DAUVERGNE-PLANAZET (43)

x Jean DAUVERGNE x < 1909 Elise PLANAZET dont Emmanuel ° 09.09.1909 Taulhac qui a été rattaché au Puy en Velay en 1965.

Daniel DAUVERGNE (CGHAV - 1.755)

77-4212 DELHOMME-HERIGNIEU (43)

x avant 1670 Jacques DELHOMME x Benoîte HERDIEU à Monistrol.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

77-4213 DENEBOUDE (15 ?)

°, +, et éventuellement x de Jacques DENEBOUDE, ° ca 1855, région d'Aurillac, 1897 < + < 1904, domicilié en 1880/90 Paris XIIIème. Rien trouvé dans état-civil Paris XIIIème et limitrophes.

Bernard CHOQUE (CGHAV - 1759)

77-4214 DOUARRE-BERTRY (63)

x et ascendance de Grégoire DOUARRE x ca 1765/70 Benoîte BERTRY, région de Chambon sur Dolore.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV - 1280)

77-4215 DUMAS-DUTOUR (63)

Reprise de la question 69-3131 avec plus de détails.

x et ascendances de Guillaume DUMAS, ° ca 1736, x ca 1750/60 Marie DUTOUR (pas à Aix la Fayette, Auzelles, Brousse, Condat, Echandelys, Fournols).

L'ascendance supposée de Marie DUTOUR : Antoine x 19.09.1719 Echandelys. Elle est fondée sur le fait que lors du mariage de leur fille Marie avec François PIALAT, le 03.09.1782, un Claude DUTOUR, oncle de l'épouse est présent. Le seul Claude DUTOUR que j'ai trouvé est fs Antoine x Marie PIROCHE.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

77-4216 FARIGOULE-TALOBRE (43)

° x et ascendances d'Antoine FARIGOULE, ° ca 1752 + 21.08.1824 Le Puy, x Cécile TALOBRE, ° ca 1774 + 03.04.1848 St Christophe sur Dolaison.

Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4217 FAURE-PONSON (63)

x et ascendance de Pierre FAURE x ca 1750 Clauda PONSON, région de Chambon sur Dolore.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV - 1280)

77-4218 FAURE-SAURET (63)

x < 1731 et ascendances de Gervais FAURE, ° ca 1704 + 14.03.1754 Hiron (St Gervais d'Auvergne) x Michelle SAURET, ° ca 1705, y + 09.04.1755.

Florence BAIXAIS (CGHAV - 1758)

77-4219 de FAY - de CHAPTEUIL - de BONNEVILLE

Question complémentaire à celle posée sous le numéro 75-3889, suite à la réponse de Mme CAILLOT que je remercie vivement. Quels liens généalogiques entre :

- le troubadour Pons de FAY ou de CHAPTEUIL,
- Pons de CHAPTEUIL, seigneur de Bonneville (1296),
- Antoine de CHAPTEUIL, seigneur de Bonneville (cité 1477, 1486), x_1 Marguerite de LAIRE, x_2 Delphine de BORNE LA MURE ?

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

77-4220 FRAISCHET (43)

° Marianne FRAISCHET ca 1730/1740 à St Victor Malescourt.

Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4221 GAGNAIRE-CHALARD (63)

x (1736 < x <1740) Claude GAGNAIRE x Claudine CHALARD + Saint Anthème, dont 2 enfants ° 1741 et 1742. Un homonyme CHALARD x N... N... aux Martres d'Artière ?

Roger GAGNIERES (CGHAV - 1379)

77-4222 GAGNIAYRE-ROCHETTE (63)

x < 1715 Thomas GAGNIAYRE x Marguerite ROCHETTE du village de Baudou (St Clément).

Roger GAGNIERES (CGHAV - 1379)

77-4223 GAMONET-NOURRISSON (63)
° Jean Baptiste GAMONET, ° ca 1768, fs François x Antoinette CHANTELAUZE, x 13.05.1793 Ambert Marie Anne NOURRISSON, + 05.09.1822 Ambert.
Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4224 GAMONET-CHANTELAUZE (63)
°, x, + et ascendances François GAMONET x ca 1773 Antoinette CHANTELAUZE, ca Ambert.
Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4225 GAULTIER de BIAUZAT
°, + et ascendance de Jeanne GAULTIER de BIAUZAT x 29.12.1777 Jean Antoine ROCHETTE de Brioude (43). Quel lien de parenté avec Jean François GAULTIER de BIAUZAT, maire de Clermont-Ferrand.
Jean Paul TYVERAT (CGHAV - 1126)

77-4226 GAYTE-CHARBONNIER (63)
x et ascendances de Pierre GAYTE, charpentier, x Anne CHARBONNIER dont Hélayne, ° ca 1745 au Broc, et ° d'Hélayne GAYTE.
Les photocopies sont demandées si possible, et remboursées.
Marie MORIN (CGHAV - 1453)

77-4227 GENEVRIER (63)
+ après 1783 Marguerite GENEVRIER qui x 03.10.1769 Thomas GAGNAIRE à St Clément de Valorgues.
Roger GAGNIERES (CGHAV - 1379)

77-4228 GENTE-FOREE (19)
x et ascendances d'Antoine GENTE ° ca 1754 + 18.04.1824 St Exupéry les Roches x < 1815 Françoise FOREE.
Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4229 GERENTES-BONNET (43)
°, x et ascendances Antoine GERENTES x < 1707 Catherine BONNET dont Antoine ° 21.04.1707 aux Badioux de Laussonne (parrain : Jacques BONNET - marraine : Marguerite GERENTES).
Charles BAYARD (CGHAV - 1709)

77-4230 GIDON-TONNELIER (63)
x et ascendances de Claude GIDON x (Cm 05.07.1738 VIDAL, notaire Sugères, introuvable) Marguerite TONNELIER, région de Sugères.
Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4231 GIRAUD (43)
° Marie GIRAUD ca 1700/1710 à St Jean de Pailhec (paroisse Montregard).
Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4232 GIRAUDON-FRAISSENON (43)
x et ascendances de Mathieu GIRAUDON + 25.04.1806 Frontenac (Grazac) x Claire FRAISSENON + 01.02.1834 Frontenac.
Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4233 GRANGHON (43)
° Grégoire GRANGHON ca 1795/1796 à Fénérol (commune Cistrières).
Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4234 JARRIGE-VOLUMARD (63)
Ascendances de Robert JARRIGE x 03.11.1705 St Geneix la Tourette Jeanne VOLUMARD.
Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4235 JOUFFRET-BAGE (63)
x et ascendances de Amable (Michel ?) JOUFFRET x Catherine BAGE dont Gabriel, ° 01.12.1746 Montcel, x 20.02.1775 Charbonnières les Vieilles Madeleine CHARMAT.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4236 LAFARGE-MAGAUD (63)
°, x et ascendances de Jean LAFARGE x (Cm 20.09.1739 FAUCHIER introuvable) Catherine MAGAUD, région Aix la Fayette ou de St Germain l'Herm.
Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4237 LAROCHE-NAVELLIEZ (63)
Tous renseignements, °, x, ascendants, descendants (du 1er x), collatéraux, de Louis Claude LAROCHE, marchand de beurre, + 06.08.1771 Puisieux (02), ° ca 1708 St Martin de Brousse, x_1 Marie NAVELLIEZ (+ < 1748), x_2 Marie Anne ADIAS (° 14.08.1724 + 22 germinal an VII).
N... (oubli de la Rédaction !)

77-4238 LEPAGE-FAURE (19)
Ascendance de Françoise FAURE, ° 29.06.1851 Confolent Port Dieu, qui x 10.02.1872 St Exupéry les Roches Antoine LEPAGE + 15.02.1892 Jaleyrac (15).
Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4239 LEYRIT-MORAND (63)
Cm et ascendances d'Annet LEYRIT x 09.02.1706 Loubeyrat (63) Gabrielle MORAND.
Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4240 MAISONIAL-COURT (43)
x et ascendances de Jean-Pierre MAISONIAL + 04.08.1814 Lapte x Marie Anne COURT + > 1837.
Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4241 MALEGRE-GAGNE (43)
°, x, + et ascendances de Claude MALLEGRE x Marie Anne GAGNE, dont Augustin ° 22.08.1789 Polignac.
Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4242 MALLET-BRUN (19-63)
° x + et ascendances de Martin MALLET x Françoise BRUN, dont Antoinette ° 18 Germinal An 10 Laroche près Feyt (19).
Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4243 MALLET-LEGAY (63)
° x et ascendances de Michel MALLET x Marie Antoinette LEGAY dont Michel, ° 05 Pluviôse An 2 Rochefort, x 10.02.1825 Anne SOUBRE.
Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4244 MANDUCHER-DESUSCLADE (63)
x et ascendance de Jean MANDUCHER x ca 1865 Jeanne DESUSCLADE dont Benoît ° 06.02.1867 Auzelles.
Yvette MANDUCHER (Brive Géné. - 293)

77-4245 MANDUCHET-VERNET (63)
x et ascendance de Jean MANDUCHET x ca 1780 Damiane VERNET, région Doranges.
Yvette MANDUCHER (Brive Géné. - 293)

77-4246 MANDUCHET-VERNET (63)
x et ascendance de Jean MANDUCHET x ca 1772 Françoise VERNET à Auzelles.
Yvette MANDUCHER (Brive Géné. - 293)

77-4247 MARCON (43)

+ < 01.04.1893 Michel MARCON, ° 03.04.1819 Grazac, et x 03.04.1846 à la Chapelle d'Aurec Marguerite ROMEYER.

Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4248 MAROTTE (63)

° ca 1714 Guillaume MAROTTE, fs Blaize x Jeanne GORSE à St Amand Roche Savine ou ca.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

77-4249 MARRET (63)

Contrat d'ingrès de Marie Jeanne MARRET, religieuse, converse au monastère de la Visitation de Montferrand, ° ca 1733 + 13.02.1797 à Tourzel dans sa famille.

Anne Marie THOMAS-AUDEBERT (CGHAV - 1362)

77-4250 MARSAUD-COLLANDON (63)

x et ascendances de Jean MARSAUD x Marie Anne COLLANDON dont Catherine, ° 20.08.1726 Varennes sur Morge, y x 25.02.1745 Etienne POULET.

Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4251 MARTIN-CHABRIER (43)

°, x Jean Antoine MARTIN, + 16.05.1807 Chadrac, x Marie Marguerite CHABRIER, + 4 Germinal An XI.

Claudine MARCON (CGHAV - 1730)

77-4252 MARTIN-RABAIN (43-63)

°, x, + du couple Jacques MARTIN x Catherine RABAIN, région de Craponne sur Arzon ou Dore l'Eglise, dont Marie Jeanne ° 25.01.1765 à Craponne.

N... (oubli de la Rédaction)

77-4253 MATAREL-BECCAT (63)

°, x et ascendances de Jacques MATAREL, ° ca 1653, x Catherine BECCAT dont Jean ° 01.10.1708 Pont du Château.

Denise CHALARD (CGHAV - 1383)

77-4254 MEGEMONT-MIGNOT (63)

° et ascendances de Joseph MEGEMONT x_3 20.05.1732 Rochefort, avec dispense 3/4°, Jeanne MIGNOT.
Joseph MEGEMONT x_1 28.09.1705 Marie ACHARD, et x_2 23.11.1728 Anne FOURNIAL.

Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4255 MEYRAND (15)

x < 1783 de Michel MEYRAND (MERRAND) x Hélène ROUX, dont Jean ° 10.01.1783 Allanche (paroisse Pradiers).

René DESPLANES (CGHAV - 946)

77-4256 MICHEL-GRENIER (63)

x et ascendances de Bonnet MICHEL x Agnès GRENIER dont Marien, ° 04.06.1730 Loubeyrat, y x 13.02.1753 Amable EDIEUX.

Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4257 MIRANDE (15)

° et ascendance de Dominique J. B. MIRANDE, ° ca 1762 et + 05.05.1837 à Mauriac, x en 1774 Catherine MIRANDE, sa nièce.

Jacques MIRANDE (CGHAV - 1.756)

77-4258 MONDIERE-CHONIER (63)

x < 1741 et ascendances de Marie CHONIER x Gilbert MONDIERE. Devenue veuve, Marie CHONIER se remarie 3 fois : en 1741, 1743 et 1770, toujours à St Victor Montvianeix.

Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4259 MORAND-LEYRIT (63)

Cm et ascendances d'Annet MORAND x 09.02.1706 Loubeyrat Michelle LEYRIT.

Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4260 MORANGES-ACCARIAS (63)

° x et ascendances d'Etienne MORANGES x Ligière ACCARIAS + 24.03.1790 Perpezat, dont Michelle ° 03.03.1754 Perpezat.

Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4261 MORIN-FAUCHIER (63)

°, x et ascendances de Jean MORIN, notaire royal et lieutenant à la châtellenie de Compain, x Marie FAUCHIER, de Compain, dont Magdelaine, ° ca 1683, x Jean LEFEVRE à Pont du Château.

Denise CHALARD (CGHAV - 1383)

77-4262 MOSNIER-ASTANIER (63)

°, x et ascendances d'Antoine MOSNIER x < 1733 Marie ASTANIER, dont Jean x 03.08.1756 St Geneix la Tourette Antoinette ROUVET.

Henri VERDIER (CGHAV - 1705)

77-4263 MOSNIER-GUILLAUME (63)

° x + et ascendances de Pierre MOSNIER x Marie GUILLAUME, dont Marguerite, ° 23.10.1743 Perpezat, x 11.02.1772 Rochefort Antoine MEGEMONT.

Paul WALLET (CGHAV - 1729)

77-4264 MOUCHARD-MEALLET (63)

Ascendances de Mary MOUCHARD x Anne MEALLET dont Genès, ° 1711 Thiers, y x 1738 Alix CHALERON.

Simone PAYRE (CGHAV - 1087)

77-4265 MURE-DUBIEN (63)

° x + et ascendances de Jean MURE, ° ca 1715, x Marie DUBIEN dont Anne ° 18.11.1776 Olliergues.

Henri PONCHON (CGHAV - 62)

77-4266 NUGEYRE-FERVEL (63)

° x et ascendances d'Etienne NUGEYRE x < 1784 Marie FERVEL, + 13 Thermidor An 03 à 37 ans aux Charles (com. Moissat), région de Moissat ou Vinzelles.

Henri VERDIER (CGHAV - 1705

77-4267 NOURRISSON-BERNARD (63)

° x + et ascendances d'Antoine NOURRISSON x ca 1742 Ambert Jeanne BERNARD.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4268 NOURRISSON-ROCHE (63)

° + Jean NOURRISSON/NURISSON x 08.06.1762 Ambert Gabrielle ROCHE.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4269 PAULET-LEFEVRE (63)

° et ascendances de Jean PAULET, avocat en Parlement, x 26.05.1739 Pont du Château Marie LEFEVRE.

Denise CHALARD (CGHAV - 1383)

77-4270 PAUZE-MERLE (63)

x et ascendance de Jean PAUZE x ca 1750 Françoise MERLE, région de Chambon sur Dolore.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV - 1280)

77-4271 PAYRARD-AUBERT (43)

° x et ascendance de Jean Baptiste PAYRARD, ° ca 1773 Tiranges, x < 1804 Marie Anne AUBERT, ° ca 1775 St Bonnet le Château.

Actes à à St Bonnet le Château (42) ou St André en Chalencon ?
Ils sont décédés à Romans (26), respectivement en 1847 et 1836.

Joseph RIVOIRE (CGHAV - 1736)

77-4272 PAYRARD (43)

° x + Emilie PAYRARD, ° ca 1820, fa Jean Baptiste x Marie Anne AUBERT, x ca 1839 N... PETIT, région de Tiranges.

Joseph RIVOIRE (CGHAV - 1736)

77-4273 PESTEIL (15)

° x et ascendance de Jeanne PESTEIL x < 1774 Jean CADIERGUES, dont un frère Jean PESTEIL habitait Navas en 1777.

Guy BELLAL (CGHAV - 1711)

77-4274 PETIT-COLLAY (63)

x et ascendance de Vital PETIT x ca 1765-1770 Marie COLLAY, région Chambon sur Dolore.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV - 1280)

77-4275 PIALLOUX-SENIQUETTE (43)

° ca 1760 Margueritte PIALLOUX, originaire de Laroche Bournoncle St Pierre, fa Antoine x Marie SENIQUETTE, x 12.01.1790 Brioude Pierre DEJAX.

Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)

77-4276 POULENARD (43)

° François POULENARD ca 1700 à St Jean le Paillec (paroisse Montregard).

Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4277 POURAL/POURAT (43)

° Marie POURAL/POURAT ca 1760 à St Victor Malescour ou Riotord.

Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4278 PROVENCHERE-BRIERE (63)

x et ascendances d'Antoine PROVENCHERE x Gilberte BRIERE, région d'Augerolles dont : Antoine PROVENCHERE, ° ca 1714, x 09.02.1740 Augerolles Marie MASDORIER.

Pierre LEYRIT (CGHAV - 1682)

77-4279 QUIQUANDON-BESSEYRIAS (63)

°, + Jean QUIQUANDON, ° 19.03.1736 St Férrèol des Côtes, y x 20.09.1774 Marguerite BESSEYRIAS.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4280 QUIQUANDON-BOUCHE (63)

+ Jean QUIQUANDON, ° 07.10.1775 St Férrèol, y x 25 Floréal An V Marie BOUCHE, ° 12.11.1772 Ambert.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4281 QUIQUANDON-QUIQUANDON (63)

°, + et ascendances Jean QUIQUANDON x 20.05.1731 St Férrèol des Côtes Marie QUIQUANDON.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4282 RANGHART-FRAISSE (63)

°, + et ascendances Damien RANGHART x 15.11.1740 St-Ferrèol des Côtes Antoinette FRAISSE.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4283 RAYNARD-DUMAZET

x et ascendance d'Annet RAYNARD x Jacqueline DUMAZET dont Annet x 15.01.1788 Brousse Marie PISSIS.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

77-4284 RENOUX-GIROFLET (63)

x ca 1640 Pierre RENOUX x Antoinette GIROFLET, de Riom. Celle-ci teste le 31.12.1671 (Me SAVOREUX, notaire Clermont).

Alain PERCHE (CGHAV - 1484)

77-4285 RISPAL (63-43)

° ca 1792 Marie RISPAL, fa Delphine RISPAL, à Notre Dame du Port (Clermont-Ferrand), ou Léotoing, ou Grenier Montgon (43).

Marie MORIN (CGHAV - 1453)

77-4286 ROCHE-BERNARD (63)

°, x, + et ascendances Antoine ROCHE x ca 1742 Ambert Jeanne BERNARD.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4287 ROLLE (63 ou ailleurs)

+ (1791 < + < 1805) Pierre ROLLE, fs Jean x Marie JOUBERT, ° 18.03.1728 Ambert, x_2 05.09.1757 Fournols Anne POINTU.

Michele VERNAUDON-ROLLE (CGHAV - 1587)

77-4288 ROLLE (63)

Tous renseignements sur le devenir des 3 enfants suivants de Pierre ROLLE x Abbe POINTU :
- Pierre Marie ° 13.03.1772 Ambert,
- Marie ° 01.01.1774 Ambert,
- Jean ou Jeanne Marie ° 11.08.1776 Ambert.

Les registres correspondants manquent à Ambert.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV - 1587)

77-4289 ROUSSEL-JOUVESHOMMES (63)

x et ascendance d'Antoine ROUSSEL x ca 1780 Claudine JOUVESHOMMES, région de Chambon sur Dolore.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV - 1280)

77-4290 ROUSSILLE (15)

Tous renseignements sur Etienne ROUSSILLE/ROUSSILHE, + 15.03.1811 Siliol (commune de La Chapelle d'Alagnon) x Marguerite ESTIEU, ° 13.10.1756 Virargues + 7 Floréal An 12 Siliol, dont Jeanne ° ca 1781 Siliol.

Micheline GIRARD (CGHAV - 1747)

77-4291 ROUX BARSE (63)

Ascendance Alix ROUX BARSE, de St Geneix Champanelle, x 09.02.1671 Jehan CELLIER, de St Saturnin.

Jacqueline ABADIE (CGHAV - 1387)

77-4292 ROUX-CHADENAT (63)

x et ascendances de Vital ROUX x ca 1745 Vitalle CHADENAT à Marat, Ambert ou Vertolaye.

Lucette BLONDIAU (CGHAV - 1590)

77-4293 ROUX-MONIER (43)

x et ascendances de Pierre ROUX ° ca 1730 + <1787 x Philipine MONIER + >1787 à Champagnac le Vieux.

Aimé JANISSET (CGHAV - 1726)

77-4294 SANNAJUT-MAMBRUN (63)

x et ascendances de Jean SANNAJUT x ca 1710 Anne MAMBRUN à St Rémy sur Durolle, Celles ou Vollore.

René DESPLANES (CGHAV - 946)

77-4295 SECHIROUX (15)

° et ascendance de Bertrans SECHIROUX / SECHEROUX / CHESEROUX, natif d'Auzolle (paroisse Bredons).

Il épouse le 19.09.1769 Virargues Léanor RIGAL/RIGAR, de Farges, dont Géraud – 09.02.1771 Virargues.

Micheline GIRARD (CGHAV - 1747)

77-4296 SIMONET (63)

° ca 1797 à Montaigut de Pierre Amédée SIMONET, fs Pierre Illide.

Jacques MIRANDE (CGHAV - 1.756)

77-4297 SOALHAT (03)

° ca 1637 à Vaisse (aujourd'hui Bellerive sur Allier 03) + < 1679 de Quintien SOALHAT x Peronnelle POUTHIER.

Jacques SOALHAT (CGHAV - 1740)

77-4298 SOALHAT (63)

Ascendance Pierre SOALHAT, ° ca 1680 + 12.11.1737 Villeneuve les Cerfs, x ca 1700 Marie TIXIER, ° ca 1681, + 23.06.1748 Villeneuve les Cerfs, dont Louise y ° 24.01.1704.

Jacques SOALHAT (CGHAV - 1740)

77-4299 de SOLIE (63)

°, x et ascendance de Claire de SOLIE, ° ca 1659 à Noalhat ? – 16.09.1719 Vialacels (12) x < 21.11.1584 Antoine Louis JOULIA de LA SALLE.

Guy BELLAL (CGHAV - 1711)

77-4300 TEISSEIDRE (15)

° Elisabeth TEISSEIDRE, fa Jean, maréchal-ferrand, x Catherine FABRE, x 18 Frimaire An 1 Molompize Guillaume BISCARRAT.

Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)

77-4301 THEVENET-CHOMARD (63)

x < 1748 Charles THEVENET x Gilberte CHOMARD, décédés < 1760 dont 3 fils mariés (1773-1781) à St Pardoux.

SHAGE/Winkopp (CGHAV - 1742)

77-4302 TIVEYRAT-GIRAUD (43)

° ca 1761 et ascendances de Pierre TIVEYRAT, + 23.04.1806 St Ilpize, x 1793 (Cm FOURNIER) Catherine ou Marguerite GIRAUD.

Jean Paul TYVERAT (CGHAV - 1126)

77-4303 TOURETTE-VEZIN (43)

° ca 1760 Dominique TOURETTE, forgeron, fs Antoine x Françoise (le patronyme n'est pas indiqué), x 21.08.1791 Brioude (paroisse Notre Dame) Jeanne VEZIN.

Jacqueline DEJAX (CGHAV - 829)

77-4304 VAISSE (63)

° Marguerite VAISSE/VOISSE, fa Antoine x Jeanne LAVIGNE, 1680 < ° < 1690, ca Auzelles.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

77-4305 VAISSE-LAVIGNE (63)

x et ascendances de Antoine VAISSE/VOISSE x Jeanne LAVIGNE < 1690 ca Auzelles.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

77-4306 VARENNE (43)

° Jean VARENNE ca 1720/1730 à St Victor Malescour.

Bernadette SARTRE (CGHAV - 1515)

77-4307 VEISSEYRIAS/BESSEYRIAS-FLORENSON

° + et ascendances Pierre VESSEYRIAS x 14.02.1730 St Ferréol des Côtes Marie FLORENSON.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4308 VENTADOUX-POUGET (63)

x Antoine VENTADOUX/VENTADOUX x Catherine POUGET dont Martin ° 21.03.1786 St Rémy de Chargnat où le mariage n'a pas été célébré.

Nicole et Pierre HARDY-BARROUX (CGHAV - 1584)

77-4309 VERNADAT-FAURE (63)

°, x et ascendance d'Antoine VERNADAT, propriétaire à Servant, + 01.05.1838 Echassières (03), x < 1802 Marie FAURE + 25.10.1826 Echassières (03), x à Servant ou Montaigut.

Jacques MIRANDE (CGHAV - 1.756)

77-4310 VEISSEYRIAS/BESSEYRIAS-FLORENSON

°, + et ascendances Pierre VESSEYRIAS x 14.02.1730 St Ferréol des Côtes Marie FLORENSON.

Renée FAURE (CGHAV - 1770)

77-4311 VEYSSET-GENDRE (43)

x ou Cm Jean VEYSSET, ° 1699 Courgoul, x < 1724 Catherine GENDRE, ° 1701 Courgoul.

Christian BURG (CGHAV - 1235)

77-4312 VEYSSET-PARPALEIX (43)

x ou Cm de Bertrand VEYSSET x < 1699 Anne PARPALEIX, ca Courgoul.

Christian BURG (CGHAV - 1235)

77-4313 VIALETTE-DEMONTROY (63)

° x ascendance de Pierre VIALETTE, sergent royal à Gouttières, x Gilberte DEMONTROY (+ 01.01.1671 Gouttières), dont enfants ° à Gouttières entre 1660 et 1670.

Pierre VIALETTE est fils d'Antoine (+ < 1671) et Gabrielle PEYRONNIN (+ 04.02.1676).

Gilberte DEMONTROY est probablement de la famille des notaires de Pionsat.

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

77-4314 VIALETTE-PEYRONNIN

°, x (vers 1620-1630 ?), +, ascendances, d'Antoine VIALETTE et Gabrielle PEYRONNIN, région de Gouttières ?

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

Réponses du C.G.H.A.V.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Pour faciliter la recherche du texte des questions posées, le numéro du bulletin dans lequel la question est parue remplace désormais le préfixe A qui n'a plus d'utilité. Rappelez vous qu'une réponse, même négative, sur la localisation d'une recherche est utile. Merci d'avance.

RÉPONSES DU CGHAV

73-3577 BECHERIE-BEAL (63)

Complément à la réponse de Nicole BIENVENU :

6 Jean BEAL PREVOST aîné, ˚ ca 1640, + 03.06.1718 les Beaux (Job) x 1657 (Cm CHABRIER)
7 Françoise SOLLELLIS, ˚ 03.05.1630 Marat
12 Antoine BEAL PREVOST le jeune, + > 28.01.1648 x
13 Alips/Halips BEAL
14 Jean SOLLELIS x
15 Catherine GOUTTE
24 Barthelemy BEAL, ˚ ca 1580
28 Antoine SOLLELIS, ˚ ca 1567, + 11.09.1643 Marat x
29 Jeanne GOUTTE
30 Pierre GOUTTE

Pierre Lucien POUZET (CGHAV - 77)

73-3690 ROLLE (63)

Cette famille, apparue dans mon village de Seine et Marne en 1719, me semble bien être migrante et probablement venue d'Auvergne :

- Les deux premiers ROLLE et plusieurs descendants sont scieurs de long, un métier en général exercé ici par des migrants.
- Les ROLLE étaient très proches (parentés et témoignages croisés) d'une autre famille de scieurs de long foréziens, les EYRINIEUX/ERINIEUX, venus de Bas en Basset.

Les deux premiers représentants ROLLE à Marchémoret sont, en 1719 Claude ROLLE, et en 1728 Pierre ROLLE, tous deux fils de feu Jean et de feu Claudine FAURIOL.

Cette famille ROLLE s'est amalgamée ici avec des familles autochtones de toutes profession, y compris des cultivateurs.

Le patronyme lui-même a disparu de nos registres après 1846.

Michel JOURDAIN (C.G. Brie - 371)

75-3862 VIALLE

Au cours de mes recherches, j'ai trouvé des VIALLE, notaires à Orcival et St Amand.

Ces deux familles paraissent liées par une proche parenté.

Je suis à votre disposition pour vous fournir les actes en cause qui datent du XVIIème siècle.

Alain PERCHE (CGHAV - 1424)

75-3887 CHANTELOUBE (63)

2 Grégoire CHANTELOUBE, ˚ Espinasse ?, x 23.10.1706 La Chapelle Agnon
3 Jeanne GACHON
4 Georges CHANTELOUBE, ˚ ca 1647 + 18.09.1712 Grandval x
5 Charlotte CHABANIS, ˚ ca 1651 + 24.04.1712 Grandval
6 Jean GACHON x 13.02.1680 La Chapelle Agnon.
7 Jeanne JALLAT ˚ ca 1655 à Cros (Grandval)
8 Guillaume CHANTELOUBE
10 Jean CHABANIS, ˚ ca 1615 Marat + 12.02.1698 Espinasse, x 31.01.1638 Bertignat
11 Marguerite ROUVET
14 Guillaume JALLAT, ˚ ca 1623 + 02.10.1693 La Chapelle Agnon x
15 Michelle TARRIT ˚ 12.05.1629 Marat
30 Durand TARRIT x
31 Jeanne CARTADE.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV - 1328)

75-3889 de CHAPTEUIL de BONNEVILLE (43)

D'après l'Armorial du Velay, de Georges PAUL, pages 112-113 :

"De CHAPTEUIL alias de CAPDEUIL. Seigneurs de Chapteuil, de St Julien Chapteuil, d'Eynac, de Montvert près Champclause, de Montusclat, de Mézères, de Beaulieu, d'Artias.

Seigneurs de Bonneville, de Gluiras, de Chambilhac le Bois près Roche, de Pouzols près St Just.

Coseigneurs de Servissas, de Bonnas, de St Quentin, etc.. (Velay, Vivarias), de Maucune (Dauphiné).

Les maisons de FAY, de CHAPTEUIL, de CHATEAUNEUF en Boutières, sont des rameaux des premiers seigneurs du Mézenc, séparés dès le XIème siècle et cités en 1096 dans le cartulaire de Pébrac et dans celui de St Chaffre du Monastier.
Draguinet, seigneur de Chapteuil et d'Eynac, fonde un prieuré dans l'église de St Pierre Eynac le 01.03.1070, dont la collation appartiendra à l'abbé de la Chaise-Dieu.
Pierre et Pons de CHAPTEUIL prirent la Croix en 1096.
Pons de CHAPTEUIL, qualifié par les chroniqueurs "gentil baron de l'évêché du Puy" est resté célèbre comme troubadour. Il eut une grande passion pour dame Azalaïs de MERCOEUR, fille de Bernard d'ANDUZE, "et tant qu'elle vécut, il n'en aima pas d'autre et quand elle fut morte, il se croisa, passa Outre-Mer et y mourut".
Pons de CHAPTEUIL rend hommage en 1213 à l'évêque du Puy, de ses châteaux de Chapteuil, Montvert, Montusclat, Mézères, Beaulieu, Aertais, et Lardeyrol.
Guillaume de CHAPTEUIL teste le 25.06.1223.
Pons, seigneur de Chapteuil, époux de Marquèze, fait don à l'ababye de St Théofède du Monastier, le 21.02.1258, de sa mense du Crozet, paroisse de Laussonne.
Cette race chevaleresque a tenu pendant plusieurs siècles une grande place dans le Velay. Elle a produit de nombreux chanoines de Notre Dame du Puy, des chevaliers de Malte, une longue suite d'officiers, et s'est alliée à la principale noblesse de la région.
La branche aînée des seigneurs de Chapteuil s'est éteinte au Moyen-Age, la maison s'est continuée par 2 rameaux :
- *Seigneurs de Brion, barons du Cheylard en Vivarais.*
- *Seigneurs de Bonneville, de Chambilhac et de Pouzols, remontant à Pons de BONNEVILLE (1296), lesquels jouèrent un rôle actif dans les guerres religieuses au XVIème siècle, furent maintenus en Velay le 08.10.1667 et qui existaient encore en 1789, date à laquelle ils furent représentés à l'assemblée de la noblesse du Velay et où Claude-Madeleine de BONNEVILLE de CHAPTEUIL était qualifié chanoine-trésorier de la cathédrale de Nantes, et ancien vicaire de ce diocèse. Deux de ses frères se trouvaient être au même moment de la Révolution, officiers, chevaliers de St Louis. On ignore leur destinée."*

Pons de BRION, seigneur du Vivarais, souche des BONNEVILLE, était un descendant des de FAY.

Josiane CAILLOT (CGHAV - 1290)

75-3920 GARACHON (63)

A noter qu'un Charles GARACHON, ˇ ca 1767, fut engagé vers 1788 comme domestique de Cosme-Damien MICOLON de GUÉRINES (1759-1821), écuyer, capitaine-lieutenant au régiment du Colonel Général de Dragons, au château du Bourgnon (Tours sur Meymont), moyennant 100 livres par an. Il participa à l'émeute contre-révolutionnaire qui eut lieu les 14-18.03.1793 à St Gervais, Tours, Olmet, Marat, Aubusson, Espinasse, La Chabasse, Vollore, Courpière et Augerolles.

Le principal motif de l'émeute était le refus du service militaire dans les armées de la République.
En effet, parmi les meneurs, se trouvaient les domestiques de Jacques-Christophe MICOLON de GUÉRINES (1734-1818), père de Cosme-Damien, ce dernier étant alors en Suisse, en émigration.
Charles GARACHON, qui est dit natif de Marcillat, district de Montaigut, fut arrêté, et ensuite relâché.
Il quitta le service de la maison du Bourgnon en 1795.

Charles MICOLON de GUÉRINES (CGHAV - 81)

76-3992 Esclupier

Le "Dictionnaire des vieux métiers", Paul REYMOND, éd. Broceliande : Escloupier = sabotier (en Forez).

Simone GASNE (CGHAV - 625)
Yvette PROST (CGHAV - 894)
Laurent CHEVALEYRE (CGHAV - 1146)
Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

Le "Grand Dictionnaire Français Auvergnat", Pierre BONNAUD, Auvernha Tara d'oc, 1980 : Sabotier = souchîer, sucheir... ; eiclhoteir, escloupier (utilisé dans le sud de l'Auvergne)...

Bernard ROCHE (CGHAV - 1083)

Le "Dictionnaire Larousse", édition 1900 : Esclotier = fabricant d'esclots (sabots de bois d'une seule pièce). Y a-t-il une mauvaise orthographe, ou une erreur d'interprétation de ma part.

Gisèle MIALON (CGHAV - 1679)

Sabot se dit esclop dans les patois de la région. On peut penser qu'esclupier est une francisation plus ou moins heureuse du mot patois pour sabotier.

Loïc PILVEN LE SEVELLEC (CGHAV - 480)

Dans mon patois saugain, un fabricant de sabot (esclop) est appelé un esclupier.

André CHANY (CGHAV - 1125)

76-3999 Scieurs de long

Voir article sur ce sujet dans la Revue Française de Généalogie, N˚ 103 (avril-mai 1996).

Joseph RIVOIRE (CGHAV - 1736)
Florence BAIXAIS (CGHAV - 1758)

76-4000 TEYRAS de GRANVAL (63)

Côme Damien TEYRAS de GRANVAL, *"propriétaire, demeurant à Issoire"*, vend, le 09.06.1844, une propriété située à la Courtade (commune Grandval) à Jean Marie DAVID, originaire de Bertignat.
Source : Papiers de famille.

Michéle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV - 1587)

76-4008 AUBERT-MESTAS (63)

Un François AUBERT est parrain, le 30.12.1772, de François JABY (de Chazoule, paroisse Bourg Lastic), frère de mon n˚ 223 Magdelaine JABY, le 30.12.1772. Il est originaire de Ribières (Bourg Lastic), fs Antoine x Marguerite DEBAIL, il y x 24.02.1769 "ma tante" Jacqueline JABY de Chazoules.
Une Jacqueline MESTAS est marraine le 28.03.1751 à Bourg Lastic de Jacqueline JABY, de Chazoules, soeur de mon n˚ 446, Pierre JABY. Sa femme, mon n˚ 447, Marguerite VEDRINE, ˇ 01.1743 à Savières, a deux frères Jean, nés en juillet 1753 et février 1758, qui ont pour parrain un certain Jean MESTAS.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

76-4023 BOY-CHESLES (63)

Complément à la réponse de Yves GLADEL :

6 François CHESLES, de Chantemerle (Job), ° ca 1747, + 17.04.1720
14 Antoine DAUPHIN, charpentier à Chantemerle, x 1647
15 Anna BEAL, du Chassaing (Bertignat)
28 Guillaume DAUPHIN x
29 Magdelaine CHABANIS
30 Pierre BEAL dit Tonnerre, du Chassaing (Bertignat)
31 Clauda ROURE
56 Guillaume DAUPHIN, 1647 < + < 1670, charpentier à Chantemerle
60 Pierre BEAL TONNERRE x
61 Anna ROURE

Pierre L. POUZET (CGHAV - 77)

76-4049 DEBOST-BONNEL (63)

2 Blaise DEBOST x 10.01.1741 Ambert
3 Marie BONNET/BONNEL
4 Sébastien DEBOST x
5 Clauda RICHARD
6 Vital BONNET x 18.09.1703 Ambert
7 Jeanne MOSNIER
8 Sébastien DEBOST x
9 Elisabeth RICHARD
12 Martial BONNET x 13 Guillaume MOSNIER

Blaise DEBOST et Marie BONNET ont eu, au moins, 3 enfants qui se sont mariés le 11.10.1763 à Ambert :

- Antoinette DEBOST x Jean GRENIER,
- Clauda DEBOST x Annet COTTIN,
- Sébastien DEBOST x Anne COTTIN

Devenue veuve, Marie BONNET x_2 22.10.1754 Ambert Jean DEBOST, fs Damien x autre Clauda RICHARD, et a, donc eue, 2 belles mères ayant les mêmes noms et prénoms.

Jean DEBOST (CGHAV - 1593)

76-4059 d'ESTAING-de PIERREFORT

D'après REMACLE, ARGHA éd. 1995 :

1 Jean d'ESTAING + ca 1430 x 1383 Hélys de PIERRE, fa Raymond x Flore de LANDORRE
2 Raymond II d'ESTAING x Cm 13.02.1350
3 Baranne de CASTELNAU
4 Guillaume III d'ESTAING x 1319
5 Ermengarde de PEYRE
6 Hugues de CASTELNAU x
7 Marguerite de CANILLAC
8 Raymond Ier d'ESTAING, teste 1357
9 Richarde de SÉVERAC
10 Astorg de PEYRE x
11 Marguerite de CHEILANE
16 Guillaume d'ESTAING, teste 1291 x_2
17 Douce de LA ROCHE
18 Guy III de SÉVERAC x
19 Gaillarde de BRUNIQUEL
32 Dieudonné d'ESTAING, fils de Guillaume
34 Guigues, sgr de LA ROCHE en REYNIER x
35 Jourdaine de MONTLAUR

Nota : je descends de Marguerite d'ESTAING, soeur du n° 1, qui x ca 1374 Louis COMPTOUR d'APCHON.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

76-4060 d'ESTAMPES

D'après REMACLE, ARGHA éd. 1995 :

1 Marguerite d'ESTAMPES x 1455 Antoine de CHASLUS, sgr du Puy St Gulmier
2 Robert d'ESTAMPES, chevalier, sgr de Valençay, maréchal et sénéchal du Bourbonnais, x Cm 14.11.1455 (Me ARNAULT, notaire à Herment)
3 Marguerite de BEAUVILLIERS.

Tous trois sont mes ancêtres, ainsi que le notaire.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

76-4065 FOUILLARAT (63)

Je possède des FOUILLARAT dans ma généalogie dont le lieu d'origine est Randol (paroisse Olloix), ancêtre le plus ancien :

Blaise FOULHIERAT, ° ca 1653 x Marguerite VALEIX.

J'ai également rencontré ce patronyme à St Saturnin : Guillaume FOULHIERAT x 25.01.1678 Catherine CELLIER-MARRE, et aux Rouillas (paroisse : Montredon, commune Aydat) à la même période : Antoine FOUILLARAT x Michelle CARTIER.

Jacqueline ABADIE (CGHAV - 1387)

76-4077 GOURDON (63)

REMACLE ne précise pas l'ascendance de Jeanne de GOURDON, notre commune ancêtre ; mais la dit soeur de François de GOURDON, chevalier, sgr de Chevrières et de l'Aiguespie, en Quercy.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

76-4073 GISCARD d'ESTAING

Deux parties de la généalogie de l'ancien Président de la République ont été publiés dans "A moi Auvergne !" n° 4 pages 12 à 15, et n° 25, page 53.

je lui suis apparenté par nos ancêtres communs Jacques de VILLELUME x 1578 Magdeleine de VASSEL.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

76-4091 MALLET (63)

Dans mes recherches, je trouve des MALET, originaires de Marcols (Ardèche) qui doit être Marcols les Eaux, près de St Sauveur de Montagut :

Le 19.05.1745, une dlle Jeanne MALET, fa Paul, bourgeois, x Jeanne BADEL, ° ca 1719 + 22.01.1787 à Montfaucon (43), x Pierre LA FAYOLLE, seigneur de la Vilette et de la Bruyère, avocat en parlement. Catherine, sa soeur, x 31.07.1737 messire François de GLO de BESSES.

Yves MAISONNET (CGHAV - 1693)

76-4100 MISSONIN/MISSONIER (63)

Marguerite MISSONIN/MISSONIER, ° 06.01.1809 Mezel + 23.01.1848 Pérignat lès Sarlième, fa Charles MISSONIER x Radegonde SAUZE, + 02.12.1841 Mezel.

Pierre BOURCHEIX (CGH Aubière)

76-4143 TORTELLE-SABATIER (63)

2 Jacques SABATIER x 30.01.1776 Chassignolles (43)
3 Dorotée TOTEL
4 Jean Pierre SABATIER, de l'Esprangére (Vernet la Varenne) x
5 Marie TOUNY
6 Antoine TOTEL x 28.11.1752 Chassignolles (43)

7 Marie Agnès SAUGUES
12 Mathieu TOUTEL x 07.11.1719 Chassignolles (43)
13 Jeanne (DE) MATHIEU
14 Claude SAUGUES, + < 28.11.1752, de Siaugues St Romain (43) x
15 Anne ORIOL, + < 28.11.1752
24 Robert TOUTEL x
25 marguerite MESTRE
26 Jean MATHIEU, + < 07.11.1719, d'Auzon (43)
27 Izabeau DONIOL

Marie MORIN (CGHAV - 1453)

76-4154 de VERGEZAC - de FLOS (43)

Le dossier B CL 644 (aux AD du Puy de Dôme) donne nombre de renseignements sur la branche aînée de VERGEZAC (et surtout sur ses procès...), branche dont Pierre de VERGEZAC, époux de Catherine de FLOS était l'héritier.

En ce qui concerne les éléments purement généalogiques, le dossier donne :

- Date de naissance de son fils François le 14.07.1681, baptisé le 17 du mois. Parrain, le sieur DUMAS de la paroisse de Sansac ; marraine, Dlle Françoise DUMAS, évêché de Mende. Extrait des registres de St Rémy donné le 12.07.1714.
- François de VERGEZAC (dit aussi Pierre-François selon les actes) est + avant juillet 1717 et sans postérité : à cette date, sa soeur Anne Marie est son héritière.
- Il a eu 2 soeurs : Antoinette (qui est citée dans des actes de 1696, mais plus par la suite), l'aînée ?
- Et Anne Marie, épouse de Jacques de TILLOLOY, domiciliés à Paris et en Picardie avant de prétendre à l'héritage de leur frère et beau-frère.

La branche aînée de la famille de VERGEZAC s'est donc bien éteinte avec Pierre François de VERGEZAC, + au plus tard en 1717.

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

76-4155 VIALETTE-CARTIER (63)

1. Françoise VIALETTE ˇ 14.09.1697 Gouttières
2. Jean VIALETTE, notaire, ˇ 15.03.1665 Gouttières bap. 19.03.1695 + 17.08.1737 Gouttières x 05.02.1692 Gouttières :
3. Marie CARTIER, nièce de Blaise REBOULX.
4. Pierre VIALETTE + après 1696 x avant 1660 :
5. Gilberte DEMONTROY + 01.01.1671 Gouttière.

A noter le + 04.02.1676 de Gabrielle PEYRONNIN veuve d'Antoine VIALETTE.

Du mariage de Pierre VIALETTE et Gilberte DEMONTROY :

- Jacques VIALETTE ˇ 27.07.1660.
- Jeanne VIALETTE ˇ 28.05.1661.
- Annet VIALETTE ˇ 08.05.1662 ; parrain honnête homme Annet DEMONTROY, notaire à Pionsat ; Louyse MONTROY femme à Pierre BOUDAUD.
- Jean VIALETTE ˇ 15.03.1665 ; parrain honnête homme Jean DEMONTROY fils à + Blaise et Gilberte SAVY ; marraine Françoise CHANNONAT femme à Blaise BARTHOMYVAT.
- un fils et une fille ˇ 18.03.1669 (page du registre déchirée).
- Charles VIALETTE ˇ 20.04.1670 + 15.03.1690 ; parrain honnête homme Charles CHAMALET bailli de Gouttières ; marraine Anne COUBAYON femme de honnête homme Gilbert PRACROS procureur d'office de Gouttières puis de Pierre CHARVILHAT de St Gervais.

D'un second (?) mariage de Pierre VIALETTE avec Anne LABONNE :

- Blaise VIALETTE ˇ 09.10.1676 ; parrain Blaise BOUDAUD ; marraine Anne LABONNE femme à Gilbert JEUF.
- sa jumelle Jeanne ˇ 09.10.1676 ; parrain Annet VIALETTE ; marraine Jeanne BOUDAUD fille à Pierre et Louise MONTROY.

Quatre couples CARTIER dans la seconde moitié du XVIIème siècle à Gouttière :

- René QUARTIER + 17.02.1663 x Françoise POUGES, parmi leurs enfants, Marie ˇ 28.06.1656, parrain Michel CARTIER, marraine Marie POUGET (date de naissance peu compatible avec celle des enfants de Jean VIALETTE et Marie CARTIER).
- Pierre QUARTIER x 05.02.1663 Anne LIGIER (pas de naissances à Gouttières).
- Etienne QUARTIER x 09.02.1657 Claude BOUDAUD ; en présence d'honorable personne Jean QUARTIER, de la paroisse de Chavaroux, Gervais QUARTIER, d'Ennezat, Me Jean COURSONNET, Michel et Blaise CARTIER. Enfants nés entre 1661 et 1680 (dont Etienne ˇ 20.01.1672, parrain Etienne CARTIER, marraine Catherine CHABASSIERE), mais aucune Marie CARTIER.
- Etienne QUARTIER le jeune (+ 03.01.1692 Gouttières) x Françoise RIOL.

De ce dernier mariage :

- Marie CARTIER ˇ 25.12.1677 ; parrain Amable ROUDIER, marraine Marie PARRIN. Pourrait être l'épouse de Jean VIALETTE bien que n'ayant que 14 ans ?
- Jeanne CARTIER ˇ 29.10.1679 ; parrain Jean RIOL de Chavaroux ; marraine Françoise CARTIER.
- Françoise CARTIER ˇ 08.09.1683 ; parrain Pierre CARTIER de Biollet ; marraine Françoise POUGET.
- Gilberte CARTIER ˇ 22.06.1685 ; parrain Jean POUGET, marraine Françoise CARTIER femme de Blaise REBOULX de St Julien la Geneste.
- Gabriel CARTIER ˇ 02.07.1687 ; parrain Gabriel RIOL ; marraine Marguerite RAYNAUD.
- Blaise CARTIER ˇ 06.10.1689 ; parrain Blaise REBOUX de St Julien la Geneste ; marraine Françoise DANIEL.

Gabriel & Marie Louise OLLIVIER (CGHAV - 1249)

76-4155 VIALETTE-CARTIER (63)

Complément - et confirmation - à la réponse détaillée de M. et Mme OLLIVIER, d'après "Les anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires de Riom 1650-1703", de M. Éric TIXIER :

1/. Jean CARTIER, curé de Chavarou, et Gervais CARTIER, curé d'Ennezat, font une donation le 29.09.1655 à leur frère René CARTIER, et à Etienne CARTIER, laboureur à Gouttières, fils de feu Pierre.

2/. Gabrielle PEYRONNY, veuve d'Antoine VIALETTE, fait une donation le 13.04.1671 à Pierre VIALETTE, sergent royal à Gouttières, son fils.

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

77-4160 DENEBOUDE (15 ?)

Le répertoire méthodique des notaires d'Aurillac et des environs, édition A.D du Cantal 1993, signale que les minutes de 1815 à 1836 de Jean DENEBOUDE, notaire à Labrousse et Murols (Aveyron) sont déposées aux AD sous la cote 3E 201/1-22.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4162 La Croix de Pradier (63)

Le dictionnaire des lieux habités du 63, de J. B. BOUILLET, édité en 1854, cite une maison dénommée "La croix de Pradier".

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4168 Revues de généalogie

Le Cercle Généalogique de la Caisse d'Épargne édite une revue "Les nouvelles généalogiques de l'Ecureuil" qui rassemble les tables des matières de la majorité des revues françaises de généalogies. Cette revue est déposée à notre bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4181 BASSE-SAUVADE (63)

2 Claude BASSE x 21.08.1728 Ambert
3 Jeanne SAUVADE
4 Jean BASSE x 07.07.1693 Ambert
5 Anne QUIQUANDON
6 Martin SAUVADE x 08.01.1709 Ambert
7 Jeanne JARSAILLON
8/9 Hugues BASSE x Antoinette LASSAGNE
10/11 Jacques QUIQUANDON x Gabrielle SERENDAT
12/13 Claude SAUVADE x Marguerite MALMENAIDE
14/15 Antoine JARSAILLON x Marie GOURBEYRE, originaire de St Martin des Olmes.

Source : Relevé des mariages d'Ambert de Daniel DEGEORGES.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4205 COULON (15)

Géraud COULON ° 12.02.1767 à la Broh et baptisé 13.02.1767 à Paulhac, fs Guilhaume x Rose BEGON dont le premier enfant à Paulhac est : Guilhaume COLON ° 27.07.1755 (parrain : Guillaume BEGON de Brezons - marraine : Elisabeth LIBIEH de la Broh.

Le mariage des parents n'a pas été retrouvé à Paulhac, il est probable qu'il a été célébré à Brezons.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4206 COULON (15)

Jean COLOM ° 03.09.1774 à la Broh et baptisé le 03.09.1774 à Paulhac, fs Guillaume x Rose BEGON.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4217 FAURE-PONSON

2/3 Pierre FAURE x 21.09.1751 St Bonnet le Chastel Clauda PONSON
4/5 Benoist FAURE x Gabrielle VAISSYERES
6/7 Jean PONSON x 15.10.1705 Doranges Marguerite PASSEMARD

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4245 MANDUCHET-VERNET (63)

2 Jean MANDUCHER x 02.09.1779 Auzelles (dispense 4/4°)
3 Françoise VERNET
4 Antoine MANDUCHET x 09.08.1746 Condat les Montboissier
5 Marguerite PIALAT
6 François VERNET, habitant Neuville, x 13.06.1747 Auzelles
7 Damiane BATIER
8 Louis MANDUCHER x 25.05.1706 Condat
9 Anne MARSALAT
10 Antoine PIALAT + < 10.09.1742 x
11 Anne VACHERON
12 Guillaume VERNET, ° ca 1698, x 21.11.1719 Auzelles
13 Benoîte BARRIERE
14 Antoine BASTIER + < 13.06.1747, x 10.09.1719 Auzelles
15 Jeanne CHENENAILLES
16 Annet MANDUCHET
18 Jean MARSALAT x
19 Catherine RUSSIAS
24 Guillaume VERNET + < 21.11.1719
26 Pierre BARRIERE + < 21.11.1719.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4270 PAUZE-MERLE (63)

2/3 Jean PAUZE x 25.08.1746 St Bonnet le Chastel Françoise MERLE
4/5 Pierre PAULZE, veuf Jeanne MAVEL, x 29.06.1711 St Bonnet le Chastel Jeanne PISSAVIN
6/7 Benoît MERLE x 13.10.1716 Chambon sur Dolore Marie GRANGE
8/9 Antoine PAUZE x Anne MAIGNET
10/11 Jean PISSAVIN x Marie DELAYBRE
12/13 Benoît MERLE x Clauda MOTTET
14/15 Vital GRANGE x 15.10.1697 Chambon sur Dolore Michelle TERRASSE
28/29 Antoine GRANGE x Anne DOUARRE
30 Barthélemy TERRASSE

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4283 RAYNARD-DUMAZET

Annet DUMAZET, lors de son mariage avec Marie PISSIS, est dit originaire de Dontreix (Creuse). La seule naissance RAYNARD à Brousse est celle de sa fille Marie en 1789.

Je vais poser la question au C.G. Marche et Limousin.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

77-4299 de SOLIE (63)

Etienne ARNAUD dans son "Répertoire de généalogies françaises imprimées" cite deux généalogies de la famille de JOULIA de LA SALLE qui peuvent répondre à la question :

- Revue du Rouergue, 1965, 300-3.
- Documents généalogiques sur les familles du Rouergue du Vte de BONALD, Rodez, 1902-03.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE de l'AUVERGNE et du VELAY
(C.G.H.A.V.)

(fondé en Avril 1978 - Association loi de 1901)
Membre de la FEDERATION FRANÇAISE de GENEALOGIE
Filiale de la LIGUE AUVERGNATE et du MASSIF CENTRAL
Membre de l'UNION GENEALOGIQUE AUVERGNE-BOURBONNAIS-VELAY

Siège Social : 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye Téléphone : (1) 34.51.52.50.
Conseil d'Administration 1996-1997 - Président : M. Yves GLADEL - Vice-Présidents : M. Robert LÉOTOING (Région Parisienne) - M. Daniel DEGEORGES (Section Puy de Dôme) - Secrétaire : M. Jean Noël MAYET - Trésorier : M. Robert LÉOTOING (Téléphone : (1) 69.03.55.09) - ***Administrateurs*** : Mme Blanche BEGON-FOURNIER - Mme Jacqueline BRIFFE - Mme Marie-Françoise BRUNEL - Mme Josiane CAILLOT - M. Philippe JOUVE - Mme Brigitte LAROYE - Mme Isabelle MALFANT-MASSON - M. Henri PONCHON - M. Bernard ROUGIER.
Membres Fondateurs : M. Michel TEILLARD d'EYRY (Président d'Honneur et Fondateur) - Mme Marguerite Marie HYPPOLYTE - M. Thierry de VINZELLES.
Adresse des correspondances : au Siège Social 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, à l'exception :
1- des renouvellements de cotisation, des demandes de bulletins anciens, des tables de mariages et des publications du CGHAV qui doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron (les chèques doivent libellés à l'ordre du CGHAV),
2- des listes des tables de mariages disponibles qui doivent être demandées aux responsables des Groupes de Dépouillement (les tables étant demandées au Trésorier, voir ci-dessus).

NOUS VOUS RAPPELONS LE PROCHAIN CHANGEMENT DE NUMÉROTATION TÉLÉPHONIQUE LE 18 OCTOBRE 1996 A 23 H

1. Section Région Parisienne
Vice Président : Robert LÉOTOING 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron Téléphone : (1) 69.03.55.09. Réunions : 1er Mercredi de chaque mois à 18h 30 (octobre à juin) Foyer St Jacques 61 Boulevard St Jacques 75014 Paris. Bibliothèque : Bibliothèque Généalogique, 3 rue de Turbigo 75001 Paris.

2. Section Puy de Dôme
Vice Président : Daniel DEGEORGES 9 rue du Commerce 63540 Romagnat Téléphone : 73.62.67.89. Réunions : 3ème mardi des mois impairs à 18h (octobre à juin) Carrefour d'Échanges rue Maréchal Foch 63540 Romagnat. Bibliothèque : 1 rue St Eutrope 63000 Clermont-Ferrand.

3. Section Haute Loire
Administrateur : Mme Josiane CAILLOT 48 rue Gabriel Péri l'Astrée Bâtiment B 42100 St Etienne.
Correspondante : Mme Isabelle MALFANT-MASSON la Ribeyre Haute, Chourac 43000 Polignac.

4. Section Cantal
Administrateur : Philippe JOUVE, Président du GEHRG, Archives Municipales, 15100 St Flour.

5. Groupes de Dépouillement des Archives
Livradois-Forez : Henri PONCHON (administrateur) 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.
Mme Brigitte LAROYE (administrateur) rue du 8 mai 63590 Cunlhat.
Combrailles et Limagnes : Jean Noël MAYET (administrateur) 25 rue d'Essling 92400 Courbevoie.
Daniel MIOCHE 13 rue Grenier 63200 Riom.
Comtés d'Auvergne : Mme Blanche BEGON-FOURNIER (administrateur) rue du Petit Charmagnat 63116 Beauregard l' Évèque.
Volcans-Val d'Allier : Mme Marie-Françoise BRUNEL (administrateur) chemin des Sépières 63300 Thiers.

6. Délégations
Lyon/Rhône Alpes : Mme Simone GASNE 8 chemin des Tours 69340 Francheville téléphone : 78.59.57.42.
Provence : Mme Jacqueline BRIFFE les Cassams chemin des Lauves 13100 Aix en Provence.
(Provence-est) M. Alain SENETERRE 13 avenue du Général Heush 06160 Juan les Pins (correspondant)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Yves GLADEL
COMMISSION PARITAIRE DE PRESSE : N° 62.218 - IMPRESSION : IMPRIMERIE SPECIALI
Dépôt Légal : Juillet 1996 ARCHISTRA TOULOUSI